

Université de Montréal

**La mobilité occupationnelle entre pères et fils au Québec et en Ontario,
1852-1881**

par
Catalina Torres Cantor

Département de démographie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise ès sciences (M. Sc.) en Démographie

Novembre 2014

© Catalina Torres Cantor, 2014

Université de Montréal
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé

**La mobilité occupationnelle entre pères et fils au Québec et en Ontario,
1852-1881**

Présenté par
Catalina Torres Cantor

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Lisa Y. Dillon
Directrice de recherche

Alain Gagnon
Président-rapporteur

Sherry Olson
Membre du jury

La mobilité occupationnelle entre pères et fils au Québec et en Ontario, 1852-1881

Résumé

Marquée par la mise en place et par le développement graduel d'importantes transformations de type socioéconomique et démographique, la deuxième moitié du 19^e siècle constitue le scénario à partir duquel nous analysons et comparons le phénomène de la mobilité sociale intergénérationnelle au Québec et en Ontario, plus précisément dans la période 1852-1881. Grâce à la disponibilité de bases de microdonnées censitaires largement représentatives de la population qui habitait dans chacune de ces deux provinces en 1852 et en 1881 ainsi qu'au développement récent d'une technique de jumelage automatique, nous avons réussi à obtenir un échantillon de 4226 individus jumelés entre les recensements canadiens de 1852 et de 1881. Ces individus sont les garçons âgés de 0 à 15 ans en 1852, qui habitaient majoritairement en milieu rural au Québec ou en Ontario et qui se trouvent dans l'échantillon de 20% du recensement canadien de 1852. Cet échantillon jumelé nous a permis d'observer les caractéristiques de la famille d'origine de ces garçons en 1852 – par exemple, le statut socioprofessionnel du père et la fréquentation scolaire – ainsi que leur propre statut socioprofessionnel (en tant qu'adultes) en 1881. Malgré certains défis posés par la disponibilité et le type de données ainsi que par la procédure de jumelage, cet échantillon illustre bien les changements majeurs qui ont eu lieu durant la période étudiée dans le marché du travail, soit le déclin du groupe des cultivateurs au profit des travailleurs non-manuels et des travailleurs manuels (surtout les qualifiés). De plus, cet échantillon nous a permis d'identifier que malgré le déclin du groupe des cultivateurs entre les pères (en 1852) et les fils (en 1881), l'agriculture aurait continué à être importante durant cette période et aurait même été ouverte à des individus ayant des origines socioprofessionnelles ou socioéconomiques différentes, c'est-à-dire, à des fils de non-cultivateurs. Cette importance soutenue et cette ouverture de l'agriculture semble avoir été plus importante en Ontario qu'au Québec, ce qui pourrait être associé aux différences entre les provinces en ce qui a trait aux caractéristiques et au développement du secteur agricole entre 1852 et 1881.

Mots clés : mobilité sociale intergénérationnelle, industrialisation, jumelage de données, recensements canadiens de 1852 et de 1881, Québec et Ontario, démographie historique

Occupational mobility between fathers and sons in Quebec and Ontario, 1852-1881

Abstract

Marked by the gradual development of important socioeconomic and demographic transformations, the second half of the 19th century constitutes the context of our analyses of the intergenerational social mobility in the provinces of Ontario and Quebec, specially focusing on the period 1852-1881. Taking advantage of the availability of census microdata databases – which are to a great extent representative of the population residing in those two provinces in 1852 and in 1881 – as well as of the development of a recent technique of automatic linkage, we used a sample of 4226 individuals who were linked between the Canadian censuses of 1852 and 1881. Those individuals are boys aged 0 to 15 years in 1852, who lived mainly in a rural area in Ontario or in Quebec and who are included in the 20% Canadian census sample of 1852. From this linked sample we could observe the characteristics of the family of origin in 1852 – e.g. the occupational status of the father and the boy's school attendance – as well as the subject's own occupational status as an adult in 1881. Despite some challenges posed by the availability and the type of the data as well as by the linking procedure, this sample illustrates quite well the transformations of the labour market that took place during the period of the study, notably the decline of the occupational group of the farmers in favour of the non-manual and manual skilled workers. Nevertheless, despite the decline in the proportion of farmers among sons (in 1881) compared to their fathers (in 1852), using this linked sample we discovered that agriculture continued to play an important role in economic activity and that this sector was even open to individuals with different occupational or socioeconomic backgrounds, i.e. to sons of non-farmer fathers. The sustained importance and openness of the agricultural sector seems to have been more important in Ontario than in Quebec. This difference could be associated with the contrasts between those two provinces regarding the characteristics and the development of the agricultural sector during the second half of the 19th century.

Key words: intergenerational social mobility, industrialization, data linking, Canadian censuses of 1852 and 1881, Quebec and Ontario, historical demography

Table des matières

Liste des tableaux.....	vi
Liste des figures.....	vi
Remerciements.....	vii
Introduction.....	1
Chapitre 1 - Revue de la littérature et contexte historique.....	3
1.1. L'étude de la mobilité sociale à l'ère de l'industrialisation.....	3
1.1.1. La famille et les événements démographiques.....	4
1.1.2. La mobilité géographique et le statut migratoire.....	7
1.1.3. L'origine ethnoculturelle.....	9
1.1.4. L'âge et la longévité.....	11
1.1.5. L'industrialisation et les changements dans le marché du travail.....	13
1.2. Les transformations socioéconomiques et démographiques au Québec et en Ontario à l'aube de l'industrialisation.....	16
1.2.1. Les changements socioéconomiques : le rapport entre la population et les ressources.....	16
1.2.2. Les changements démographiques : l'émigration vers les États-Unis, le déclin des niveaux de fécondité et l'augmentation de l'âge au mariage.....	21
1.3. Question de recherche et hypothèses.....	23
Chapitre 2 - Sources de données, variables et méthodes.....	26
2.1. L'utilisation des données de recensement dans l'étude de la mobilité sociale intergénérationnelle.....	26
2.2. Les recensements canadiens de 1852 et de 1881.....	28
2.2.1. Le recensement de 1852.....	28
2.2.2. Le recensement de 1881.....	32
2.3. Variables.....	34
2.4. Jumelage automatique des recensements de 1852 et de 1881.....	42
2.5. Méthodes d'analyse.....	45
Chapitre 3 – Profil et représentativité de l'échantillon jumelé.....	49
3.1. Profil des individus jumelés.....	49
3.2. La représentativité de l'échantillon jumelé : comparaison avec la sous-population correspondante en 1852.....	54

Chapitre 4 – La mobilité occupationnelle entre pères et fils : analyse comparative entre le Québec et l’Ontario.....	65
4.1. Analyses descriptives.....	66
4.2. Analyses multivariées.....	73
4.3. Conclusion.....	89
Chapitre 5 – Discussion et conclusion.....	91
Bibliographie.....	104
Annexe I : Distribution de la population selon l’origine ethnoculturelle (en 1852) et la catégorie socioprofessionnelle (en 1881, hommes seulement) : comparaison de cinq villes canadiennes	109
Annexe II : Enregistrement de l’occupation, instructions aux énumérateurs des recensements canadiens de 1852 et de 1881	110
Annexe III : Classification socioprofessionnelle de Darroch et Ornstein.....	111
Annexe IV : Vérification des résultats du jumelage automatique à partir du jumelage manuel avec les registres de mariage (BALSAC).....	113
Annexe V : Survivants selon le groupe d’âge, hommes de moins de 20 ans résidant en milieu rural au Québec ou en Ontario, échantillon de 20% du recensement canadien de 1852	114
Annexe VI : Distribution des garçons âgés de 0 à 15 ans dans l’échantillon de 20% du recensement de 1852 selon le fait d’avoir un nom commun et autres caractéristiques socioéconomiques et démographiques.....	115
Annexe VII : Distribution des jumelés selon le type du lieu de résidence en 1852 et en 1881..	116
Annexe VIII : Distribution des fils jumelés selon leur statut socioprofessionnel en 1881 et celui de leur père en 1852 (effectifs).....	117
Annexe IX : Distribution des jumelés de chaque catégorie socioprofessionnelle en 1881 selon certaines caractéristiques familiales et individuelles	118
Annexe X : Calcul des probabilités prédites à partir d’un modèle logit multinomial	120
Annexe XI : Probabilités prédites d’être dans chaque catégorie socioprofessionnelle en 1881 selon l’origine ethnoculturelle, la fréquentation scolaire, la province de résidence le statut socioprofessionnel du père en 1852.....	122

Liste des tableaux

Tableau 2.1.	Variables pertinentes pour l'étude de la mobilité sociale : description et limites.	38
Tableau 3.1.	Profil des fils jumelés	51
Tableau 3.2.	Distribution des fils jumelés selon leur groupe d'âge en 1881 et le groupe d'âge de leur père en 1852	53
Tableau 3.3.	Distribution en pourcentage des jumelés et des sous-groupes correspondants en 1852 et en 1881 selon certaines caractéristiques individuelles et familiales	55
Tableau 3.4.	Régression logistique : probabilité d'être jumelé automatiquement, garçons âgés de 0 à 15 dans l'échantillon de 20% du recensement de 1852	59
Tableau 4.1.	Distribution des pères en 1852 et de leurs fils jumelés en 1881 selon la catégorie socioprofessionnelle et la province de résidence	66
Tableau 4.2.	Distribution des fils jumelés selon le statut socioprofessionnel de leur père en 1852 et leur propre statut socioprofessionnel en 1881.....	68
Tableau 4.3.	Risque relatif d'être dans une catégorie socioprofessionnelle donné (vs. être cultivateur) en 1881, échantillon jumelé	74
Tableau 4.4.	Risque relatif d'être dans une catégorie socioprofessionnelle donné (vs. être cultivateur) en 1881, échantillon jumelé (avec interactions)	83

Liste des figures

Figure 2.1.	Position relative de l'individu jumelé à l'intérieur de sa fratrie	40
Figure 4.1.	Distribution des pères selon leur statut socioprofessionnel en 1852, la province de résidence et le statut de leur fils en 1881	71
Figure 4.2.	Probabilités prédites d'être dans chaque catégorie socioprofessionnelle en 1881 selon le statut socioprofessionnel du père en 1852 et la province de résidence....	75
Figure 4.3.	Probabilités prédites d'être dans chaque catégorie socioprofessionnelle en 1881 selon le statut socioprofessionnel du père en 1852 et la province de résidence (avec interactions)	85

Remerciements

Je remercie Mme. Lisa Y. Dillon, ma directrice de recherche, pour son appui et ses suggestions au tout long du processus de préparation et de rédaction de ce mémoire. Je remercie également les membres du jury, M. Alain Gagnon et Mme. Sherry Olson, pour leurs critiques et commentaires.

Merci à Luiza Antonie (Historical Data Research Unit, Université de Guelph), qui a réalisé le jumelage entre les recensements de 1852 et de 1881.

Merci à mes chers collègues et amis du département de démographie de l'Université de Montréal et merci à mes parents pour leur soutien et encouragement.

Introduction

La thèse de la modernisation (Blau et Duncan, 1967; Kerr et al. 1960; Treiman, 1970) suggère que l'influence des aspects associés à la famille d'origine – notamment le statut socioprofessionnel du père – sur le processus d'atteinte de statut social aurait diminué au cours du 19^e et du 20^e siècle. Cette diminution aurait été l'une des conséquences des importants changements au niveau macro qui se sont produits durant cette période, par exemple, l'urbanisation et le développement du transport et des communications de masse. Au Canada, en plus de ces grands changements au niveau macro associés à l'industrialisation, d'autres transformations se sont produites simultanément durant la deuxième moitié du 19^e siècle au niveau des sous-groupes dans la population, des familles et des individus. Par exemple, des nouveaux comportements démographiques – notamment la baisse des niveaux de fécondité, le renversement de la direction du flux migratoire et l'augmentation de l'âge au mariage – se sont lentement mis en place à des degrés variables selon certaines caractéristiques telles que la région et le groupe ethnoculturel. Puisqu'en plus des caractéristiques socioéconomiques, les comportements démographiques ont un impact sur le processus d'atteinte de statut social, ces nouveaux comportements impliquent des modifications des facteurs qui auraient affecté la mobilité sociale au Canada durant la deuxième moitié du 19^e siècle.

En raison de toutes ces transformations, la deuxième moitié du 19^e siècle constitue certainement un contexte riche et intéressant pour l'étude de la mobilité sociale intergénérationnelle au Canada. Malgré ceci, peu d'études portent sur ce sujet dans le contexte indiqué. Depuis les années 1970s, il existe quelques études sur la mobilité sociale au Canada au 19^e ou au début du 20^e siècle, mais elles portent sur la population de certaines villes, comtés ou régions particuliers. Étant donné l'existence de différences entre les provinces canadiennes dans plusieurs aspects – dont des facteurs qui ont un impact sur la mobilité sociale –, il est remarquable que peu d'études aient exploré et comparé la mobilité sociale entre diverses provinces.

Cette étude est réalisée dans le cadre du projet international *Mining Microdata: Economic Opportunity and Spatial Mobility in Britain, Canada and the United States, 1850-1911*. À partir des considérations précédentes, ce mémoire vise à explorer le phénomène de la mobilité sociale intergénérationnelle au Québec et en Ontario – soit les deux plus grandes et plus anciennes

provinces du Canada – durant la période 1852-1881. Ces provinces se distinguaient, entre autres, par leur configuration urbaine, par le développement des secteurs économiques et par la composition ethnoculturelle de leur population. Nous avons deux grands avantages pour la réalisation de cette étude, soit 1) la disponibilité d'un échantillon représentatif du recensement canadien de 1852 et du recensement complet de 1881 et 2) le développement récent d'une technique de jumelage automatique de données, laquelle permettrait d'obtenir un échantillon de liens fiables et représentatifs en diminuant la quantité de faux liens.

Cette étude débute avec une revue de la littérature sur la mobilité sociale – particulièrement à l'époque de l'industrialisation – ainsi qu'avec une brève description du contexte historique. Ensuite, au chapitre 2, nous présentons les sources de données, les variables et les méthodes. Ce chapitre contient également une discussion sur le jumelage de données. Puisque notre étude se base sur un échantillon de données jumelées à l'aide d'une technique particulière, nous avons consacré le chapitre 3 à la description générale et à l'examen de la représentativité de cet échantillon. Ces analyses sur la représentativité précèdent celles sur la mobilité sociale intergénérationnelle, lesquelles constituent le chapitre 4. Finalement, à la lumière des éléments apportés par la littérature, les conclusions et la discussion à partir des résultats obtenus seront présentées au chapitre 5.

Chapitre 1 - Revue de la littérature et contexte historique

Depuis les années 1970s, plusieurs études sur la mobilité sociale des populations du 19^e et du début du 20^e siècle ont été publiées. Si ces études ne sont pas toujours comparables, principalement en raison de la diversité des régions géographiques couvertes ainsi que du type de données utilisées, elles soulignent le caractère complexe du phénomène en question. En effet, la mobilité sociale peut être affectée par une panoplie de facteurs de type socioéconomique, démographique, familial, culturel, géographique et historique. Le présent chapitre porte sur les facteurs à prendre en compte dans l'analyse de la mobilité sociale. Notre étude se concentre sur le 19^e siècle, plus précisément sur la période de l'industrialisation au Québec et en Ontario. Puisque peu d'études portent sur la mobilité sociale au Canada au 19^e siècle, notre revue de la littérature inclut de nombreux apports de chercheurs s'étant intéressés à la mobilité sociale de populations à l'époque de l'industrialisation dans d'autres régions ou pays. Les considérations sur le contexte historique propre à notre recherche seront présentées à la fin de ce chapitre.

1.1. L'étude de la mobilité sociale à l'ère de l'industrialisation

L'analyse de la mobilité sociale se base sur le concept de classe ou de statut social, car pour avoir une idée de la mobilité, il est nécessaire de définir des groupes qui se distinguent sur l'espace social afin d'examiner dans quelle mesure un individu reste dans le même groupe ou change d'un groupe à l'autre. Van Leeuwen et Maas (2005) définissent une classe sociale comme un ensemble de personnes ayant les mêmes possibilités de vie (« life chances »). Dans les populations historiques, lorsque l'éducation n'était pas encore assez répandue, ces possibilités étaient largement déterminées par les caractéristiques de la famille d'origine, ce qui souligne l'aspect de la transmission des parents aux enfants. C'est sous cette optique intergénérationnelle que nous allons aborder la mobilité sociale dans la présente étude, avec le regard porté sur la population masculine uniquement, pour des raisons qui seront expliquées plus loin dans ce mémoire.

1.1.1. La famille et les évènements démographiques

Selon Knigge et al. (2014), le statut occupationnel du père représente une partie importante du rôle de la famille d'origine lorsqu'on s'intéresse au processus d'atteinte de statut d'un individu. Dans les études qui s'intéressent à la mobilité sociale des populations historiques, le statut socioprofessionnel du père est souvent identifié comme l'un des déterminants les plus importants du statut de ses enfants (Zijdeman, 2010; Tremblay et Vézina, 2008; Van Bavel, 2006; Long, 2005; Van Poppel et al. 1998; Delger et Kok, 1998). Par exemple, dans son étude sur la mobilité sociale en Zélande (province néerlandaise) de 1811 à 1915, Zijdeman (2010) indique que malgré l'industrialisation, l'urbanisation ainsi que le développement du transport de masse, la transmission du statut social du père au fils n'aurait pas été entravée au cours de cette période de grandes transformations.

Van Poppel et al. (1998) soulignent que c'est le processus de transmission des connaissances qui était particulièrement important afin que les fils puissent atteindre au moins le même statut que leur père : « In almost all occupational groups, the father's occupational experience could provide the son with special knowledge, experience, incentives and opportunities for access to the father's occupation or to other related occupations » (p. 102). L'accès au réseau (de connaissances et d'amis) du père aurait également joué un rôle important en ce qui a trait aux opportunités économiques pour les fils.

Étant donné l'importance de l'influence paternelle, il est vraisemblable que les fils ayant un père analphabète aient été pénalisés sur le plan socioéconomique : « illiterate fathers provided their sons and daughters with less « cultural capital » (contacts, skills, information) than literate fathers, which had a negative impact on their chances to rise the social ladder » (Delger et Kok, 1998, p. 312). Par ailleurs, les fils ayant vécu le décès de leur père pendant leur enfance ou adolescence auraient été particulièrement désavantagés, car la transmission des savoirs ainsi que l'accès au réseau de connaissances du père auraient été interrompus par cet évènement (Van Poppel et al., 1998). De même, le décès d'un parent aurait pu obliger le parent survivant à retirer les enfants de l'école, ce pouvait certainement limiter leurs opportunités économiques dans le futur (Gauvreau et Olson, 2008; Delger et Kok, 1998). Néanmoins, certains chercheurs ont mentionné la possibilité que, dans certains cas, le décès du père ait pu créer des opportunités

économiques favorables pour les enfants par le moyen de l'héritage (Van Poppel et al., 1998; Delger et Kok, 1998).

En plus de l'effet associé à la présence du père, la fratrie et la reproduction de la famille constituent une autre dimension importante à prendre en considération. L'effet de la fratrie sur la mobilité sociale des populations historiques a rarement été étudié. Pourtant, le peu d'études qui examinent ce facteur fournissent des éléments de réflexion tout aussi intéressants que contradictoires. Par exemple, dans leur étude sur les effets de la fratrie sur la mobilité socioprofessionnelle intergénérationnelle au Saguenay dans la période 1840-1970, Tremblay et Vézina (2008) concluent que les fils les plus mobiles sur le plan social auraient été ceux appartenant à des fratries plus petites ainsi que ceux de rang de naissance plus élevé (c'est-à-dire les cadets). Ces tendances auraient été particulièrement marquées chez les fils de cultivateur, notamment lorsque seule la fratrie masculine est prise en compte. Concernant les résultats sur le rang de naissance, Tremblay et Vézina indiquent que « [la] mobilité accrue des cadets ne doit pas être nécessairement interprétée comme une mobilité forcée, induite par la place occupée par les aînés » (p. 84). En effet, dans la région du Saguenay, la disponibilité de la terre aurait offert aux enfants la possibilité d'être cultivateurs, au moins jusqu'au milieu du 20^e siècle.

Les conclusions de Tremblay et Vézina (2008) en ce qui a trait à l'effet de la taille de la fratrie font référence à l'intensité – c'est-à-dire, au fait d'être plus ou moins mobile sur le plan social – et non pas à la direction de la mobilité. Les observations de Van Bavel (2006) fournissent une piste à ce sujet. Dans son étude sur une cohorte d'enfants nés à Leuven (Belgique) au milieu du 19^e siècle, ce chercheur suggère que le fait d'avoir une famille de grande taille aurait eu un impact négatif sur le statut social. L'effet négatif de la taille de la fratrie sur l'atteinte d'un meilleur statut n'implique pas nécessairement une dégradation des conditions de vie, car l'accès à un réseau familial (de soutien) plus large aurait pu être favorable, entre autres, pour la survie (Schenk et Van Poppel, 2011). Concernant le rang de naissance, Van Bavel (2006) souligne que le fait d'être né parmi les derniers enfants dans une famille aurait été défavorable pour l'atteinte d'une meilleure position sociale. Ceux ayant atteint un meilleur statut auraient été plus fréquemment parmi les premiers nés.

Si les études de Tremblay et Vézina (2008) et de Van Bavel (2006) indiquent que la taille de la fratrie avait un effet sur la mobilité sociale, Oris et Alter (2008) arrivent à la conclusion contraire dans leur étude sur trois communautés belges au 19^e siècle : « Au niveau familial, une

grande ou une petite fratrie n'a eu en règle générale guère d'importance pour le devenir des frères et sœurs qui la composaient » (p. 130). Ces conclusions opposées nous encouragent à considérer les aspects liés à la reproduction familiale et à la fratrie dans nos analyses sur la mobilité sociale.

Les considérations précédentes sur la reproduction biologique de la famille nous amènent à aborder la dimension de sa reproduction matérielle. Ici nous faisons allusion aux comportements ou stratégies qui visaient à assurer le bien-être et la reproduction des générations futures. Dans le cas du Canada, le modèle de la reproduction de la paysannerie proposé par Bouchard (1996a) suggère qu'il y avait des tendances égalitaires dans la transmission du patrimoine familial, lesquelles se manifestaient principalement par l'absence de privilèges associés au rang de naissance des enfants (il y avait, par contre, des différences selon le sexe). Ce modèle, dont certains traits se seraient maintenus depuis le 17^e siècle, serait valable pour le contexte canadien du 19^e siècle en milieu rural.

Parmi les stratégies familiales qui auraient pu avoir un impact sur la mobilité sociale intergénérationnelle il y a la fréquentation scolaire des enfants et le délai du mariage. Concernant l'éducation, il est vraisemblable que les enfants ayant fréquenté l'école aient trouvé de meilleures opportunités sur le marché de l'emploi comparativement aux enfants peu ou non éduqués. En effet, les transformations dans le marché du travail occasionnées par l'industrialisation auraient fait en sorte que la demande de main d'œuvre qualifiée augmente en raison de la création de nouveaux emplois « nécessitant de plus en plus de savoir lire, écrire et compter, ou encore nécessitant des connaissances techniques plus poussées » (Gauvreau et Olson, 2008, p. 108). Dans le cas du Canada, Darroch (2007) note que la pratique d'envoyer les enfants dans d'autres familles (souvent apparentées) pour qu'ils puissent aller à l'école ou apprendre un métier aurait été courante dans la deuxième moitié du 19^e siècle.

La fréquentation scolaire des enfants aurait d'ailleurs pu varier selon certaines caractéristiques, dont le statut socioprofessionnel du père et l'origine ethnoculturelle. En ce qui a trait au statut du père, Gaffield et Bouchard (1989) signalent qu'en Ontario dans les dernières décennies du 19^e siècle, la fréquentation scolaire était plus commune parmi les enfants des classes privilégiées (par exemple, les enfants des marchands) que parmi les enfants les plus pauvres (soit les enfants des journaliers). Dans le même ordre d'idée, Thernstrom (1973) mentionne qu'à Newburyport (ville de la Nouvelle Angleterre) au 19^e siècle, les chances d'aller à

l'école pour un enfant de la classe ouvrière étaient minimales après l'âge de 10 ans. Comparativement aux enfants des marchands, les enfants des cultivateurs seraient allés moins souvent à l'école, car, lors de certaines périodes de l'année, ils devaient interrompre leur participation à l'école afin de contribuer aux activités agricoles à la maison (Gaffield, 1991, Gaffield et Bouchard, 1989). Concernant l'origine ethnoculturelle, il a été suggéré que l'école puisse agir en tant que « facteur de reproduction sociale ». Par exemple, parmi les principaux groupes ethnoculturels à Montréal à la fin du 19^e siècle – soit les canadiens-français catholiques, les anglais protestants et les irlandais catholiques – la majorité d'enfants canadiens-français et irlandais auraient déjà quitté l'école à l'âge de 15 ans pour se consacrer au travail, ce qui n'aurait pas été le cas parmi les enfants anglo-protestants, dont les conditions socioéconomiques étaient plus favorables (Gauvreau et Olson, 2008)¹.

En ce qui a trait à l'âge au mariage, Van Poppel et al. (1998) signalent que pour un homme, le fait de retarder le mariage était souvent positif tant pour son propre statut social que pour celui de sa famille. Les chercheurs mentionnent également que ceux qui retardaient le mariage étaient généralement ceux qui avaient des possibilités d'améliorer leur statut socioéconomique. Dans le contexte de notre étude, le mariage avait lieu préférablement lorsqu'un certain cumul de ressources était atteint, ce qui facilitait l'établissement de la nouvelle famille (Gossage, 1991). Les hommes ayant cumulé plus de ressources avant de se marier auraient alors pu être dans une meilleure position socioéconomique comparativement à ceux qui se marient plus jeunes. Par exemple, le fait de se marier à un âge relativement élevé aurait été l'un des comportements favorisant l'ascension sociale parmi les irlandais (Gauvreau et Olson, 2008; Olson et Thornton 2002). De plus, le fait de se marier avec quelqu'un de statut social plus élevé (« hypergamie ») favorisait pour la mobilité sociale ascendante (Dribe et Lundh, 2010).

1.1.2. La mobilité géographique et le statut migratoire

Une autre stratégie ayant certainement pu affecter la mobilité sociale est celle de la mobilité géographique. Ce type de mobilité a été examiné par certains chercheurs qui s'intéressent également à la mobilité sociale (Long et Ferrie, 2013; Long, 2005; Bonneuil et

¹ Gauvreau et Olson (2008) soulignent que dans leur étude la couverture de la population anglo-protestante est insuffisante et n'est pas équivalente à celle de la population catholique (d'origine canadien-française ou irlandaise) en raison de l'utilisation des registres de mariage du fichier BALSAC dans leur stratégie de jumelage.

Rosental, 1999; Delger et Kok, 1998; Gagan, 1976). Du point de vue intergénérationnel, il semble qu'au 19^e siècle, la probabilité de changer de statut socioprofessionnel par rapport au père ait été plus élevée parmi les plus mobiles que parmi les plus sédentaires. En effet, les enfants qui émigraient auraient eu plus de chances d'échapper à la trajectoire occupationnelle du père (Long, 2005) et, tel que nous avons mentionné précédemment, au 19^e siècle, le statut social d'un individu était en grande partie déterminé par le statut social de son père. Pour les fils, ceci impliquait une tendance dominante à la stabilité occupationnelle du point de vue intergénérationnel.

Bonneuil et Rosental (1999) indiquent que, comparativement aux enfants sédentaires, les enfants qui n'habitaient pas dans le même département français que leurs parents au moment de leur mariage avaient plus de chances d'atteindre un meilleur statut social que celui de leur père. Ce résultat pourrait être dû au fait que les migrations de plus longue distance auraient pu être plus fréquentes parmi les élites que parmi la classe ouvrière en raison des coûts plus élevés associés à ce type de migration (Delger et Kok, 1998). Dans le cas de l'étude de Bonneuil et Rosental (1999), il est vraisemblable que changer de département impliquait, la plupart du temps, une distance plus grande qu'aller d'un village à l'autre à l'intérieur du même département. Une autre possibilité est la sélection des migrants selon des caractéristiques particulières ayant pu favoriser leurs conditions de vie. Par exemple, dans l'analyse des mouvements de type rural-urbain, Long (2005) a suggéré que la migration aurait pu être plus fréquente parmi les individus ayant certaines caractéristiques individuelles, telles que des capacités ou des talents particuliers. La question ici est : « Did migration favor social ascent, or did the socially mobile migrate? » (Bonneuil et Rosental, 1999, p. 62). Cette délicate question est généralement difficile à examiner, car parmi les facteurs responsables de la sélection, il y a très souvent des caractéristiques non observées ou qui ne peuvent pas être mesurées.

Avoir le statut d'immigrant aurait également pu avoir un impact sur les opportunités économiques qui s'offraient aux individus dans leur lieu de destination. Par exemple, les immigrants auraient été surreprésentés dans la classe ouvrière – particulièrement parmi les journaliers – dans certaines villes industrielles du 19^e siècle telles que Montréal (Gauvreau et Olson, 2008) et Newburyport (Thernstrom, 1973). Selon Thernstrom, les journaliers urbains du 19^e siècle se caractérisaient par l'absence d'une fonction précise – ils devaient accomplir des tâches physiques de nature diverse pour lesquelles aucun type de formation n'était nécessaire –,

par la précarité de l'emploi – ils avaient souvent des travaux temporaires et pouvaient être mis à pied en tout temps – par un salaire « misérable » et par une mobilité géographique « exceptionnelle ». Ce concept de prolétariat « flotant »² a été critiqué, car il ignorerait le rôle des réseaux familiaux dans les stratégies migratoires des individus et des familles (Gilliland, 1998). De plus, le fait d'être si mobile sur le plan géographique n'aurait pas vraiment été une solution à la précarité des conditions de vie de ces ouvriers (Baskerville et Sager, 1998).

Les immigrants n'auraient pas toujours été surreprésentés parmi la classe ouvrière comparativement aux natifs. Par exemple, les analyses de Darroch et Ornstein (1980) sur un échantillon du recensement canadien de 1871 indiquent que les différences entre les hommes natifs et les immigrants en ce qui a trait à la distribution occupationnelle étaient petites. La plus grande différence serait justement au niveau des occupations les moins qualifiées. La probabilité d'occuper ces emplois aurait même été plus élevée parmi les natifs que parmi les immigrants européens.

Le point de vue de Darroch et Ornstein (1980) par rapport à la présence des immigrants dans la classe ouvrière ne s'oppose par nécessairement à celui suggéré par Gauvreau et Olson (2008) et par Thernstrom (1973), car l'étude de Darroch et Ornstein porte sur un échantillon qui comprend tant des endroits ruraux qu'urbains alors que les deux autres études portent sur des villes industrielles. Il est donc possible que les opportunités économiques pour les immigrants aient été plus limitées dans les villes – où ils auraient pu avoir accès à des emplois manuels en majorité peu qualifiés – que dans les petits villages et les districts ruraux – où ils auraient pu acquérir quelques acres de terre et exercer le métier de cultivateur.

1.1.3. L'origine ethnoculturelle

Les considérations précédentes sur le statut migratoire nous amènent à aborder l'aspect de l'origine ethnoculturelle. Dans le cas du Canada, certains chercheurs ont trouvé des différences entre les groupes ethnoculturels du 19^e siècle en ce qui a trait à leur représentation dans les catégories socioprofessionnelles. Par exemple, dans son étude sur la ville de Hamilton entre 1851 et 1861, Katz (1975) signale que les Irlandais catholiques avaient un handicap majeur sur le plan

² « Buffeted about from city to city, within the New England labour market, these men [the labourers] were permanent transients, helpless before the vicissitudes of a rapidly changing economy » (Thernstrom, 1973, p. 31).

socioéconomique : « the percentage of Irish Catholic labourers' sons remaining labourers is by far the highest (...) clearly, the sons of Irish Catholics inherited not only their fathers' poverty but their ethnic handicap as well » (p. 173). Il faut prendre en considération que parmi les individus nés en Irlande et qui habitaient en Amérique du Nord au milieu du 19^e siècle, il y avait certainement des immigrants récents ayant échappé à la famine dans leur pays de naissance. Les conditions de vie et de santé de ces immigrants auraient souvent été très précaires (Crowley et al., 2012; Thernstrom, 1973). Certains chercheurs indiquent l'importance de faire la distinction des irlandais selon leur appartenance religieuse – catholique ou protestante – dans le cadre nord-américain, car, en plus de la religion, ils auraient différé sur d'autres plans, tels que le socioéconomique (Darroch et Ornstein, 1984 et 1980, Katz, 1975).

Pour la ville de Montréal entre 1881 et 1901, Gauvreau et Olson (2008) signalent l'existence d'inégalités sociales selon l'origine ethnoculturelle. Parmi les trois groupes ethnoculturels les plus importants à Montréal à l'époque, ce sont les anglo-protestants qui auraient occupé la majorité d'emplois dans les deux catégories au sommet de la hiérarchie sociale, soit la grande et la petite bourgeoisie. Les irlando-catholiques auraient eu une présence importante parmi les commis et la petite bourgeoisie, quoiqu'ils auraient également été surreprésentés parmi les journaliers. Quant aux canadiens-français, ils auraient occupé la plupart des métiers dans la catégorie des ouvriers semi-spécialisés.

Les deux exemples précédents portent sur des populations urbaines et signalent l'existence de différences entre les groupes ethnoculturels en ce qui a trait à la division du travail. Les analyses de Darroch et Ornstein (1980) à partir d'un échantillon du recensement canadien de 1871 suggèrent que les différences entre les groupes ethnoculturels n'auraient pas été si marquées. Ces chercheurs soulignent que leurs données n'appuient pas l'argument répandu selon lequel la structure occupationnelle au Canada au 19^e siècle aurait été déterminée par l'identité ethnique : « No ethnic group dominates the class structure; no group is unequivocally proletarianized » (1980, p. 315), « There was some occupational specialisation among ethnic groups, but the specialisation was not sufficiently pronounced to support the view that the working population was deeply split along ethnic lines » (1984, p. 127). Par exemple, même si les irlandais catholiques étaient certainement surreprésentés dans la catégorie des journaliers dans les villes, leur situation en milieu rural aurait été différente, car leur présence dans les occupations non-manuelles y aurait été considérable.

Ces considérations ainsi que celles présentées précédemment par rapport aux immigrants suggèrent que les différences selon l'origine ethnique et le statut migratoire étaient particulièrement marquées dans les villes industrielles de l'Amérique du Nord dans la deuxième moitié du 19^e siècle.

1.1.4. L'âge et la longévité

Au cours de sa vie professionnelle, un individu peut avoir plus d'opportunités de changer de catégorie occupationnelle – et même de statut socioéconomique – à certains moments qu'à d'autres. En d'autres termes, la mobilité sociale pourrait être encouragée ou entravée par l'âge. Même si cette optique est intragénérationnelle en ce qu'elle concerne la trajectoire de vie d'un individu, elle peut être utile dans nos analyses sur la mobilité sociale intergénérationnelle, car, lors du moment de l'observation, les individus que nous allons étudier se trouvaient dans une étape donnée dans leur vie professionnelle. Van Leeuwen et Maas (1997) ont mentionné la difficulté de changer de statut social au cours de sa vie professionnelle : « Changing class is most difficult during one's career, less so at marriage and most likely at the start of a career » (p. 637). Le terme « class » fait référence à catégorie socioprofessionnelle, car Van Leeuwen et Maas se basent sur une classification occupationnelle pour analyser la mobilité sociale.

Le fait que la probabilité de changer de catégorie occupationnelle soit plus élevée parmi les jeunes adultes a aussi été noté par Darroch et Ornstein (1980). Même si leur étude se base sur un seul ensemble des données transversales, ces chercheurs fournissent une réflexion intéressante sur le cycle de vie professionnelle. Ils identifient des groupes d'âge qui représenteraient des périodes distinctes dans la trajectoire occupationnelle d'un individu : les premières années sur le marché du travail pourraient s'étendre jusqu'à l'âge de 24 ans environ; entre les 25 et les 34 ans, « the early middle years », les chances de changer de catégorie occupationnelle seraient les plus élevées; entre les 35 et les 54 ans – soit la période qui impliquerait le plus de responsabilités familiales –, l'individu chercherait la stabilité occupationnelle; finalement, la retraite arriverait à partir de l'âge de 55 ans. Les seuils qui distinguent ces groupes d'âge peuvent être discutables. Par exemple, Dillon (2008) signale que dans le recensement canadien de 1901, la proportion d'hommes qui se déclaraient retraités ne commençait à être considérable qu'à partir de l'âge de 70 ans, âge auquel la majorité des hommes (environ 80%) continuaient tout de même à fournir

une occupation au recensement sans se déclarer comme retraités. Cependant, la conception du parcours de vie professionnelle proposée par Darroch et Ornstein est utile pour avoir une idée des périodes où la mobilité sociale pourrait être plus (ou moins) probable.

Les opportunités de changer de statut social au cours de sa vie auraient aussi pu varier selon le type d'occupation. Par exemple, Gauvreau et Olson (2008) mentionnent que, pour les montréalais de la fin du 19^e siècle, les perspectives d'avancement en termes de revenu et de prestige auraient différé selon le type de métier. Pour les individus ayant des métiers au bas de l'échelle sociale, tels que les journaliers et les ouvriers peu ou non-qualifiés, ces perspectives auraient été minimales. Par contre, les individus ayant un emploi associé à un statut socioéconomique élevé, tels que les marchands et les professionnels, auraient vu leur revenu augmenter au cours de leur vie (Olson et Thornton, 2011; Gauvreau et Olson, 2008).

Une perspective différente par rapport au parcours de vie et à la mobilité sociale est examinée par Gagnon et al. (2011). Ces chercheurs s'intéressent à l'impact du changement de statut social sur la longévité et la mortalité des hommes adultes dans la région du Saguenay entre 1840 et 1971. Contrairement à leurs attentes, il semble que le fait d'être dans une classe sociale favorisée n'était pas nécessairement associé avec une mortalité plus basse : dans les dernières décennies du 19^e siècle et les premières décennies du 20^e, les cols blancs – soit la classe la plus favorisée – auraient été particulièrement désavantagés. Durant cette période, même les journaliers auraient eu des taux de mortalité plus bas comparativement aux cols blancs. Ce résultat inattendu serait dû au fait que parmi les journaliers il y avait une proportion considérable d'ex-cultivateurs, lesquels avaient les niveaux de mortalité les plus bas peu importe la période considérée. Pour les cultivateurs, le fait de quitter la ferme pour devenir cols blancs aurait augmenté leurs probabilités de décès, alors que les travailleurs manuels auraient été avantagés par le même changement. Si le fait de changer d'une occupation manuelle à une occupation non-manuelle semble avoir été un facteur de diminution de la mortalité, les chercheurs soulignent que ces résultats ne leur permettent pas de conclure si la mobilité sociale ascendante était « un facteur protecteur » en soi : probablement, la mobilité sociale ascendante dans ce cas ne ferait qu'identifier les individus les plus habiles et les plus robustes. Cet argument rejoint celui présenté précédemment par rapport à la migration, à savoir, le fait que les individus que nous allons observer et étudier pourraient avoir été sélectionnés selon des caractéristiques que nous ne pouvons pas mesurer, telles que les talents, les habiletés et une résistance physique particulière.

1.1.5. L'industrialisation et les changements dans le marché du travail

Jusqu'ici, nous avons présenté une série de facteurs micro – au niveau des individus et des familles – qui affectent la mobilité sociale. Les facteurs au niveau macro sont également importants à considérer, car les individus que nous allons étudier habitaient dans des familles dont les caractéristiques, les comportements et les stratégies s'inscrivent dans un cadre plus large. Ce cadre ou contexte est celui du début et de la mise en place de l'industrialisation au Canada, ce qui implique que le scénario de notre étude est marqué par des transformations socioéconomiques importantes. Nous incluons les apports de chercheurs ayant étudié d'autres populations, principalement européennes et nord-américaines, à l'époque de l'industrialisation.

Nous avons précédemment fait référence à Zijdemans (2010), qui souligne que les résultats de son étude contredisent la thèse de la modernisation (Blau et Duncan, 1967; Kerr et al. 1960; Treiman, 1970). Selon cette thèse, l'association entre le statut social du père et celui du fils aurait diminué durant l'industrialisation en raison de la probabilité décroissante d'hériter le métier du père. Les résultats de Zijdemans indiquent que, dans la province néerlandaise de la Zélande, l'effet du statut social du père sur celui du fils n'aurait pas été affaibli durant l'industrialisation. Au contraire, selon Knigge et al. (2014), les facteurs liés à l'industrialisation, notamment le développement des réseaux de communication et du transport de masse ainsi que l'urbanisation, auraient fait diminuer l'influence du statut du père sur celui du fils aux Pays-Bas à partir de la deuxième moitié du 19^e siècle. Dans une étude sur une autre province néerlandaise (Utrecht), Delger et Kok (1998) suggèrent que l'industrialisation aurait « obligé » certains fils à avoir un statut social plus élevé comparativement à leur père : la diminution d'ouvriers non-qualifiés chez les fils par rapport aux pères aurait été en quelque sorte forcée, car dans le nouveau marché du travail il y aurait eu moins de places pour ces travailleurs et plus d'opportunités dans les catégories de travail non-manuel et manuel qualifié.

Les résultats de certaines études canadiennes vont dans le sens de l'argument de Delger et Kok (1998) en ce qui a trait aux changements dans le marché du travail durant l'industrialisation. Par exemple, dans leur étude sur la région du Saguenay dans la période 1851-1951, de Sève et Bouchard (1998) signalent que la mobilité sociale descendante aurait été plutôt rare alors que la mobilité ascendante aurait augmenté au cours du temps, tant parmi les fils des non-cultivateurs que parmi les fils des cultivateurs. Une observation similaire a été faite par Gauvreau et Olson

(2008) dans leur étude sur la ville de Montréal dans les deux dernières décennies du 19^e siècle : la mobilité sociale ascendante du point de vue intergénérationnel y aurait été fréquente surtout parmi les journaliers. De façon similaire, dans son étude sur la mobilité sociale des chefs de ménage à Peel County (Ontario) dans la période 1850-1870, Gagan (1976a) a noté l'augmentation, d'un recensement à l'autre, de la proportion de travailleurs non-manuels dans la distribution occupationnelle. Cette augmentation irait de pair avec la présence d'une population de consommateurs de biens et de services de plus en plus « sophistiquée ».

Dans les exemples précédents, la mobilité sociale ascendante s'expliquerait en partie par des changements structuraux : avoir un métier peu ou non-qualifié serait devenu moins utile au cours du développement industriel, car le nouveau marché du travail aurait nécessité davantage de travailleurs ayant un certain niveau de qualifications, par exemple des travailleurs manuels spécialisés, du personnel administratif et de gestion de la production. L'apprentissage des compétences requises pour avoir accès à ce type d'emplois aurait eu lieu à l'école : « the direct inheritance of occupation from father to son also decreased because many new occupations (e.g., factory and service jobs) were not easily taught at home » (Knigge et al, 2014, p. 552). Cependant, l'industrialisation aurait également pu provoquer une augmentation de la part des ouvriers les moins qualifiés. Par exemple, au Saguenay, la part des cultivateurs dans la population masculine aurait diminué au profit du groupe des ouvriers peu ou non-qualifiés, notamment à partir du début du 20^e siècle (Gagnon et al., 2011, Trembaly et Vézina, 2008).

Les exemples précédents indiquent que l'industrialisation a certainement provoqué des changements généraux dans le marché du travail. Essentiellement, la part des cultivateurs dans la distribution occupationnelle a diminué, alors que celle des travailleurs non-manuels ainsi que celle des travailleurs manuels a augmenté (Long et Ferrie, 2013; Gagnon et al., 2011; Zijdeman, 2010; Tremblay et Vézina, 2008; de Sève et Bouchard, 1998; Delger et Kok, 1998; Van leeuwen et Maas, 1997). Au Canada, malgré le déclin progressif de l'agriculture, le métier de cultivateur aurait tout de même continué à dominer la distribution occupationnelle durant les dernières décennies du 19^e siècle et même jusqu'aux premières décennies du siècle suivant dans certaines régions, par exemple au Saguenay (Gagnon et al., 2011; Tremblay et Vézina, 2008). Darroch et Ornstein (1984) suggèrent même une transition du métier de journalier vers le métier de cultivateur dans la région centrale de l'Ontario entre 1861 et 1871. Durant cette décennie, la part des cultivateurs dans la région aurait augmenté. Un autre exemple est fourni par Gagan (1976a),

qui mentionne que la mobilité sociale des chefs de ménage sédentaires (soit ceux n'ayant pas quitté Peel County entre 1850 et 1870) aurait été majoritairement en direction du métier de cultivateur: « it does seem evident that whatever opportunities were available to become farmers in this community were filled » (p. 160).

Finalement, bien que les opportunités économiques soient devenues plus ou moins nombreuses d'une catégorie occupationnelle à l'autre et d'une région à l'autre, la stabilité socioprofessionnelle du point de vue intergénérationnel serait demeuré importante au 19^e siècle, notamment parmi les cultivateurs (Tremblay et Vézina, 2008; de Sève et Bouchard, 1998; Delger et Kok, 1998; Van Leeuwen et Maas, 1997). En plus de leur stabilité socioprofessionnelle, les cultivateurs constitueraient un groupe particulièrement sédentaire (Darroch, 2015; Gagnon et Bohnert, 2012; Dillon, 2002; Delger et Kok, 1998; Van Leewen et Maas, 1997). Selon Peil et Bonow (2013), la stabilité et la sédentarité chez les cultivateurs constitueraient une réaction aux transformations provoquées par la modernisation dans la deuxième moitié du 19^e siècle : « the identity of the farmer became more fixed spatially and socially in the modernization process. The early nineteenth-century movement patterns and family strategies were more flexible, in a way modern, than later into the century » (p. 263).

En somme, en ce qui concerne l'analyse de la mobilité sociale, les études présentées dans cette section signalent l'importance des facteurs suivants : l'occupation et le statut social du père, le décès de ce dernier, la capacité à lire et à écrire chez les parents, l'éducation, la taille de la fratrie, le rang de naissance, la mobilité géographique (par exemple, les mouvements entre les campagnes et les villes), le statut migratoire, l'origine ethnoculturelle, l'âge, l'âge au mariage et le statut social de l'épouse. En plus des changements structuraux d'ordre général mentionnés ci-haut, d'autres transformations socioéconomiques et démographiques se sont produites au Canada dans la deuxième moitié du 19^e siècle. Puisque la mobilité sociale peut être affectée par les développements dans ces domaines, ces facteurs contextuels seront l'objet de la section suivante.

1.2. Les transformations socioéconomiques et démographiques au Québec et en Ontario à l'aube de l'industrialisation

1.2.1. Les changements socioéconomiques : le rapport entre la population et les ressources

La croissance de la population est un élément important non seulement au niveau macro, sinon aussi pour comprendre les trajectoires familiales et individuelles au Canada à la fin du 19^e siècle. La croissance de la population canadienne aurait été plus importante dans la première que dans la deuxième moitié du 19^e siècle : selon McInnis (2000a), les niveaux de fécondité élevés ainsi que la forte immigration³ auraient contribué à la croissance de la population à un taux annuel moyen d'environ 3,8% durant la première moitié du 19^e siècle. En raison de la forte émigration canadienne ainsi que du déclin des niveaux de fécondité durant les quatre dernières décennies du 19^e siècle, ce taux aurait diminué jusqu'à 1,3% par année. Même avec ce ralentissement de la croissance durant la deuxième moitié du siècle, la population du Québec et de l'Ontario ensemble aurait plus que doublé en 50 ans : d'environ 1 829 milliers vers 1851, elle aurait été d'environ 3 800 milliers au début du 20^e siècle (McInnis, 2000a).

Cet accroissement de la population aurait eu comme conséquence non seulement la création d'un surplus d'individus – individus qui devraient éventuellement aller sur le marché du travail – mais aussi la saturation des terres. McInnis (2000b) suggère que le passage d'une situation d'abondance à une situation de saturation s'est produit pratiquement dans une seule génération, de sorte que vers 1860 il n'y avait plus de terres disponibles pour l'agriculture. Nous pouvons concevoir que cette situation ait été un facteur de pression et d'instabilité important pour la plupart des familles, car au milieu du 19^e siècle la majorité de la population canadienne habitait en milieu rural (Dillon et Joubert, 2012). De plus, la propriété (terrienne ou immobilière) était importante pour assurer le présent et le futur des familles (Darroch et Soltow, 1994) : l'accès à la terre – par des stratégies telles que le pluriétablissement et la réallocation familiale – et la transmission du patrimoine familial entre les générations étaient, en effet, des éléments importants dans le modèle de reproduction familiale à l'époque (Bouchard, 1996a; Gagan, 1976b).

³ McInnis (2000a) estime que le solde migratoire au Canada a été positif entre 1821 et 1861, avec 106, 184, 111 et 86 milliers d'immigrants par décennie respectivement.

Ce système de reproduction familiale aurait rencontré des obstacles importants en raison des développements liés au rapport entre la population et la terre. Par exemple, au Saguenay « la saturation des écoumènes locaux, combiné à l'augmentation continue de la population, a forcément entraîné un manque de places, les paysans trouvant de moins en moins à établir leur fils » (Bouchard, 1996a, p. 408). L'établissement des fils sur la terre étant menacé, quitter la région constituait une alternative pour les non-établis, lesquels auraient contribué à la croissance de la population urbaine. Les grandes villes auraient certainement attiré une partie importante de ces jeunes adultes, mais il ne faudrait pas surestimer l'attrait que ces villes auraient pu exercer sur les migrants, car le fait d'avoir accès à un réseau de soutien en cas de besoin, c'est-à-dire de maintenir les liens familiaux et avec les amis dans le même village ou dans les villages contigus, aurait pu avoir une influence considérable sur le choix de l'endroit de destination (Gaffield, 1991; Darroch, 1981). Il faut souligner que des formes de compensation autres que l'accès à la terre existaient également pour les enfants : des compensations monétaires et, de plus en plus au fil du temps, l'investissement dans leur éducation, auraient été des moyens à travers lesquels les familles arrivaient à donner leur part d'héritage aux enfants (Gaffield, 1991). D'une forme ou l'autre, le système avait des tendances égalitaires – sauf selon le sexe – et avait pour principe de transmettre le patrimoine de la famille afin de garantir le bien-être des générations futures (Bouchard, 1996; Gagan, 1976).

Les considérations précédentes par rapport à la saturation des terres cachent le fait que, dans certaines régions, il y avait des terroirs encore disponibles dans les dernières décennies du 19^e siècle, et ce tant en Ontario (Darroch et Ornstein, 1984) qu'au Québec (Tremblay et Vézina, 2008; Courville, 1996; Séguin et al., 1995). Pour le Québec, Séguin et al. (1995) mentionnent un déplacement important de la population « des rives du fleuve vers l'intérieur des terres, puis la périphérie de l'axe [laurentien] » ainsi qu'une « augmentation du nombre d'acres occupés ou possédés » entre 1831 et 1871. Certaines régions auraient effectivement été en pleine expansion, tel que semble avoir été le cas du centre de l'Ontario, où malgré la « crise agricole » des années 1860s, il y a eu une augmentation du nombre de propriétaire terriens : « In an era when there were also clear signs of early industrialization, there was certainly no broad trend toward proletarianization: there was still accessible land for farming throughout the region » (Darroch et Ornstein, 1984, p. 136). En effet, malgré l'avancée de l'industrialisation au cours des dernières décennies du 19^e siècle, l'agriculture a continué à être très importante durant cette période

(Tremblay et Vézina, 2008; Darroch et Soltow, 1994; Gaffield, 1991; Darroch et Ornstein, 1984), voire la base économique d'un grand nombre de familles. Le travail salarié constituait souvent une source de revenu secondaire (Gaffield, 1991).

Si l'augmentation de la population a provoqué le déplacement de nombreuses familles vers des terroirs (périphériques) encore inexploités, d'autres se sont tournées vers les villages et les villes, contribuant de la sorte à la croissance de la population urbaine (Courville, 1996). Selon McInnis (2000a), seulement 13,2% de la population canadienne habitait en milieu urbain en 1861; ce pourcentage aurait été de 28,7% en 1901. Au Québec, la majorité de la population urbaine était concentrée dans deux grandes villes, soit Montréal et la ville de Québec. Certains villages québécois auraient tout de même atteint une taille considérable et acquis le statut de villes⁴ entre le milieu du siècle et 1881, par exemple St. Hyacinthe, Trois-Rivières et Sherbrooke. En Ontario, la population urbaine était distribuée dans un plus grand nombre de villes comparativement au Québec, car en plus des grandes villes – Toronto, Hamilton, Kingston, London et Ottawa –, il y avait davantage de villes de taille plus petite, telles que St. Catharines, Hull, Guelph, Brockville, Belleville et Brantford. McInnis (2000a) souligne la croissance spectaculaire de la population des deux plus grandes villes, soit Montréal (avec 90 000 habitants en 1861) et Toronto (avec 45 000 habitants en 1861) : leur population se serait multipliée par quatre et par cinq respectivement entre 1861 et 1901.

L'augmentation de la consommation engendrée par la croissance de la population urbaine aurait encouragé le développement industriel ainsi que la transformation du secteur agricole. Deux transitions économiques auraient d'ailleurs caractérisé la deuxième moitié du 19^e siècle au Canada (Séguin et al., 1995; Gentilcore, 1993): 1) le passage d'une agriculture majoritairement céréalière (surtout la récolte du blé) à une agriculture mixte plus spécialisée, orientée vers l'élevage et ses produits dérivés (par exemple, l'industrie laitière) mais aussi vers la culture d'autres denrées (par exemple, l'avoine et les pommes de terre) et 2) le passage d'une économie orientée vers le commerce transatlantique (surtout l'exportation de blé vers l'Angleterre) à une économie tournée vers les échanges internes et avec États-Unis. Ces transitions auraient été soutenues par l'urbanisation, car il semble que les producteurs préféraient s'installer à proximité

⁴ Selon le type de district (par exemple : « city / ville ») indiqué dans le volume de statistiques agrégées du recensement de 1881 (Département de l'agriculture, 1882).

des villes, où ils pouvaient compter sur un grand nombre de consommateurs et sur l'accès à des réseaux de transport efficaces (Séguin et al., 1995).

Pour le Québec de la période 1831-1871, Séguin et al. (1995) distinguent les petits exploitants des véritables producteurs. Les premiers, plus nombreux que les seconds, produisaient en petites quantités des denrées surtout destinées à la consommation familiale et locale. Par contre, les véritables producteurs étaient orientés vers l'échange, car leur volume de production était important et leur emplacement était à proximité des villes et des réseaux de transport. Séguin et ses collègues indiquent que parmi ces véritables producteurs, les moyens et les gros exploitants se seraient déplacés vers la région de Québec au cours de la période, alors que les très gros exploitants seraient restés à Montréal, où leur nombre aurait continué à augmenter. Par ailleurs, ces chercheurs mentionnent que les conditions du milieu (par exemple la qualité du sol) étaient moins favorables pour l'agriculture dans la région de Québec comparativement à la région de Montréal.

Les considérations précédentes soulignent l'importance soutenue de l'agriculture au Canada dans une période de transformations économiques. Néanmoins, il existait des différences entre l'Ontario et le Québec, notamment dans le secteur agricole. Le passage de la culture du blé à l'élevage et à la récolte d'autres denrées se serait produit au Québec à partir des années 1830s, alors qu'il n'aurait commencé en Ontario que deux décennies plus tard (Gentilcore et al. 1993).

Malgré les transformations qu'a subi le secteur agricole durant la deuxième moitié du 19^e siècle, il semble que certains individus, ne voyant plus de futur dans l'agriculture, aient préféré se tourner vers le travail industriel dans les villes (Bradbury, 1993). McInnis (2000b) suggère que ce pessimisme était plus répandu au Québec qu'en Ontario⁵ : si au Québec plusieurs cherchaient à « fuir » l'agriculture, leurs voisins ontariens auraient été plus attachés à la ferme. Cet attachement des ontariens à l'agriculture pourrait s'expliquer en partie par la productivité des fermes : selon Darroch (1999), même dans les années 1860s (soit les années de « crise »), « a clear majority of Ontario's farm families produced modest marketable surpluses and very likely had attained some relative independance and security » (p. 438). De plus, il semble que la promotion de l'agriculture en Ontario était renforcée par l'éducation : « responding to and promoting changes in farming was a strong agricultural education system » (Gentilcore et al.

⁵ La production nette par ferme au Québec, qui représentait 75% de celle d'une ferme en Ontario en 1851, ne représentait que 57% en 1891 (McInnis, 2000b).

1993). Par contre, pour le Québec, Roby (1996) souligne le caractère instable du secteur agricole, marqué par des périodes de mauvaise récolte. Lors des mauvaises récoltes

la mauvaise fortune [des] agriculteurs se répercute sur celle des petits propriétaires et des journaliers agricoles (...) Beaucoup de ces ruraux choisissent d'aller travailler temporairement aux États-Unis afin d'accumuler rapidement l'argent nécessaire pour payer leurs dettes et recommencer à neuf (p. 123).

En plus de l'importance soutenue de l'agriculture, il faut souligner le développement des industries canadiennes au cours de la deuxième moitié du 19^e siècle (Walder et Hiebert, 1993) : la production associée au secteur primaire a dominé l'économie industrielle, par exemple la fabrication d'équipements pour l'agriculture et pour le chemin de fer, ce qui était en partie lié au développement de l'ouest canadien. Le secteur manufacturier a aussi subi des développements importants dans la période, notamment avec la croissance de l'industrie textile, laquelle était implantée surtout à Montréal. Ce secteur aurait d'ailleurs été favorisé par la mise en place de la Politique Nationale en 1879. Cette mesure protectionniste visait à encourager les manufactures canadiennes en augmentant les tarifs sur les manufactures importées, lesquelles provenaient surtout des États-Unis.

Le « cœur » de l'industrialisation aurait été situé dans les villes de Toronto, Hamilton et London, en Ontario, et Montréal, au Québec. Ces villes comptaient avec « une population nombreuse, des entrepreneurs industriels compétents, un puissant secteur tertiaire, un emplacement au centre d'un système de transport bien développé et la proximité à un centre économique en plein essor au sud » (Walder et Hiebert, 1993). Pour Montréal, Gauvreau et Olson (2008) mentionnent que « le développement de la ville et la diversification de l'économie industrielle [auraient contribué] à nourrir le flux migratoire » (p. 89). Il est vraisemblable que les migrants qui se dirigeaient vers les villes aspiraient à améliorer leur sort. Cependant, cet objectif n'était pas toujours concrétisé, car les postes auxquels les immigrants y avaient accès étaient souvent les plus précaires. De plus, le problème du chômage, déjà présent dans la société canadienne à la fin du 19^e siècle, aurait été plus important dans les grandes villes (Baskerville et Sager, 1998). Les journaliers urbains auraient été particulièrement fragiles, car ils étaient surreprésentés parmi les chômeurs et parmi les familles vivant sous le seuil de pauvreté. En raison de la similarité des conditions dans les villes canadiennes à l'époque et des coûts liés à la migration, il est peu probable que ces travailleurs aient changé d'une ville à l'autre à la recherche de meilleures perspectives de vie (Baskerville et Sager, 1998; Gilliland, 1998; Darroch, 1981) :

one's chances of escaping poverty simply by moving from one center to another were not high. Where the conditions of poverty were so similar across cities, poverty cannot be reduced to a regional problem, and the movement of surplus labour from one city to another was no panacea (Baskerville et Sager, 1998, p. 137).

Si la mobilité interne semble avoir été une stratégie (pas toujours efficace) liée à la mobilité occupationnelle, l'émigration vers les États-Unis est devenue une stratégie de plus en plus répandue à partir des 1860s.

1.2.2. Les changements démographiques : l'émigration vers les États-Unis, le déclin des niveaux de fécondité et l'augmentation de l'âge au mariage

De pays d'immigration, le Canada a passé à être un pays d'émigration dans les dernières décennies du 19^e siècle. Selon McInnis (2000b), 1,9 millions de canadiens auraient émigré aux États-Unis entre 1861 et 1901, dont environ 609 milliers de canadiens-français et 1,3 millions de canadiens anglais⁶. Ce fort mouvement d'émigration, composé principalement par des canadiens de naissance ainsi que par un bon nombre d'étrangers de passage, se dirigeait essentiellement vers les États-Unis, où les salaires étaient plus élevés, des terres agricoles étaient disponibles et l'offre d'emploi dans les villes était supérieure (McInnis, 2000b; Dillon, 2002; Bouchard, 1996a; Bradbury, 1993). Contrairement aux canadiens-français, lesquels se dirigeaient principalement vers les villes industrielles de la Nouvelle Angleterre, les ontariens auraient préféré s'installer sur des terres cultivables, ce qui ne surprend guère, étant donné l'attitude contrastée des deux groupes par rapport à l'agriculture (plus pessimiste au Québec et plus optimiste en Ontario). Le travail saisonnier ou temporaire chez les voisins du sud était une autre alternative pour « recommencer à neuf » (Roby, 1996) ou simplement pour contribuer au revenu familial (Little, 1992). À l'intérieur du Canada, quelques milliers d'ontariens auraient commencé à migrer vers de nouvelles terres à l'ouest à partir de la fin des années 1870s (McInnis, 2000b).

Un autre changement de comportement démographique important qui a commencé durant cette période est la baisse des niveaux de fécondité. Toujours élevée dans les deux provinces vers 1860⁷, la fécondité a commencé sa descente d'abord en Ontario puis au Québec. Entre 1871 et

⁶ McInnis (2000a) estime que le solde migratoire des quatre dernières décennies du siècle a été de -229, -224, -263 et -283 milliers respectivement.

⁷ L'indice de fécondité légitime (Ig) maximum était de 0,868 et de 0,765 en 1861 au Québec et en Ontario respectivement (McInnis, 2000a). Cet indice est le rapport entre le nombre de naissances des femmes mariées

1891, la fécondité aurait diminué de 31,2% en Ontario et de 7,4% au Québec (Gauvreau et al., 2007). Dans le cas de l'Ontario, il a été suggéré que la baisse importante de la fécondité, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, ait été une stratégie qui visait à assurer la propriété et qui encourageait l'investissement dans les enfants : une certaine crainte vis-à-vis la dépendance du travail salarié et la perte de la propriété serait associée au contrôle de la fécondité et à l'augmentation de la participation à l'école en Ontario (Darroch, 1999). Malgré le faible déclin comparativement à l'Ontario, la fécondité au Québec a commencé sa descente – lentement mais sûrement – dans les dernières décennies du 19^e siècle (Gauvreau et Gossage, 2001). Cette baisse se serait produite d'abord parmi certains sous-groupes de la population, dont les couples habitant en milieu urbain, d'origine ethnoculturelle autre que franco-catholique (donc anglo-protestante et irlandaise-catholique) (Gauvreau et al. 2007). La distinction entre les régimes démographiques de ces trois groupes ethnoculturels est mise en lumière par Gauvreau et Olson (2008) et par Olson et Thornton (2001) dans leurs études sur la population montréalaise du 19^e siècle. Le régime des canadiens-français se caractérisait par une forte mortalité infantile, par le mariage précoce, par la fécondité élevée ainsi que par le sevrage rapide des nourrissons. Par rapport aux canadiens-français, les anglo-protestants se mariaient plus tardivement, leurs niveaux de mortalité infantile étaient plus bas et leur fécondité était en déclin. Le régime des irlandocatholiques se distinguait par des mariages encore plus tardifs ainsi que par des intervalles intergénéraliques plus longs. Dans les deux groupes anglophones, l'âge au mariage était plus élevé et la durée de l'allaitement était plus longue comparativement aux canadiens-français.

Des changements concernant la nuptialité ont également eu lieu durant la deuxième moitié du 19^e siècle : dans cette période, l'âge au mariage a progressivement augmenté. Pour l'Ontario, Ward (1990) calcule des âges moyens au premier mariage pour les femmes natives de 20,6 ans vers 1860 et de 22,9 ans vers 1891. La figure correspondante pour les hommes natifs de l'Ontario est de 24,4 ans vers 1860 et de 25,6 ans vers 1891. Les immigrants en Ontario auraient eu des âges au mariage un peu plus élevés comparativement aux natifs. Au Québec, l'âge moyen des femmes au premier mariage serait passé de 24,5 ans en 1861 à 24,7 ans en 1891. Celui des hommes serait passé de 26,5 ans à 27,2 ans durant les mêmes deux années, respectivement (Gossage, 1991). Ces calculs suggèrent que durant les dernières décennies du 19^e siècle, l'âge

observées dans une population et le nombre de naissances que ces mêmes femmes auraient eues si elles avaient les taux de fécondité par âge des femmes Hutterites.

moyen au premier mariage était plus élevé au Québec qu'en Ontario (tant parmi les hommes que parmi les femmes), mais que l'augmentation de l'âge au mariage aurait été plus importante en Ontario qu'au Québec, notamment parmi les femmes.

Dans son étude sur l'âge au mariage à Saint-Hyacinthe, Gossage (1991) fournit une analyse intéressante des différences d'âge lors du premier mariage selon la catégorie socioprofessionnelle : puisque le soutien de la famille chez les journaliers se basait sur l'accès à un salaire, ils se mariaient plus tôt (à 22,6 ans et à 19,5 ans en moyenne dans les périodes 1864-1871 et 1884-1891, respectivement) comparativement aux cultivateurs et aux travailleurs non-manuels (lesquels se mariaient respectivement à 25,3 ans et à 27,9 ans en moyenne dans les deux mêmes périodes). Parmi les cultivateurs et les travailleurs non-manuels, la raison du délai du mariage était le temps qu'il fallait avant d'atteindre un cumul suffisant de ressources qui puisse assurer le soutien d'une nouvelle famille :

Farmers needed access to sufficient land to support a family before they could contemplate marriage. Whether that land was acquired through purchase or through some form of inheritance (...) a waiting period might well be involved. Similarly, professionals and others in non-manual occupations needed time to acquire an education or sufficient capital to go into business on their own account (Gossage, 1991, p. 72).

En somme, les dernières décennies du 19^e siècle ont constitué une période de transformations importantes sur les plans démographique, économique et social pour le Canada. Les études sur la mobilité sociale présentées dans la première partie de ce chapitre montrent bien que ce phénomène est affecté par les développements dans tous ces domaines. Des différences entre le Québec et l'Ontario ont également été soulignées. Les éléments apportés par les études présentées dans ce chapitre fournissent donc le point de départ de cette recherche et nous permettent de concevoir la direction possible des résultats.

1.3. Question de recherche et hypothèses

Considérant que certains enfants n'héritaient pas de terre, que celle-ci est devenue de plus en plus difficile d'accès dans certaines localités entre 1852 et 1881 et que, malgré la création de nouveaux emplois, la stabilité socioprofessionnelle semble avoir été prédominante du point de vue intergénérationnel, quelle était la probabilité pour un fils habitant au Québec ou en Ontario au milieu du 19^e siècle d'avoir un destin différent par rapport à son père du point de vue

socioprofessionnel? Cette question souligne l'intérêt à connaître les caractéristiques qui favoriseraient (ou qui entravaient) la mobilité entre catégories socioprofessionnelles à une époque de transformations du marché du travail.

Avant de présenter nos hypothèses, nous voulons souligner le caractère comparatif de notre recherche : étant donné les différences entre le Québec et l'Ontario en ce qui a trait au calendrier des changements dans les secteurs économiques, notamment dans le domaine agricole, nous voulons explorer la façon dont ces différences pourraient avoir un impact sur la structure du marché du travail et sur la mobilité sociale des individus dans chacune de ces provinces.

À partir des éléments présentés dans la revue de la littérature, nous pouvons nous attendre à ce que, malgré les importantes transformations économiques qui ont eu lieu entre 1852 et 1881, *le statut socioprofessionnel du père ait continué à être un déterminant puissant du statut chez les fils, notamment parmi les cultivateurs*. En d'autres mots, nous nous attendons à ce que la continuité socioprofessionnelle entre les pères et les fils soit prédominante. Une proportion importante de fils aurait tout de même pu changer de catégorie socioprofessionnelle. En raison du développement industriel au cours de la période étudiée ainsi que des exigences dans le nouveau marché du travail, nous nous attendons à observer une *augmentation de la part des travailleurs non-manuels et manuels (notamment les qualifiés)*. Cependant, la production dans les usines – par exemple, l'industrie textile à Montréal – aurait également pu employer de la main d'œuvre peu qualifiée, ce qui suggère la possibilité que la part de ces travailleurs dans la distribution occupationnelle ait aussi augmenté. L'augmentation de la part de travailleurs non-manuels et manuels (tant les qualifiés que les moins qualifiés) impliquerait une *diminution de la part des cultivateurs chez les fils comparativement aux pères*.

Puisque les nouveaux emplois requéraient souvent la connaissance et l'application de certaines notions qui étaient apprises à l'école, il est vraisemblable que la fréquentation scolaire chez les fils ait augmenté leurs chances d'avoir une occupation non-manuelle ou manuelle qualifiée. Nous nous attendons à ce que *les chances d'être ouvrier peu ou non-qualifié ou journalier soient moins élevées parmi les enfants ayant fréquenté l'école que parmi les enfants non instruits*.

Pour les autres variables pertinentes, nous anticipons les effets suivants : des différences entre les fils selon leur position dans la fratrie – notamment entre les aînés et les cadets –, lesquelles pourraient se manifester par des chances plus réduites chez les cadets d'atteindre un

meilleur statut socioprofessionnel; des différences entre les groupes ethnoculturels en ce qui a trait à la probabilité d'être dans l'une ou l'autre des catégories socioprofessionnelles : par exemple, les chances d'être travailleur non-manuel pourraient être plus élevées parmi les anglais alors que celles d'être travailleur manuel pourraient être plus élevées parmi les canadiens-français et parmi les irlandais; des probabilités plus élevées d'être journalier parmi les immigrants ainsi que parmi les individus d'origine irlandaise-catholique; un effet négatif du fait d'avoir vécu le décès du père pendant l'enfance sur les chances d'atteindre un meilleur statut socioprofessionnel; et, finalement, un effet positif de l'âge sur la probabilité d'atteindre certains statuts socioprofessionnels, notamment ceux de travailleur non-manuel ou travailleur manuel qualifié.

À cause de certaines contraintes liées à la disponibilité et au type de données, nous ne pourrions pas observer l'effet de certaines variables, par exemple la capacité à lire et à écrire chez le père et l'âge au mariage. Par ailleurs, d'autres variables, soit le décès du père pendant l'enfance, la position dans la fratrie et la fréquentation scolaire, ne pourront être introduites dans l'analyse que par le moyen de proxies. Les limites associées aux données seront expliquées en détail dans le chapitre suivant, lequel contient également une présentation des sources de données, des variables et des méthodes à partir desquelles nous espérons avoir une meilleure idée de la mobilité sociale intergénérationnelle au Québec et en Ontario vers la fin du 19^e siècle.

Chapitre 2 - Sources de données, variables et méthodes

Cette étude est réalisée dans le cadre du projet international *Mining Microdata: Economic Opportunity and Spatial Mobility in Britain, Canada and the United States, 1850-1911*⁸. Ce projet vise à contribuer au débat autour de la mobilité sociale et géographique en Amérique du Nord et en Grande Bretagne à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle à partir de la création de trois ensembles de données représentatives et comparables pour les pays concernés, soit les États-Unis, le Canada, l'Angleterre et le pays de Galles. Ces ensembles de données consistent en les enregistrements jumelés des jeunes hommes âgés de 0 à 15 ans lors du premier recensement, de 1850/1 à 1880/1 et de 1880/1 à 1910/1.

Ce mémoire se concentre sur le Canada et sur le premier ensemble de données, soit celui de 1852 à 1881. La principale source de données sur laquelle se base cette étude est donc un échantillon jumelé, créé à partir des recensements canadiens de 1852 (échantillon de 20%) et de 1881 (lequel est disponible et numérisé dans sa totalité) : les enregistrements d'une sous-population précise, soit *les garçons habitant majoritairement en milieu rural au Québec ou en Ontario, âgés de 0 à 15 ans lors du recensement de 1852*, ont été jumelés automatiquement avec leurs enregistrements correspondants en 1881. L'échantillon jumelé comprend 4 226 individus au total. Les deux sources de données censitaires ont été préparées par l'équipe du Projet de recherche en démographie historique (PRDH) et le jumelage de données a été réalisé par le Historical Data Research Unit (HDRU) à l'Université de Guelph.

2.1. L'utilisation des données de recensement dans l'étude de la mobilité sociale intergénérationnelle

Les données censitaires fournissent trois grands avantages pour la réalisation de cette étude, soit la couverture de la majorité du territoire étudié, une richesse d'informations au niveau des individus et des ménages et la possibilité d'observer le père et le fils à des âges comparables. Concernant l'aspect géographique, les recensements couvrent l'ensemble du Canada – considérant l'évolution historique de son territoire entre 1852 et 1881 –, tout en fournissant des

⁸ Digging Into Data Challenge, ESRC/NSF/CRSH, équipe (Evan Roberts, leader), 2012-2014.

informations au niveau des provinces, des districts et des sous-districts. Par ailleurs, la similarité entre les recensements historiques de certains pays, dont ceux du Canada, des États-Unis et de l'Angleterre, favorise le caractère comparatif au niveau international (Long et Ferrie, 2007).

Quant au type et à l'utilité des informations, les recensements offrent généralement plus de renseignements par rapport à la condition socioéconomique et à la composition des ménages comparativement à d'autres sources, notamment les registres paroissiaux. À cet égard, Campbell et al. (2004) soulignent que « although [parish registers] allow family reconstitution, they almost never provide details on households. In other words, though they may identify who is related to whom, they do not specify who lives with whom » (p. 445). La disponibilité d'informations socioéconomiques ainsi que sur la composition des ménages constitue certainement un critère fondamental dans l'analyse de la mobilité sociale, ce qui suggère l'avantage d'utiliser des données censitaires dans l'étude du phénomène en question.

Nous avons précédemment mentionné les registres paroissiaux, car l'utilisation de ce type de données dans l'étude de la mobilité sociale intergénérationnelle a souvent été critiquée (par exemple, de Sève et Bouchard, 1998; Delger et Kok, 1998; Van Poppel et al. 1998). Ceci nous amène au troisième point, soit celui de la possibilité de comparer le père et le fils à des moments similaires dans leur trajectoire professionnelle. Les études sur la mobilité sociale intergénérationnelle qui se basent uniquement sur les registres de mariage auraient tendance à surestimer la mobilité sociale descendante des fils. Ceci serait dû au fait que l'utilisation de ces registres conduit à comparer les professions du père et du fils à des moments très différents dans leur trajectoire professionnelle : « Studies using marriage records are obviously comparing, for the most part, fathers (and/or fathers in law) who are nearing the end of their working lives with sons who are at a fairly early stage in theirs » (Prandy et Bottero, 2000, p. 4). Lors du mariage, le fils se trouverait alors dans une étape d'ascension sociale, alors que le père serait dans une période de stabilité professionnelle ou même vers la fin de sa carrière. Il faut reconnaître tout de même que les registres de mariage offrent des informations qui peuvent être utiles dans l'étude de la mobilité sociale et qui ne sont pas disponibles dans les recensements, tels que le statut social du père de l'épouse et l'âge au mariage.

L'utilisation de données censitaires jumelées dans notre étude sur la mobilité sociale intergénérationnelle est alors appuyée par la couverture géographique des données, par la disponibilité d'informations sur la composition et sur les conditions socioéconomiques des

ménages et par la possibilité de comparer le père et le fils à des moments similaires dans leur trajectoire professionnelle. Si, à la base, ce type de données semble adéquat pour nos propos, nous devons considérer les caractéristiques des sources, la disponibilité des variables pertinentes ainsi que les défis associés au jumelage des données.

2.2. Les recensements canadiens de 1852 et de 1881

2.2.1. Le recensement de 1852

Le « recensement personnel » de 1852 est le premier recensement nominatif de la population canadienne du 19^e siècle. Au total, 1 842 265 individus ont été recensés en l'année en question dans le territoire du Canada-Uni, lequel était alors composé par deux provinces, soit le Canada Ouest (l'Ontario) et le Canada Est (le Québec)⁹. Les modalités d'administration du questionnaire ont différé selon le statut rural ou urbain des districts : dans les districts ruraux, les énumérateurs devaient inscrire eux-mêmes les réponses fournies par les interrogés alors que dans les villes, un questionnaire vide était laissé dans chaque logement avant la date du recensement, soit le 11 janvier 1852. Les énumérateurs venaient ensuite chercher les questionnaires remplis et vérifiaient les réponses de tous les occupants du logement (Gagan, 1974). Quant aux répondants, ils devaient fournir des renseignements relatifs à leur situation telle qu'elle était en date du 11 janvier 1852 par rapport à une série de questions, dont le nom et le prénom, l'occupation, le lieu de naissance, la religion, l'âge au prochain anniversaire, le sexe, le statut matrimonial, le statut de membre / non-membre de la famille, la fréquentation scolaire et les incapacités (« sourd et muet », « aveugle » et « aliéné »). Par ailleurs, quelques questions visaient à identifier les naissances et les décès (avec leur cause et selon le sexe) survenus dans le ménage au cours de l'année précédent l'énumération. Certaines questions portaient sur le type de bâtiment (par exemple le type de maison ou le type de commerce s'il s'agissait d'une maison abritant un commerce) et ses occupants.

⁹ Deux recensements ont également été effectués en 1851 dans les colonies anglaises qui occupaient les actuelles provinces de la Nouvelle Écosse et du Nouveau Brunswick. Ces recensements n'ont pas été inclus dans l'échantillon de 20% du recensement de 1852 par des raisons méthodologiques (Dillon, 2005).

L'échantillon de 20% du recensement de 1852 contient les réponses à toutes les 41 questions posées dans le « recensement personnel » pour 248 595 individus. Dillon et Joubert (2012), qui ont examiné les caractéristiques de ce recensement ainsi que le potentiel de recherche à partir de cette source, indiquent que l'échantillon de 20% est largement représentatif de la population de l'époque¹⁰. Par ailleurs, elles soulignent que le recensement de 1852 offre la possibilité d'étudier la distribution spatiale de la main d'œuvre ainsi que les caractéristiques des économies locales en raison du découpage géographique fin (au niveau des sous-districts). La majeure limite posée par ce recensement est le manque d'un tiers des données, ce qui sera discuté plus loin.

Certains chercheurs ont critiqué la qualité du recensement de 1852. Par exemple, Gagan (1974) souligne la qualité inégale des manuscrits, dont le niveau de détail et de complétude varierait énormément d'un énumérateur à l'autre : « Perhaps more aggravating is the lack of consistency from one district to the next (at least in the rural districts) in the attention that was paid to form and detail » (p. 355). En particulier, Gagan critique le fait que certains énumérateurs aient indiqué les totaux par logement au lieu d'inscrire des marques individuels dans certaines colonnes, notamment celles sur le statut de membre / non-membre de la famille. Par rapport à ces variables, les analyses de Dillon et Joubert (2012) sur l'échantillon de 20% suggèrent que seulement 6% des observations auraient des totaux par logement, lesquels peuvent être corrigés à l'aide d'autres informations individuelles telles que le nom, l'âge et le statut matrimonial.

La qualité du recensement de 1852 a également été mise en doute par Curtis (2001), qui critique les incohérences internes de ce recensement ainsi que le risque de sur-dénombrement de la population en raison la combinaison des approches *de jure* (soit le fait d'être dénombré dans son lieu de résidence habituel) et *de facto* (soit le fait d'être dénombré dans le lieu où l'on se trouve lors du recensement). Cette combinaison d'approches, laquelle a également été utilisée dans le recensement de 1861, permet certainement de croire que la population aurait pu être sur-dénombrée, car chaque personne devait être inscrite dans son lieu de résidence habituel ainsi que dans le lieu où elle se trouvait la nuit du recensement (Gagan, 1974). Néanmoins, à partir de leur examen de deux échantillons des recensements de 1852 et de 1861 respectivement, Dillon et

¹⁰ Bien que Dillon et Joubert (2012) soutiennent que cet échantillon est, dans l'ensemble, « aléatoire et représentatif de la population totale de l'époque », elles signalent que les enfants de moins de cinq ans, les irlandais habitant au Canada Ouest et les célibataires sont sous-représentés par rapport aux statistiques agrégées.

Joubert (2012) et Darroch (2003) indiquent que le problème du sur-dénombrement semble minime. Dillon et Joubert (2012) signalent que les conclusions de Curtis se fondent sur une proportion minime des manuscrits.

La position de Curtis s'inscrit dans une optique selon laquelle le recensement serait un outil de domination politique : « [The Census] entails the grouping of subjects together to form a 'population' whose elements may then be selectively disaggregated and made the objects of social policy and projects » (Curtis, 2001, p. 3). Selon cette vision, le recensement serait un construit de la population à partir des catégories définies par les élites (Curtis, 1994), ce qui minimise le rôle des enquêtés. Certains chercheurs, par contre, soulignent la contribution des répondants. Par exemple, Darroch (2003) conçoit le recensement comme le résultat concret du dialogue entre les énumérateurs et les recensés. Dans le même ordre d'idée, Baskerville et Sager (1998) suggèrent que le recensement est le produit de divers auteurs : « to view this document as merely an example of an imposed construction of reality would be to miss a large part of the process by which it was created (...) the workforce was constructed by the census and also helped to construct it » (p. 196).

Même en considérant les perspectives plus optimistes par rapport au recensement de 1852, il est nécessaire d'identifier les difficultés que cette source pose aux utilisateurs des données. La disparition d'un tiers des manuscrits est, sans doute, le plus grand de ces obstacles : les manuscrits couvrant environ 34% de la population recensée au Canada en 1852 ont disparu avant d'avoir été microfilmés (Dillon et Joubert, 2012). Cette disparition a affecté principalement les grandes zones urbaines, et ce tant au Québec qu'en Ontario. Pour l'Ontario, les données sur la population de Toronto, de Kingston et de London sont totalement absentes. Pour le Québec, les données sur la population de Montréal, soit la plus grande ville canadienne à l'époque, sont manquantes, sauf pour le quartier de St. Louis (Dillon et Joubert, 2012).

Heureusement, des données sur les villes de Québec, de Hamilton et de Bytown (Ottawa) ont été conservées, de même que les enregistrements de plusieurs villages et villes de petite taille. Les données de Hamilton, de Bytown et de la ville de Québec peuvent être utilisées pour augmenter la représentation de la population urbaine dans l'échantillon de 20% par le moyen d'une variable de pondération, car 9,3% de la population en 1852 aurait été recensée dans les villes de Montréal, Toronto, Québec, Hamilton, Kingston, Bytown et London alors que le pourcentage correspondant dans l'échantillon n'est que de 4,8% (Dillon et Joubert, 2012).

La pondération n'est toutefois pas une solution idéale, car il y a des raisons de croire que les données des villes secondaires ne puissent pas vraiment substituer l'absence des données des deux plus grandes villes à l'époque, soit Montréal et Toronto. Par exemple, selon les statistiques agrégées, la composition ethnoculturelle et les opportunités économiques dans ces deux grandes villes semblent avoir été différentes par rapport à Hamilton, à Bytown et à la ville de Québec (voir l'annexe I, figures a et b) : en 1852, la proportion d'individus d'origine canadienne-française était plus importante à la ville de Québec (58,3%) qu'à Montréal (45%), où la part de la population en provenance de l'Irlande et de l'Écosse était plus importante (25,8% vs. 16,6% à Québec). La part de la population canadienne-française était minime dans des villes ontariennes telles que Toronto et Hamilton, mais près du quart à Bytown. Concernant les opportunités économiques, la part des marchands et des professionnels dans la population masculine adulte semble avoir été plus importante à Montréal et à Toronto (environ 23%) que dans les autres villes (autour de 17,5%). La ville de Hamilton semble avoir offert plus d'opportunités dans les emplois manuels qualifiés (44% vs. 35% et 38% à Montréal et à Toronto respectivement), contrairement à Ottawa (27%), où la part des cols blancs ainsi que celle des journaliers / serviteurs était la plus importante.

Ces exemples montrent que Hamilton, Bytown et la ville de Québec divergeaient dans certains aspects par rapport à Toronto et à Montréal. De plus, la structure économique et l'origine ethnique sont des facteurs qui auraient pu affecter la mobilité sociale. En raison du manque important de données sur la population habitant dans les plus grandes villes en 1852, cette étude se concentre largement sur la population rurale et villageoise du milieu du 19^e siècle, laquelle constituait la majorité de la population canadienne à l'époque (environ 90%). L'échantillon de 20% constitue alors une bonne source pour étudier la population habitant dans les zones rurales, les villages et les petites villes en 1852 (Dillon et Joubert, 2012). De plus, la représentativité des zones urbaines et rurales dans le recensement de 1881 nous permet certainement d'étudier le phénomène de la mobilité sociale associée à l'exode rural entre 1852 et 1881.

En somme, malgré les critiques sur la qualité des données du recensement de 1852, l'échantillon de 20% créé à partir de ce recensement semble être une bonne source d'informations sur la population ontarienne et québécoise au milieu du 19^e siècle. Le majeur défi

lié à l'utilisation de ce recensement est la disparition d'un tiers des manuscrits (surtout urbains), ce qui empêche d'avoir une meilleure connaissance sur la population habitant dans les plus grandes villes canadiennes à l'époque. Pour les fins de notre étude, le manque de ces données implique que nos analyses portent largement sur la population rurale et villageoise du Québec et de l'Ontario en 1852, laquelle constituait tout de même la majorité de la population canadienne à l'époque. D'autres contraintes sont liées à la disponibilité des informations nécessaires pour l'analyse de la mobilité sociale, ce qui sera présenté dans la section sur les variables.

2.2.2. Le recensement de 1881

Les recensements canadiens ainsi que les instructions aux énumérateurs ont évolué de façon importante entre 1852 et 1881. Le recensement de 1881 a été semblable à celui de 1871, lequel s'est démarqué par des améliorations considérables comparativement aux deux recensements précédents, soit ceux de 1852 et de 1861. Le recensement de 1881 pose alors moins de défis aux utilisateurs des données comparativement au recensement de 1852, quoique qu'en raison du grand nombre d'observations, les tâches de nettoyage et de vérification n'ont pas encore été terminées pour l'ensemble des informations du fichier de microdonnées de 1881 (Dillon, 2000).

Le recensement de 1881 est le seul recensement canadien du 19^e siècle actuellement disponible dans son entièreté pour la recherche : la base de données, qui contient environ 4,3 millions d'enregistrements individuels, couvre 100% de la population recensée au Canada en 1881. En 1881, en plus des provinces de l'Ontario et du Québec, le Canada comprenait la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Colombie-Britannique, l'Île du Prince-Édouard et les Territoires, lesquels sont inclus dans le recensement.

Le recensement de 1881 a été réalisé avec le système de jure : les énumérateurs devaient enregistrer chaque individu dans son lieu de résidence habituel uniquement. Ce recensement comptait 172 questions au total, lesquelles ont été réparties dans huit formulaires différents. La base de données du recensement de 1881 a été créée à partir des manuscrits du « Dénombrement

des vivants »¹¹. Ce questionnaire comprenait des colonnes pour inscrire le nom et le prénom, le sexe, l'âge, le lieu de naissance, la religion, l'origine ethnique, l'occupation et le statut matrimonial. Cinq autres colonnes étaient conçues pour identifier respectivement les enfants nés au cours des douze mois précédant le recensement, les individus allant à l'école ainsi que ceux ayant des incapacités. Par ailleurs, les agents recenseurs devaient inscrire un numéro de maison (ou d'endroit servant de domicile à une famille) ainsi que le numéro de famille dans l'ordre de leur visite. Selon les instructions aux énumérateurs, ceux-ci devaient inscrire la situation des enquêtés par rapport aux questions demandées telle qu'elle était en date du 4 avril 1881.

Contrairement à l'échantillon de 20% de 1852 – pour lequel la saisie de toutes les colonnes a été réalisée –, la base de données du recensement de 1881 comprend quelques variables parmi les 20 colonnes qui constituaient le « Dénombrement des vivants ». La base de données de 1881 a été créée par des généalogistes bénévoles, avec des objectifs qui diffèrent par rapport à ceux des chercheurs (Dillon, 2000). Sous la coordination de l'Église de Jésus-Christ des Saints des derniers jours, les bénévoles ayant participé à la saisie des données du recensement de 1881 ont inclus le numéro de famille, le nom et le prénom, l'âge, le sexe, le statut matrimonial, l'occupation, l'origine ethnique la religion et le lieu de naissance. L'information géographique ainsi que les renseignements permettant d'associer chaque observation à son manuscrit original ont également été inclus dans le fichier de données brutes qui a été envoyé aux chercheurs canadiens (Dillon, 2000). N'ayant pas été saisies, les variables relatives au numéro de logement, à la fréquentation scolaire et aux incapacités ne sont pas disponibles dans la base de données de 1881. Cependant, le manque de ces variables ne constitue pas un problème pour notre étude, car les informations sur les jumelés en 1881 dont nous avons besoin sont disponibles.

Suite à la présentation des recensements canadiens de 1852 et de 1881, nous pouvons conclure que, malgré les difficultés que ces sources posent aux utilisateurs, la majorité des données sont utiles pour la recherche ainsi que de grande valeur pour l'étude de la population canadienne dans une époque de transformations socioéconomiques importantes. Les bases de données de ces deux recensements ont plusieurs variables communes, notamment l'occupation,

¹¹ Les sept autres questionnaires ou tableaux n'ont pas été conservés. Ils contenaient principalement des informations économiques, par exemple les terres occupés, les animaux possédés et les produits dérivés (Bibliothèque et Archives Canada, 2013).

l'âge, le sexe, le statut matrimonial, le lieu de naissance, la religion et le district (lequel permet d'identifier le type rural ou urbain du lieu de résidence), ce qui permet d'analyser l'évolution de la population canadienne entre 1852 et 1881 par rapport à plusieurs aspects, par exemple, la mobilité sociale. L'identification de certains défis nous a permis de prendre connaissance de quelques limites imposées par les sources de données pour nos analyses sur la mobilité sociale intergénérationnelle entre 1852 et 1881.

2.3. Variables

Dans l'étude de la mobilité sociale des populations du passé, le métier occupe une place centrale, car il s'agit le plus souvent du seul indicateur relatif à la position sociale des individus dans les sources de données historiques (Lambert et al., 2013). Au Canada, ce ne fût que jusqu'à 1891 que d'autres questions relatives au statut social – dont le fait d'être un employeur ainsi que le fait de gagner un salaire (Baskerville, 2000) – furent introduites dans le recensement personnel. D'autres types de questionnaires qui portaient sur des aspects économiques existaient avant 1891, par exemple le recensement agricole de 1852 et les questionnaires sur les propriétés, sur les terres cultivées et sur les établissements industriels de 1871 et de 1881. Cependant, ces questionnaires ne sont pas disponibles, car ceux ayant été conservés n'ont pas encore été saisis (à l'exception d'un échantillon des questionnaires industriel et agricole de 1871). Donc, avant 1891, la seule information relative au statut social des individus qui puisse être comparée entre les bases de données des recensements personnels canadiens est l'occupation.

La comparaison des instructions aux énumérateurs des recensements du 19^e siècle en ce qui a trait à l'enregistrement des occupations illustre bien que le besoin de préciser la nature des métiers est devenu plus important au fur et à mesure que l'industrialisation avançait :

Discrepancies in former census-takings as regards statistics of occupation have arisen from the lack of full description (...) Thirty years ago a shoemaker made a whole shoe, and a tailor made a whole suit of clothes; at the present time, owing to the sub-division of labour, few workmen begin and complete any article of manufacture. In every branch of work the specialist has succeeded the general worker, and statistics of occupation at the present day must possess the most specific detail or they will not satisfy the demands of the inquirer” (Department of Agriculture (Census Branch), 1891, p.14).

Alors que l'instruction de 1852 ne comptait que quelques lignes de texte, l'instruction de 1871, reprise telle quelle en 1881, occupait une demi-page et celle de 1891 six pages. Ce besoin de détail dans l'enregistrement des occupations est notamment explicité dans les instructions du recensement de 1891, où plus de précisions ont été exigées à l'égard de certaines mentions considérées « trop indéfinies », telles qu'agent, commis et apprentis.

Les instructions de 1852 et de 1881 (annexe II) montrent que parmi les fils ayant la même occupation que leur père, les fils de cultivateur ont reçu un traitement distinctif qui a été modifié d'un recensement à l'autre : ils devaient être enregistrés comme journaliers en 1852 et comme cultivateurs en 1881. Ce changement de traitement n'est pas problématique pour cette étude, car nous nous intéressons au métier du père en 1852 et au métier du fils jumelé en 1881. Si le père était cultivateur en 1852 et si son fils a suivi ses pas, on aura la mention « cultivateur » dans les deux cas. Les mentions relatives à l'occupation des pères des 4 226 jumelés ont tout de même été vérifiées. Les jumelés qui avaient un père « journalier » en 1852 et qui habitaient avec leur grand-père « cultivateur » chef de ménage ont été identifiés ($N=19$). L'occupation de ces pères a été modifiée de sorte à les inclure dans la catégorie des cultivateurs.

Concernant les mentions sur l'occupation dans les manuscrits de 1852 et de 1881, nous avons remarqué que certains répondants ont déclaré plus d'un métier, par exemple « cultivateur menuisier ». Ces réponses sont codifiées selon la première occupation indiquée, ce qui pourrait affecter nos résultats sur la mobilité sociale. Dans d'autres cas, nous avons trouvé des mentions relatives aux liens familiaux dans la colonne Occupation, par exemple « fils de Joseph Tremblay ». Ces réponses sont considérées manquantes, car elles ne fournissent pas d'information sur l'occupation du répondant. Quant aux codes, les bases de données de 1852 et de 1881 fournissent le code NAPPHISCO associé à l'occupation de chaque individu. NAPPHISCO est une adaptation des codes HISCO aux données sur l'occupation du North Atlantic Population Project (Roberts et al., 2003)¹².

Puisque l'occupation est la seule information sur le statut social des individus dans nos sources de données, le statut social de chaque père et de chaque fils jumelé a été défini à partir du

¹² Avec l'objectif de mieux représenter la situation relative à l'occupation au 19^e pour un ensemble de pays, le NAPP a créé des nouveaux codes par rapport à la classification HISCO et a changé certaines occupations de groupe, tout en diminuant le nombre total de codes. La nouvelle codification NAPPHISCO s'adapterait mieux aux spécificités des données sur l'occupation des pays concernés, soit la Canada, la Grande Bretagne, l'Islande, la Norvège et les États-Unis, tout en conservant la compatibilité avec HISCO (Roberts et al., 2003).

métier qu'ils exerçaient en 1852 et en 1881 respectivement. Ceci implique que nous utilisons la mobilité occupationnelle entre les pères et les fils comme proxy pour la mobilité sociale intergénérationnelle. Les occupations ont été regroupées de la façon suivante : 1) commerçants, fabricants, marchands, professionnels et superviseurs, 2) cols blancs, 3) cultivateurs, 4) travailleurs qualifiés de haut niveau, 5) travailleurs semi- et non qualifiés et 6) journaliers et serviteurs. Les cas pour lesquels l'occupation est inconnue forment une catégorie à part. Cette classification s'inspire principalement de celle développée par Darroch et Ornstein (1999) pour un échantillon du recensement canadien de 1871 (voir l'annexe III). De plus, ce regroupement est similaire à l'échelle HISCLASS ainsi qu'à d'autres classifications utilisées dans l'étude de la mobilité sociale (par exemple, Antonie et al., 2014a; Long et Ferrie, 2013; Gagnon et al., 2011; Tremblay et Vézina, 2008; Delger et Kok, 1998; De Sève et Bouchard; 1998). En raison du faible effectif dans certaines catégories, nous avons dû fusionner la catégorie 2 avec la catégorie 1 et la catégorie 5 avec la catégorie 6. Ces fusions sont toujours en accord avec les pratiques des chercheurs cités précédemment.

Les groupes mentionnés ci-haut constituent avant tout un classement socioprofessionnel et non pas une hiérarchie sociale. Cette distinction est présentée par Bouchard (1996b) dans son influent ouvrage sur le traitement et la classification des données professionnelles : il s'agirait de deux univers, « un univers technique, interne à l'activité de travail considérée dans son cadre d'exercice immédiat; et un univers externe, social, qui en est en grande partie le prolongement sous forme soit de sous-ensembles hiérarchiques, soit d'acteurs collectifs » (p. 33). Cependant, les « attributs sociaux », par exemple le prestige ou la scolarisation, seraient distribués selon le groupe socioprofessionnel, ce qui crée des similarités entre un classement des occupations et une hiérarchie sociale (Bouchard, 1996b). Même si notre regroupement des occupations implique alors une certaine hiérarchie – où les commerçants, les professionnels et les cols blancs se trouvent au sommet alors que les ouvriers semi- et non-qualifiés, les journaliers et les serviteurs se trouvent au plus bas –, nous favorisons le concept de *classification socioprofessionnelle*.

En effet, notre classification n'est pas totalement hiérarchique, car il n'est pas toujours possible d'affirmer la direction de la mobilité sociale. Par exemple, nous ne pouvons pas affirmer qu'être cultivateur était toujours « mieux » qu'être travailleur qualifié, mais « pire » qu'être commerçant, professionnel ou col blanc. Pour faire de telles distinctions, nous aurions besoin de plus de renseignements socioéconomiques – par exemple sur la propriété, sur le fait d'être

employeur ou employé, sur le revenu et sur le nombre d'acres possédés dans le cas des cultivateurs –, mais ces informations ne sont pas disponibles dans nos sources de données. En fait, les transitions qui concernent les cultivateurs sont les plus difficiles à définir en termes de mobilité sociale ascendante ou descendante, car à l'intérieur du groupe des cultivateurs il y avait certainement des différences considérables selon le nombre d'acres possédés, le produit cultivé et le volume de production. Cependant, concernant les autres groupes, nous pouvons considérer qu'être commerçant ou professionnel impliquait généralement plus d'autorité et de prestige ainsi qu'une possession de capitaux plus important comparativement aux travailleurs manuels (tant les qualifiés que les non-qualifiés). Parmi les catégories d'emploi manuel, être travailleur qualifié était certainement mieux en termes socioéconomiques qu'être travailleur semi- ou non-qualifié, journalier ou serviteur en raison du degré plus élevé d'autonomie et de spécialisation de leur métier.

D'autres variables d'intérêt dont l'importance a déjà été expliquée dans la revue de la littérature (chapitre 1) sont l'origine ethnoculturelle, le statut migratoire, les mouvements rural-urbain, l'éducation, l'alphabétisation des parents, l'âge, l'âge au mariage, la taille de la famille, le rang de naissance et le statut de survie du père. Par ailleurs, en raison des différences entre le Québec et l'Ontario en ce qui a trait à l'évolution des secteurs économiques – notamment dans le domaine de l'agriculture – nous allons examiner si la province de résidence avait un impact sur les opportunités économiques pour les fils. Finalement, les variables portant sur les relations entre les membres du ménage en 1852 seront de grande utilité afin d'identifier les membres de la famille des fils jumelés¹³. Une brève description de toutes les variables est présentée dans le tableau 2.1.

Parmi les variables présentées au tableau 2.1., il y en a certaines qui ne pourront être introduites dans les analyses sur la mobilité sociale que par le moyen de proxies en raison de la nature transversale des données ainsi que des questions posées lors des recensements de 1852 et de 1881. Par exemple, l'observation des individus à un seul moment durant leur enfance nous empêche de connaître leur rang précis de naissance ainsi que la taille finale de leur fratrie. Les individus sont observés dans des familles qui se trouvaient dans l'une ou l'autre des étapes du

¹³ Les variables CANREL (relation avec le chef du ménage) MOMLOC et POPLOC (identification de la mère et du père respectivement à l'intérieur du logement) sont le résultat du travail récent réalisé au PRDH. Elles sont surtout utiles dans l'identification des relations familiales lorsqu'il s'agit de la famille du chef.

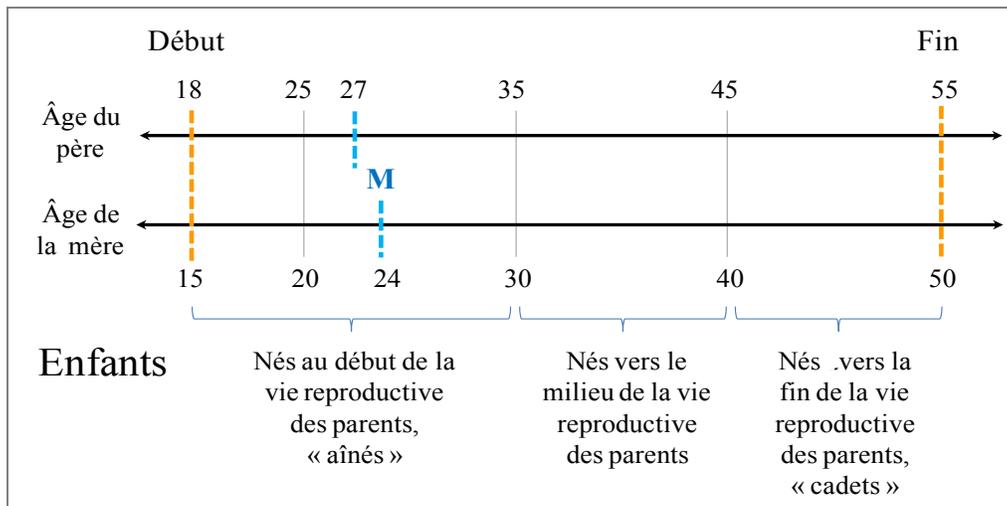
Tableau 2.1. Variables pertinentes pour l'étude de la mobilité sociale : description et limites

Variable	Description	Limites	Type de variable / catégories
Statut social	Catégorie socioprofessionnelle du fils jumelé en 1881	Mesure basée uniquement sur le code NAPHISCO associé à l'occupation inscrite sur le manuscrit de 1881.	<ul style="list-style-type: none"> • Commerçants, professionnels et cols blancs • Cultivateurs • Travailleurs qualifiés • Ouvriers semi- et non qualifiés, journaliers et serveurs • Statut inconnu
Statut social du père	Catégorie socioprofessionnelle du père du jumelé en 1852	Mesure basée uniquement sur le code NAPHISCO associé à l'occupation inscrite sur le manuscrit de 1852. Pas disponible pour tous les jumelés en raison du décès du père ou du départ de l'enfant du foyer parental avant le recensement.	
Statut social de l'épouse	Catégorie socioprofessionnelle du père de l'épouse lors du mariage	Pas disponible dans nos sources de données.	
Origine ethnoculturelle	Origine ethnoculturelle du jumelé	Pas disponible en 1852. Considérant que l'origine ethnoculturelle ne devrait pas changer dans le temps et que la variable Origine ethnique est disponible en 1881, les indications sur l'origine ethnoculturelle qui seront employées seront celles qui proviennent du recensement de 1881 uniquement.	<ul style="list-style-type: none"> • Française • Anglaise • Irlandaise (catholique) • Irlandaise (protestant) • Écossaise • Allemande • Autre
Mouvement rural-urbain	Type du lieu de résidence (en milieu rural ou en milieu urbain) du jumelé en 1852 puis en 1881	Mesure incomplète des mouvements migratoires, car elle se base sur la comparaison entre le type du lieu de résidence en 1852 et en 1881 uniquement.	<ul style="list-style-type: none"> • Rural-Rural • Urbain-Urbain ou rural • Rural-Urbain
Éducation	Fréquentation scolaire en 1852	Mesure incomplète de l'éducation. De plus, aucune information sur l'éducation (par exemple, le nombre d'années complétées à l'école) n'est fournie en 1881.	<p>0 : N'allait pas à l'école en 1852</p> <p>1 : Allait à l'école en 1852</p>
Éducation des parents	Capacité à lire et à écrire chez les parents (notamment chez le père)	Pas disponible dans nos sources de données	

Tableau 2.1. Variables pertinentes pour l'étude de la mobilité sociale : description et limites (suite)

Variable	Description	Limites	Type de variable / catégories
Âge	Âge du jumelé en 1881	Une minorité de jumelés (N=20) ont l'âge manquant en 1881. Nous leur avons attribué l'âge correspondant à l'âge qu'ils avaient en 1852 + 29 ans. Cependant, certains individus déclaraient leur âge avec moins de précision que d'autres.	Variable continue
Âge au mariage	Âge du jumelé au premier mariage	Pas disponible dans nos sources de données	
Statut de survie du père	Proxy: mère veuve en 1852	Les décès ayant eu lieu peu après le recensement de 1852 ne pourront pas être observés.	0: Père présent 1: Mère veuve
Lieu de naissance	Statut migratoire du jumelé selon son pays de naissance		0 : Natif 1 : Immigrant
Province de résidence en 1852 et en 1881	Province où le jumelé habitait en 1852 puis en 1881		<ul style="list-style-type: none"> • Québec – Québec • Ontario – Ontario • Québec – autre • Ontario – autre
Taille de la famille	Nombre de frères et sœurs du jumelé présents en 1852	La fratrie est observée à un seul moment du cycle de vie familial. Nous ne pourrions pas savoir si les résultats auraient été différents si nous avions à notre disposition des renseignements sur le nombre total de frères et sœurs des jumelés.	Variable continue
Position du jumelé dans sa fratrie	Proxy du rang de naissance construit à partir de l'âge des parents lors de la naissance du jumelé.	Mesure peu précise du rang de naissance	<ul style="list-style-type: none"> • Né vers le début de la vie reproductive des parents (« Aîné ») • Né vers le milieu de la vie reproductive des parents • Né vers la fin de la vie reproductive des parents (« Cadet »)

Figure 2.1. Position relative de l'individu jumelé à l'intérieur de sa fratrie



M: âge moyen au mariage (23,7 et 27,6 ans pour les femmes et pour les hommes respectivement) estimé par méthode indirecte à partir de l'échantillon de 20% du recensement de 1852, où la population habitant dans les grandes villes est sous-représentée. Pour la ville de Montréal, Olson et Thornton (2001) estiment des âges médians au premier mariage autour de 23 et de 26 ans pour les femmes et pour les hommes respectivement avant 1860.

cycle de vie familial en 1852, ce qui implique que certains membres de la famille auraient pu déjà avoir quitté le foyer familial avant ce recensement alors que de nouveaux membres auraient pu s'y ajouter dans les années suivantes. Malgré ces obstacles, la disponibilité de certaines informations permet d'estimer la position de chaque enfant jumelé à l'intérieur de sa fratrie.

La figure 2.1. illustre le principe utilisé pour estimer la position de chaque jumelé à l'intérieur de sa fratrie. Le début et la fin de la vie reproductive des parents sont indiqués, compte tenu du fait que la vie reproductive des femmes commence et finit généralement plus tôt que celle des hommes. Il faut souligner que ces âges de début et de fin indiquent simplement les âges autour desquelles les individus entrent puis sortent d'un intervalle où la reproduction est biologiquement possible. Quant à l'entrée à la vie maritale, l'âge moyen au premier mariage selon le sexe en 1852 a été estimé à 23,7 ans pour les femmes et à 27,6 ans pour les hommes. Les enfants nés dans l'intervalle entre le début de la vie reproductive (ou l'entrée au mariage) et les 34 ans du père ou les 29 ans de la mère sont ainsi considérés les « aînés », car ils sont nés au début de la vie reproductive des parents. À l'autre extrême, les enfants nés lorsque le père avait 45 ans ou plus ou lorsque la mère avait 40 ans ou plus sont considérés les « cadets », car ils sont nés vers la fin de la vie reproductive des parents.

D'autres variables dont la mesure est limitée par le manque d'informations suffisantes sont les migrations de type rural-urbain et l'éducation. Bien que les recensements de 1852 et de 1881 offrent des informations géographiques assez détaillées (au niveau des districts et des sous-districts), notre variable sur les mouvements entre les campagnes et les petits villages, d'un côté, et les villes, de l'autre côté, ne peut être définie qu'à partir de la simple comparaison du type du lieu de résidence en 1852 et en 1881¹⁴. La comparaison du lieu de résidence à ces deux moments dans le temps uniquement fournit sans doute une sous-estimation des déplacements du type rural-urbain, car tous les mouvements qui ont pu avoir lieu dans le long intervalle de 29 ans sont ignorés.

Quant à l'éducation, la seule variable disponible à ce sujet est la fréquentation scolaire durant une partie de l'année (1851-1852) : « Cols. 24 & 25 – By the words "attending school", not only those actually attending school at the time, but those who usually attend during some or any portion of the year, are meant to be included » (Gagan, 1974, p. 360). Ces informations ne nous permettent pas de faire la distinction entre les enfants qui fréquentaient l'école sur une base régulière pendant l'année et ceux qui n'y allaient que temporairement pendant des courtes périodes. De plus, aucune information sur l'éducation (par exemple, le nombre d'années complétées à l'école) n'est fournie en 1881. À partir des seules informations sur la fréquentation scolaire en 1852, il est donc possible que nous ne soyons pas en mesure d'apprécier toute l'influence que ce facteur aurait pu avoir sur la mobilité sociale. Malgré le manque de données plus élaborées sur l'éducation, il semble que ce facteur n'a pas été plus important que les caractéristiques liées au contexte familial dans le processus d'atteinte de statut au 19^e siècle, tel que mentionné au premier chapitre.

Finalement, certaines des variables indiquées au tableau 2.1. ne pourront pas être incluses dans les analyses, car elles ne sont pas disponibles dans nos sources de données. Il s'agit du statut social de l'épouse, de l'âge du jumelé lors de son premier mariage et de la capacité à lire et à écrire chez les parents (notamment chez le père). Parmi ces trois facteurs, les deux premiers pourraient être obtenus avec les actes de mariage, lesquels contiennent des informations relatives à l'occupation du père de l'épouse et à la date du mariage. Cependant, les actes de mariage ne couvrent pas la totalité de notre population à l'étude et ne sont pas jumelés avec nos données de

¹⁴ Les endroits « urbains » sont définis en fonction du type d'endroit selon les statistiques agrégées de chaque recensement, soit « ville / city » ou « village / town » ainsi que de la taille de la population du sous-district ou de la ville, soit 3000 habitants ou plus.

recensement¹⁵. Quant à l'éducation des parents, le recensement personnel de 1852 n'incluait pas de questions sur les capacités à lire ou à écrire, contrairement à d'autres recensements postérieurs (par exemple, ceux de 1871 et de 1891). En plus de ces trois variables, il est possible qu'il y ait d'autres facteurs ayant pu avoir un effet sur la mobilité sociale des jumelés, mais que nous ne pouvons pas mesurer ou observer. Par exemple, des facteurs ayant affecté l'état de santé et la survie pendant l'enfance, la propension à migrer et les talents individuels sont des aspects qui auraient certainement pu avoir un impact sur la mobilité sociale des jumelés. De plus, ces facteurs non observés auraient aussi pu affecter le processus de sélection des individus dans l'échantillon jumelé, ce qui suggère la possibilité que notre échantillon jumelé ne soit pas représentatif. Par exemple, les individus jumelés sont évidemment des survivants, et les survivants pourraient être soit les individus les plus robustes parmi ceux ayant vécu dans des conditions difficiles durant l'enfance, soit des individus fragiles qui ont pu survivre grâce à une condition socio-économique favorable (Gagnon et Bohnert, 2012). D'autres considérations sur la sélection seront présentées dans la section sur les méthodes.

2.4. Jumelage automatique des recensements de 1852 et de 1881

L'approche du Historical Data Research Unit et du projet Mining Microdata pour réaliser le jumelage de données entre les recensements de 1852 et 1881 se base sur les caractéristiques individuelles qui ne devraient pas changer dans le temps, soit le prénom, le nom, le sexe et le lieu de naissance, ainsi que sur des caractéristiques qui changent d'une façon prévisible, soit l'âge et le statut matrimonial. Les informations relatives à l'occupation et au lieu de résidence ne sont pas pris en compte dans le processus afin de ne pas biaiser le jumelage en faveur des individus n'ayant pas changé d'occupation et n'ayant pas migré (Antonie et al., 2014b).

Le processus de jumelage, expliqué en détail par Antonie et al., (2014b), commence par le nettoyage et la standardisation des variables qui contiennent les renseignements mentionnés ci-

¹⁵ Les registres de mariage auxquels nous avons accès sont ceux du fichier BALSAC, lesquels correspondent aux individus de religion catholique ayant célébré leur mariage dans une paroisse au Québec. L'accès à ces registres a été facilité par le Registre de la population du Québec ancien (RPQA). Nous avons réalisé quelques jumelages manuels entre ces actes et notre échantillon de données censitaires jumelées afin de vérifier la qualité du jumelage automatique entre les recensements de 1852 et de 1881. Cependant, ces jumelages manuels ne sont pas assez nombreux pour faire des analyses complémentaires sur la mobilité sociale.

haut. Ensuite, il faut bloquer selon diverses caractéristiques afin de réduire le nombre de comparaisons réalisées par le système. Par exemple, si on bloque par pays de naissance, les personnes nées au Canada selon le recensement de 1852 sont comparées *uniquement* avec les personnes nées au Canada selon le recensement de 1881. Des scores de similarité pour chaque caractéristique sont générés, de même qu'un score global de similarité entre deux observations. La classification des candidats se fait à l'aide d'un logiciel de machine à vecteurs de support, lequel se base sur un ensemble de liens fiables réalisés dans une étape préalable de jumelage manuel. En utilisant ces liens fiables comme un guide des liens acceptables, le système fait une classification automatique entre « correspondance » et « non-correspondance ». Le jumelage est accepté lorsqu'un et un seul candidat (approche un-à-un) dépasse le seuil de confiance déterminé, lequel se base sur le score global de similarité. Il faut prendre en considération que cette technique favorise le jumelage des individus ayant déclaré leurs renseignements avec plus de précision (Antonie et al, 2014b). Les correspondances imparfaites en ce qui a trait au nom et à l'âge sont tout de même tolérées par le système.

Cette procédure de jumelage permettrait d'avoir des bons résultats en termes de représentativité et de précision, car la quantité de faux liens est minimisée grâce à l'approche conservatrice un-à-un (Roberts, 2012). Les résultats du jumelage automatique entre les recensements de 1852 et de 1881 ont été vérifiés par le moyen d'un exercice de jumelage manuel avec les registres de mariage du fichier BALSAC. Nous considérons que le jumelage automatique des données censitaires est satisfaisant, car 73% des liens vérifiables ont été confirmés par le jumelage manuel avec les registres de mariage (voir l'annexe IV). Pour estimer le taux de réussite du jumelage, il est nécessaire de prendre en considération les facteurs ayant pu affecter les résultats, notamment la mortalité, l'émigration et la précision des déclarations.

Selon les tables de mortalité de Bourbeau et al. (1997), l'espérance de vie à la naissance des générations masculines nées au Canada en 1841 et en 1851 était de 40,78 et de 41,71 ans respectivement alors que leur espérance de vie à 10 ans était de 48,98 et de 50 ans respectivement. La grande mortalité infantile au milieu du 19^e siècle justifie la prise en compte de cet aspect dans l'estimation du taux de réussite du jumelage. Nous estimons qu'environ 75% des garçons âgés entre 0 et 15 ans en 1852 auraient survécu jusqu'à 1881. Parmi les garçons qui

composent la sous-population d'intérêt, il serait donc impossible de jumeler le quart d'entre eux, car ils seraient décédés entre 1852 et 1881 (voir l'annexe V)¹⁶.

Malheureusement, l'absence de quotients d'émigration par groupe d'âge pour la population masculine du Canada dans la période étudiée empêche d'estimer le pourcentage d'émigrants avec une méthode semblable. Les travaux qui ont été faits au sujet de l'émigration au Canada dans la deuxième moitié du 19^e siècle fournissent des estimations globales, sans faire des distinctions en ce qui a trait à l'âge ou au sexe des migrants¹⁷. Les recensements américains de 1860, de 1870 et de 1880 (Ruggles et al., 2010) suggèrent que l'immigration de jeunes hommes nés au Canada entre 1835 et 1854 (soit la cohorte de naissance approximative des jumelés) aurait augmenté continuellement entre 1860 et 1880 : le nombre de garçons / hommes nés au Canada ayant été recensés aux États-Unis aurait été d'environ 59 600 en 1860 (âgés de 6 à 25 ans), 135 600 en 1870 (âgés de 16 à 35 ans) et 157 200 en 1880 (âgés de 26 à 45 ans). Ces chiffres indiquent que l'émigration de Canadiens vers les États-Unis a été particulièrement importante au cours des années 1860s, ce qui est également noté par Darroch (2015) dans un exercice de jumelage entre deux échantillons de la population ontarienne réalisés à partir des recensements de 1861 et de 1871. Darroch estime qu'environ 30% de la population à risque d'être jumelée en 1861 n'aurait pas été jumelée en raison de l'émigration vers les États-Unis. Par ailleurs, dans un article sur le jumelage automatique entre les recensements canadiens de 1871 et de 1881 – jumelage qui a été réalisé avec la même technique que celle utilisée pour obtenir notre échantillon jumelé entre 1852 et 1881 –, Antonie et al. (2014b) estiment qu'environ 10% des individus n'auraient pas été jumelés en raison de l'émigration. Pour le jumelage entre 1852 et 1881, nous pouvons alors considérer que le pourcentage de garçons non jumelés en raison de l'émigration est d'au moins 15%, ce qui est tout de même conservateur si l'on considère que l'émigration entre 1861 et 1871 semble avoir été beaucoup plus importante que celle de 1871 à 1881.

Concernant la précision des réponses, le même exercice de jumelage entre les recensements canadiens de 1871 et de 1881 a permis d'estimer qu'environ 10% des observations

¹⁶ Cette estimation a été réalisée en appliquant les quotients de mortalité masculine du moment de 1851, de 1861 et de 1871 (Bourbeau et al., 1997) au sous-groupe d'intérêt dans l'échantillon de 20% du recensement.

¹⁷ À ce sujet, McInnis (2000b) estime que le solde migratoire pour les quatre dernières décennies du 19^e siècle a été de -229, -224, -263 et -283 milliers respectivement. Il mentionne également que parmi les canadiens ayant émigré vers le Michigan, les jeunes hommes célibataires auraient été particulièrement nombreux McInnis (2000a). Malheureusement, aucune estimation n'est fournie.

n'auraient pas été jumelées en raison de l'imprécision des déclarations relatives à l'âge, au lieu de naissance et au prénom (Antonie et al., 2014b). Pour les fins de notre étude, nous pouvons considérer que le pourcentage d'individus n'ayant pas été jumelés en raison de l'imprécision des réponses est un peu plus élevé (12%), car il est vraisemblable qu'en 1852 il y avait moins de gens scolarisés – donc plus de gens susceptibles de ne pas bien déclarer leurs renseignements avec précision – comparativement à 1871.

Avec ces estimations sur la mortalité (25%), sur l'émigration (15%) et sur l'imprécision des déclarations (12%), le pourcentage d'individus qu'il serait impossible de jumeler par méthode automatique peut s'élever à 50%. Donc, parmi les 57 023 garçons âgés de 0 à 15 ans dans l'échantillon de 20% de 1852, il aurait été possible de jumeler seulement la moitié. Nous avons réussi à jumeler 4 226 de ces garçons avec une approche un-à-un, ce qui veut dire que le taux de réussite du jumelage est de 15% approximativement. Ce pourcentage peut sembler bas mais il faut prendre en considération que l'intervalle entre les deux observations est assez long, ce qui augmente les chances de ne pas pouvoir établir des liens à cause de l'un ou l'autre des facteurs qui affectent le jumelage. De plus, le jumelage à partir des seules caractéristiques individuelles est plus difficile que le jumelage où les caractéristiques d'autres membres du ménage sont prises en compte (voir par exemple Dillon, 2002), car les chances de trouver des individus très similaires sont plus élevées que les chances de trouver des ménages très similaires. Finalement, plus que le nombre d'individus jumelés, ce sont la fiabilité et la représentativité de l'échantillon jumelé qui sont importantes. Une discussion plus détaillée sur la représentativité de l'échantillon jumelé sera exposée dans le chapitre 3.

2.5. Méthodes d'analyse

L'approche favorisée dans cette étude en ce qui a trait à l'analyse de la mobilité sociale est de type intergénérationnel : à partir de la classification socioprofessionnelle présentée plus haut, nous allons comparer chaque fils jumelé (en 1881) avec son père (en 1852). En raison du manque de données plus détaillées sur l'éducation, nos analyses porteront largement sur des

aspects hérités, c'est-à-dire, sur des facteurs qui découlent principalement du contexte familial et qui n'indiquent pas explicitement les capacités ou les talents individuels¹⁸.

Nos analyses sur la mobilité sociale intergénérationnelle seront précédées de quelques analyses dont le but est d'examiner la question de la représentativité de l'échantillon jumelé (chapitre 3). Cette étape préliminaire consistera 1) à décrire cet échantillon jumelé, 2) à le comparer avec les sous-populations correspondantes en 1852 et en 1881 et 3) à mieux comprendre les facteurs ayant pu affecter le processus de jumelage automatique. Les deux premières phases seront effectuées par le moyen de tableaux de distribution selon diverses caractéristiques alors que la troisième sera réalisée à l'aide d'un modèle de régression sur les probabilités d'avoir été jumelé automatiquement. Les résultats de ces analyses préliminaires nous permettront d'avoir une meilleure idée de la portée de notre étude par l'identification des caractéristiques de la sous-population jumelée.

Nous avons précédemment mentionné la possibilité que notre échantillon jumelé ne soit pas aléatoire, c'est-à-dire que les individus qui le composent aient été sélectionnés selon des caractéristiques particulières que nous ne pouvons pas observer. Selon Heckman (1979), le problème de sélection serait un cas de variables omises : dans l'équation qui décrit un phénomène d'intérêt, les caractéristiques non-observées qui affectent la sélection d'un individu dans l'échantillon seraient comprises dans son terme d'erreur. S'il n'y a pas de corrélation entre ce terme et le terme d'erreur correspondant à l'équation qui définit la sélection dans l'échantillon, alors la sélection n'est pas problématique. Par contre, si la corrélation entre ces termes est importante, l'omission de la variable sur la sélection dans le modèle du phénomène d'intérêt occasionnerait des résultats biaisés. Pour corriger ce problème, Heckman (1979) a proposé une procédure qui consiste à calculer la variable omise et à l'introduire dans l'équation du processus d'intérêt, laquelle devrait être du type MCO (moindres carrés ordinaires)¹⁹. La variable omise est en fait l'inverse du ratio de Mills, lequel est calculé à partir des résultats d'une

¹⁸ Deux mécanismes qui influencent le processus d'atteinte de statut social sont l'attribution (« ascription ») et la réussite (« achievement »). Les caractéristiques héritées qui ne peuvent pas être changées (par exemple, le statut du père dans le cas de la mobilité sociale intergénérationnelle) feraient partie du mécanisme de l'attribution alors que les actions individuelles, basées sur les capacités et le talent (où l'éducation jouerait un rôle considérable) seraient propres au mécanisme de la réussite (Zijdeman, 2010; Knigge et al., 2014).

¹⁹ Dubin et Rivers (1989) ont présenté une adaptation du modèle d'Heckman qui peut être appliquée à des modèles logit et probit binaires (« binary choice models »). Dans notre cas, nous allons utiliser une régression logistique multinomiale où la variable dépendante catégorielle à plus que deux issues.

première régression probit sur le fait d'avoir été choisi dans l'échantillon. Cette régression probit inclut les mêmes variables indépendantes que celles de l'équation du phénomène d'intérêt plus, idéalement, des variables instrumentales, c'est-à-dire des variables qui affectent le processus de sélection mais non pas le processus d'intérêt (Bushway et al., 2007).

L'introduction de l'inverse du ratio de Mills dans l'équation du phénomène d'intérêt pourrait provoquer des résultats encore plus biaisés dans certaines circonstances. Par exemple, lorsque les variables explicatives et la nouvelle variable (de sélection) sont très corrélées, la multicolinéarité résultante ferait en sorte que les variances deviennent trop larges et que les estimations soient moins précises (Stolzenberg et Relles, 1997). Dans notre cas, la multicolinéarité entre les variables explicatives de notre phénomène d'intérêt et la variable de sélection pourrait être importante, car les variables qui seraient utilisées pour calculer l'inverse du ratio de Mills sont pratiquement les mêmes que celles de l'équation de notre processus d'intérêt. La seule variable qui différencierait entre les deux équations (c'est-à-dire la seule variable instrumentale que nous pourrions introduire dans l'équation probit sur la sélection) est le fait d'avoir un nom commun. De plus, il est possible que dans l'équation de notre phénomène d'intérêt, un certain degré de multicolinéarité existe déjà entre nos seules variables explicatives (sans la variable sur la sélection), car, dans le contexte de notre étude, l'origine ethnoculturelle, la province de résidence et le lieu de naissance sont associés. Par ailleurs, le faible taux de jumelage (15%) n'est pas favorable pour l'application de la méthode d'Heckman. Pour ces raisons, nous considérons que l'application du facteur de correction d'Heckman dans le cadre de notre étude n'est pas justifiée, car elle pourrait être plus nuisible qu'avantageuse. Tel qu'indiqué précédemment, les résultats des analyses du chapitre 3, dont le but est plutôt exploratoire, nous permettront d'avoir une meilleure idée de la portée de nos résultats sur la mobilité sociale.

Suite aux analyses sur la représentativité de l'échantillon jumelé, des analyses qui portent spécifiquement sur la mobilité sociale seront effectuées (chapitre 4). D'abord, la distribution des pères et de leurs fils jumelés selon leur catégorie socioprofessionnelle respective en 1852 et en 1881 sera présentée. Cette première analyse permettra de connaître non seulement les changements dans la distribution socioprofessionnelle associés à l'industrialisation, mais aussi la propension à être plus ou moins mobile sur le plan social dépendamment de la catégorie socioprofessionnelle du père.

L'impact des autres variables pertinentes sera estimé à l'aide de modèles de régression logistique multinomiale, où la variable dépendante est la catégorie socioprofessionnelle des fils jumelés en 1881. L'un des inconvénients de ce type de régression est le grand nombre de paramètres à estimer, ce qui le rendrait moins efficace par rapport à d'autres types de régression pour variables dépendantes catégorielles, par exemple le modèle logistique ordonné (Kennedy, 2008; Long, 1997). Nous avons considéré l'utilisation de la régression logistique ordonnée, mais puisque les catégories de notre variable dépendante ne sont pas totalement hiérarchiques, ce modèle n'est pas approprié.

À partir des associations entre les variables explicatives suggérées dans la littérature sur la mobilité sociale (chapitre 1) – par exemple entre l'origine ethnoculturelle et la fréquentation scolaire – nous allons générer des interactions, ce qui pourrait mieux représenter les influences multiples qui existaient entre les attributs sociaux, économiques, familiaux et culturels à l'époque de notre étude. Par ailleurs, nous allons introduire une seule variable à la fois dans le modèle afin d'observer si l'ajout d'une variable occasionne des changements importants au niveau des résultats d'une autre variable incluse préalablement. Cette façon de procéder nous permettra d'identifier d'autres corrélations potentielles entre les variables indépendantes.

Un autre aspect qui sera pris en compte dans nos modèles de régression est celui de l'indépendance entre les observations, car notre échantillon jumelé comprend 999 frères (c'est-à-dire 999 individus qui ont un lien fraternel avec au moins un autre individu dans l'échantillon). Il y a de bonnes raisons de mettre en doute l'indépendance entre frères, car il y a des fortes chances qu'ils partagent certaines caractéristiques, dont les possibilités de réussite conditionnées par la famille d'origine (par exemple, le fait d'avoir vécu le décès du père pendant l'enfance). Nos modèles de régression incluront alors l'option « cluster » de STATA, laquelle tient en compte du fait que les observations ne sont pas indépendantes à l'intérieur des « clusters », soit les familles dans notre cas. Cette option permet d'obtenir des erreurs-standard corrigés pour le fait de la non-indépendance des observations à l'intérieur des familles. Finalement, pour mieux comprendre les résultats obtenus à partir des modèles de régression, nous allons calculer des probabilités prédites à partir des modèles sans et avec les interactions. Ces calculs nous permettront d'observer si les différences entre les sous-groupes définis par les catégories des variables indépendantes deviennent plus ou moins marquées lorsque les interactions sont incluses dans les analyses.

Chapitre 3 – Profil et représentativité de l'échantillon jumelé

Cette première phase exploratoire présente un profil de l'échantillon jumelé sur lequel se basera notre étude de la mobilité sociale. Elle contient également des analyses dont le but est d'examiner la représentativité de cet échantillon. Les chapitres précédents ont apporté des éléments de réflexion autour de cette question : en raison des caractéristiques des sous-groupes dans la population ainsi que de la technique de jumelage automatique, l'échantillon jumelé pourrait ne pas être représentatif de la population visée par cette étude. Afin d'examiner cette possibilité, le présent chapitre débute avec une description de l'échantillon jumelé. Cet échantillon sera ensuite comparé avec les sous-populations correspondantes dans les recensements de 1852 et de 1881. Les résultats obtenus dans cette étape seront finalement reconsidérés avec une analyse de régression logistique.

3.1. Profil des individus jumelés

Parmi les 57 023 garçons âgés de 0 à 15 ans, habitant majoritairement en milieu rural au Québec ou en Ontario qui se trouvent dans l'échantillon de 20% du recensement de 1852, nous avons réussi à jumeler 4 226 automatiquement, avec une approche un-à-un. Cette population d'intérêt a été définie en fonction de la disponibilité des données ainsi que de certaines circonstances dans la trajectoire de vie. D'abord, le choix de la population habitant principalement en milieu rural au milieu du 19^e siècle se justifie par le manque important de données sur les plus grandes villes dans le recensement de 1852, ce qui a déjà été discuté dans le précédent chapitre. Par ailleurs, nous avons choisi de jumeler les garçons âgés de 0 à 15 ans en 1852 afin d'avoir plus de chances d'observer leur père dans le même logement en l'année en question. À des âges plus avancés, il devient de plus en plus difficile d'observer le père et le fils résidant dans le même logement en raison du départ des enfants du foyer parental ainsi que de la mortalité chez les hommes adultes. Par exemple, l'âge médian au départ du foyer parental chez les fils du chef de ménage aurait été aux alentours des 22 et des 17 ans pour les garçons habitant

en milieu rural et en milieu urbain respectivement vers le milieu du 19^e siècle²⁰. Ces âges suggèrent que certains fils étaient encore très jeunes – quelques uns étaient même des enfants –, lorsqu'ils partaient du foyer parental (Darroch, 2007). De plus, les différences selon le type du lieu de résidence (urbain ou rural) pourraient être associées à l'apprentissage d'un métier : en milieu rural, parmi les cultivateurs, cet apprentissage aurait eu lieu à la ferme familiale alors qu'en milieu urbain les enfants auraient eu l'opportunité de devenir apprentis ailleurs que chez leurs parents. Concernant la mortalité des hommes adultes, les quotients de mortalité des générations masculines nées au Canada dans les premières décennies du 19^e siècle augmentent continuellement à partir de l'âge de 20 ans (Bourbeau et al., 1997). Alors, si nous avons choisi de jumeler des garçons plus âgés, les chances d'observer le fils et le père résidant dans le même logement en 1852 auraient diminué avec chaque année supplémentaire.

En ce qui a trait au choix du genre, les femmes ont été exclues principalement en raison du manque de données suffisantes relatives à leur occupation. Dans le recensement complet de 1881, l'occupation des femmes âgées de 25 à 50 ans (soit l'intervalle d'âge dans lequel se trouvent les jumelés en 1881) a rarement été inscrite (8,83%). Cette faible proportion s'explique par le fait que les activités non rémunérées des femmes n'étaient pas considérées comme une occupation. Dans les instructions aux énumérateurs des recensements de 1871 et de 1881, il est explicitement indiqué « [qu'en] ce qui concerne les femmes, à moins qu'elles n'aient une occupation distincte à part des travaux de la maison, elles doivent être désignées comme n'ayant pas de profession spéciale par le signe – » (Département de l'Agriculture, 1881). Par ailleurs, les femmes adoptaient souvent – à des degrés variés et selon diverses caractéristiques, dont l'origine ethnoculturelle – le nom de famille de leur époux à partir du mariage, ce qui complique énormément le jumelage automatique de leurs enregistrements. Par ces raisons, cette étude se concentre sur les hommes uniquement.

Suite aux justifications précédentes concernant le choix des caractéristiques de la population à l'étude, nous présentons le profil des 4 226 garçons jumelés selon certaines caractéristiques individuelles et familiales (tableau 3.1.). Cette description est utile afin d'avoir une idée du moment dans la trajectoire de vie familiale des jumelés qui est illustré par les données censitaires. Nous observons que les parents des jumelés se trouvaient majoritairement

²⁰ Ce calcul correspond à une cohorte « fictive », car on se base sur la distribution des fils des chefs de ménage selon l'âge et la corésidence avec les parents telle qu'observée dans l'échantillon de 20% du recensement de 1852.

Tableau 3.1. Profil des fils jumelés

Caractéristique	Effectifs	%
Âge en 1881		
Moins de 35	1641	38,8
35 et plus	2585	61,2
Père présent en 1852	3902	92,3
Père absent en 1852		
Mère veuve	134	3,2
Mère mariée présente, père absent	26	0,6
Les deux parents absents	164	3,9
Âge du père en 1852 (N=3 389)		
17 à 34	809	23,9
35 à 44	1370	40,4
45 à 54	873	25,8
55 +	337	9,9
Âge de la mère en 1852 (N=3 449)		
15 à 29	737	21,4
30 à 39	1427	41,4
40 à 49	1006	29,2
50 +	279	8,1
Taille de la fratrie en 1852		
1	260	6,2
2 à 5	2106	49,8
6 à 10	1775	42,0
11 et plus	85	2,0
Position dans la fratrie		
Aîné	2220	52,5
Né au milieu	1344	31,8
Cadet	498	11,8
Indéterminé	164	3,9
<i>N=4 226</i>		

Source : base de données jumelées entre l'échantillon de 20% du recensement canadien de 1852 et le recensement complet de 1881 (PRDH et HDRU).

vers le milieu de leur vie reproductive en 1852 (les pères de 35 à 44 ans et les mères de 30 à 39 ans), année où presque la moitié des jumelés avait jusqu'à quatre frères et sœurs. Une proportion importante des fils jumelés (42%) avait même de 5 à 9 frères et sœurs. Quant à la position dans la fratrie, même si nos données ne nous permettent pas de savoir le rang de naissance précis de

chaque jumele, nous pouvons determiner que un peu plus de la moitie de ces enfants auraient ete parmi les « aines », car ils seraient nes vers le debut de la vie reproductive de leurs parents.

La plupart des fils jumeles habitaient avec leur pere lors du recensement de 1852 (92,3%). Certains d'entre-deux, par contre, auraient vecu le decès de ce dernier avant le recensement en question (3,2%). Malheureusement, nous ne pouvons pas observer les cas de decès du pere ayant eu lieu dans l'intervalle entre les deux recensements jumeles. Cet evènement aurait pu avoir un impact important sur les opportunités économiques pour les fils (Van Poppel et al. 1998). Concernant les jumeles dont aucun des deux parents n'a ete recense dans le même logement en 1852 (3,9%), il est possible qu'ils aient ete des orphelins pour la plupart, car nous estimons que le pourcentage d'enfants dans la population ayant vecu le decès des deux parents entre la naissance et l'âge de 15 ans etait autour de 3% au milieu du 19^e siècle.²¹

Si nous considerons les categories d'âge proposees par Darroch et Ornstein (1980) presentees au premier chapitre en ce qui a trait aux differentes periodes dans la trajectoire occupationnelle, nous observons (tableau 3.1.) qu'en 1881 la majorite des fils (61,2%) etaient dans une etape de la vie où une certaine stabilite socioprofessionnelle aurait pu etre atteinte (entre les 35 et les 50 ans). En 1852, les peres se trouvaient aussi majoritairement (66,2%) dans cette etape. Seulement 23,9% des peres en 1852 se trouvaient dans une phase où les chances de changer de categorie occupationnelle auraient ete plus elevees, soit en bas des 35 ans. Parmi les fils, la proportion correspondante en 1881 est de 38,8%. Alors, dans l'ensemble, la comparaison entre les deux generations se fait a des ages un peu plus eleves chez les peres que chez les fils.²² La question ici est de savoir si, avec les donnees censitaires, nous pouvons eviter le biais associe a la comparaison du pere et du fils a des ages tres differents, ce qui est couramment critique par rapport aux etudes sur la mobilite sociale intergenerationnelle qui se basent sur les registres de mariage uniquement (Prandy et Bottero, 2000; Van Poppel et al., 1998; Delger et Kok, 1998; de Sève et Bouchard, 1998). La distribution des fils jumeles et de leur pere selon leur groupe d'âge respectif en 1881 et en 1852 (tableau 3.2.) est utile pour savoir s'ils sont compares a des moments similaires dans leur trajectoire professionnelle.

²¹ Calcule a partir des probabilites cumulees de decès pour les femmes et pour les hommes 32 et 37 ans plus ages respectivement par rapport aux garçons de 0 a 15 ans. Les quotients de mortalite par âge et par sexe sont ceux des tables de mortalite du moment pour le Canada en 1851 (Bourbeau et al., 1997).

²² L'information sur l'âge en 1881 est manquante pour 20 jumeles. Puisque leur âge en 1852 est connue, nous leur avons attribue 29 ans de plus par rapport a leur âge en 1852. Ceci implique que nous assumons que ces jumeles auraient declare leur âge avec precision, ce qui pourrait ne pas etre le cas pour certains.

La comparaison entre les deux générations semble être meilleure pour les fils qui étaient âgés de 35 à 50 ans en 1881, car presque 75% d'entre eux sont comparés à leur père lors que ce dernier se trouvait dans le même groupe d'âge en 1852 (de 35 à 54 ans). Par contre, la proportion de fils jumelés âgés de 25 à 34 ans en 1881 dont le père se trouvait dans le même groupe d'âge en 1852 est de 35,3% seulement. Ces fils sont pour la plupart (58,1%) comparés à leur père lors que celui-ci était plus âgé (de 35 à 54 ans), donc il est vraisemblable qu'ils soient comparés à des moments différents dans leur trajectoire professionnelle respective : les fils se trouveraient dans une phase de mobilité socioprofessionnelle en 1881 alors que les pères auraient été majoritairement stables dans cet aspect en 1852.

Tableau 3.2. Distribution des fils jumelés selon leur groupe d'âge en 1881 et le groupe d'âge de leur père en 1852

Âge du père en 1852	Âge du fils en 1881			
	25 ¹ à 34		35 à 50 ¹	
	<i>N</i>	%	<i>N</i>	%
Moins de 25	41	2,6	5	0,2
25 à 34	556	35,3	276	11,9
35 à 54	916	58,1	1730	74,4
55 et plus	64	4,0	314	13,5
Total (3902)	1577	100	2325	100

Source : base de données jumelées entre l'échantillon de 20% du recensement canadien de 1852 et le recensement complet de 1881 (PRDH et HDRU).

1. L'âge minimum et maximum des jumelées en 1881 est de 25 et de 50 ans respectivement.

Les observations précédentes sur l'étape dans la trajectoire professionnelle dans laquelle se trouvaient le père et le fils en 1852 et en 1881 respectivement nous amènent à souligner une limite par rapport à nos données jumelés : en raison de la nature transversale des sources, ces données ne fournissent qu'une image partielle des conditions de vie des générations considérées. Une comparaison avec le sous-groupe correspondant de garçons dans la population en 1852 nous permettra de savoir dans quelle mesure notre échantillon jumelé est représentatif.

3.2. La représentativité de l'échantillon jumelé : comparaison avec la sous-population correspondante en 1852

Dans le chapitre précédent, nous avons calculé un taux de réussite du jumelage automatique autour de 15%. Nous avons également souligné que la fiabilité et la représentativité sont plus importantes que la quantité de liens. Notre taux de réussite peut sembler bas, mais il faut prendre en compte que l'intervalle entre nos observations est considérablement long, que les caractéristiques des autres membres du ménage ne sont pas pris en compte dans le processus de jumelage et que notre stratégie de jumelage favorise la précision des liens par le moyen d'une approche conservatrice (c'est-à-dire, que le jumelage est accepté lorsqu'il y a un seul candidat qui dépasse le seuil de confiance).

Notre échantillon jumelé est-il représentatif du sous-groupe correspondant dans la population? Le tableau 3.3 présente la distribution des jumelées et des sous-groupes correspondants dans la population en 1852 (échantillon de 20%) et en 1881 (l'Ontario et le Québec seulement²³) selon certaines caractéristiques individuelles et familiales. Nous avons ajouté le fait d'avoir un nom commun ainsi que le fait d'habiter dans une zone frontalière en 1852, car le jumelage de données aurait pu être affecté par ces caractéristiques (Gagnon et Bohnert, 2012). Pour 1881, nous avons inclus deux colonnes : la première comprend toutes les villes alors que la deuxième exclut les villes qui ont été fortement affectées par la disparition des manuscrits urbains du recensement de 1852, soit Toronto, Montréal, Kingston et London. Cependant, l'évaluation de la représentativité de notre échantillon jumelé se base uniquement sur les distributions de 1852. Les colonnes sur 1881 – incluses pour des fins comparatives et illustratives seulement – ne seront pas utilisées pour évaluer la représentativité de l'échantillon jumelé, car la population présente en 1881 n'est pas vraiment équivalente à celle qui était présente en 1852 : parmi les garçons qui composaient le sous-groupe initial en 1852, quelques uns sont décédés alors d'autres auraient émigré vers les États-Unis entre 1852 et 1881. Les jumelés, par contre, sont tous des survivants présents au Canada en 1881. De plus, en 1881, la population masculine âgée de 25 à 50 ans (soit le groupe d'âge approximatif des jumelés) pourrait comprendre des immigrants qui seraient arrivés au Canada après 1852. Nous ne pouvons

²³ Même si 5,6% des jumelés auraient émigré vers d'autres provinces canadiennes entre 1852 et 1881, nous n'incluons pas ces autres provinces par souci de comparaison avec les données de 1852.

pas identifier ces immigrants, car pour 1881 nous n'avons pas à notre disposition des informations relatives à la date d'immigration des individus nés à l'étranger.

Tableau 3.3. Distribution en pourcentage des jumelés et des sous-groupes correspondants en 1852 et en 1881 selon certaines caractéristiques individuelles et familiales

Caractéristiques	Jumelés 1852 (%)	0 à 15 ans 1852¹(%)
<i>N</i>	4226	57023
Nom commun	2,1	5,9
Résidence dans un district frontalier	31,7	35,2
Âge en 1852		
0 à 5	37,3	40,8
6 à 10	32,7	31,9
11 à 15	30	27,3
Fréquentation scolaire		
Fréquentait l'école	28,1	24,7
Ne fréquentait pas l'école (ou inconnu)	71,9	75,3
Relation par rapport au chef du ménage		
Fils du chef	87,9	82,6
Apparenté du chef	3,7	3,3
Indéterminée	8,4	14,1
Sexe du chef de ménage en 1852		
Homme	96,4	95,7
Femme	3,6	4,3
<i>N</i>	3664	26313
Occupation du chef de ménage (1852)		
Commerçant, professionnel, etc.	4,6	3,9
Col blanc	0,4	0,3
Cultivateur	64	58,4
Travailleur qualifié	11,5	12,2
Travailleur semi- ou non-qualifié	2	1,8
Journalier ou serviteur	10,3	12,7
Occupation inconnue ou illisible	7,1	10,6
<i>N</i>	3664	26313
Fils de chef cultivateur		
Oui	56,4	51,1
Non	43,6	48,9

Tableau 3.3. (suite)

Caractéristiques	Jumelés 1852-1881		1852 0 à 15 ans ¹	1881 25 à 50 ans ²	1881 (sans quatre villes) 25 à 50 ans ³
	1852 (%)	1881 (%)	%	%	%
<i>N</i>	4226		57023	469374	427577
Occupation (1881)					
Commerçant, professionnel, etc.		11,1		11	9,5
Col blanc		2,9		2,7	2
Cultivateur		50		44	48,2
Travailleur qualifié		16		17,9	16
Travailleur semi- ou non-qualifié		3,8		4,5	4,1
Journalier ou serviteur		12		14,1	14,3
Occupation inconnue ou illisible		4,2		5,8	5,9
Lieu de naissance					
Québec	33,7	45,5	27,8	38	38,1
Ontario	14,5	40,2	14	35	36,9
Canada (n.s.) ou autre province	42	4,6	42,4	1	1
Angleterre	3,1	3,1	2,1	8,9	8
Irlande	3,5	3,5	4,4	7,6	6,9
Écosse	1,4	1,4	1,8	4,9	4,7
Autre ou inconnu	1,7	1,7	7,5	4,6	4,4
Lieu de résidence					
Rural	91,6	74,2	91,4	68,7	75,4
Village (jusqu'à 2999 habitants)	2,5	8,8	2,6	9,7	10,6
Village (3000 habitants ou plus)	1,4	5,3	1,3	6,3	7
Ville	4,2	11,6	4	15,3	7
Taille inconnue	0,4	0	0,7	0	0
Origine ethnoculturelle (1881)					
Française		42,7		33,5	33,9
Anglaise		19,9		20,3	19,7
Irlandaise (catholique)		5,6		7,6	7,1
Irlandaise (protestant)		11,9		15,2	15,4
Écossaise		7,9		13,6	13,7
Allemande		9,1		5,8	6,2
Autre ou inconnu		2,9		3,9	4
Statut matrimonial en 1881					
Marié		83,7		74,5	74,5
Veuf		1,6		2,5	2,4
Célibataire		14,6		22,9	23

Sources : Base de données jumelées entre les recensements canadiens de 1852 et de 1881 (HDRU et PRDH), échantillon de 20% du recensement canadien de 1852 et base de données du recensement de 1881 (PRDH).

¹ Garçons de 0 à 15 ans dans l'échantillon de 20% du recensement canadien de 1852

² Ontario et Québec seulement. Hommes âgés de 25 à 50 ans

³ Ontario et Québec seulement, sans Montréal, Toronto, Kingston et London. Hommes âgés de 25 à 50 ans.

Également, nous avons réalisé une régression logistique afin de mieux observer l'effet de certaines variables socioéconomiques et démographiques sur le fait d'avoir été jumelé automatiquement entre 1852 et 1881 (tableau 3.4.).

Nous avons identifié, dans chaque province, les 10 noms de famille les plus fréquents parmi les garçons âgés de 0 à 15 ans dans l'échantillon de 20% de 1852. Ces noms de famille sont Coté, Tremblay, Gagnon, Roy, Morin, Ouellet, Gauthier, Boucher, Belanger et Demers, au Québec, et Smith, McDonald, Campbell, Brown, Miller, Johnson, Scott, Wilson, Thompson et Taylor, en Ontario. Au Québec, 6,2% des garçons de la sous-population d'intérêt ont l'un de ces noms communs; le pourcentage correspondant pour les garçons habitant en Ontario est de 5,7%. En tout, le pourcentage d'individus ayant l'un ou l'autre de ces noms de famille est plus élevé parmi les garçons de la sous-population correspondante en 1852 (5,9%) que parmi les jumelés (2,1%, voir le tableau 3.3). Le tableau 3.4. montre qu'en effet, le fait d'avoir un nom commun diminue significativement les chances d'avoir été jumelé automatiquement entre 1852 et 1881 ($RC=0,315$, $p<0,1\%$)²⁴. Afin de savoir si le fait d'avoir un nom commun était associé à des caractéristiques particulières, nous avons examiné la distribution des garçons de la sous-population d'intérêt en 1852 selon certaines variables socioéconomiques et démographiques et selon le fait d'avoir l'un des noms de famille indiqués précédemment (annexe VI). Cette analyse suggère que la sous-représentation de garçons ayant un nom commun dans notre échantillon jumelé n'est pas problématique pour notre étude, car ni les garçons nés au Québec ni ceux habitant dans un ménage où le chef était cultivateur en 1852 (soit les caractéristiques selon lesquelles le fait d'avoir un nom commun semble avoir été le plus fréquent) ne sont sous-représentés dans l'échantillon jumelé.

Une autre caractéristique ayant pu affecter le jumelage est le fait d'habiter dans une zone frontalière avec les États-Unis en 1852 : il est vraisemblable que l'émigration vers ce pays ait été favorisée par la proximité géographique. Habiter dans une zone frontalière aurait alors pu réduire les chances d'avoir été jumelé. Nous avons construit un proxy à partir de l'information sur le district / sous-district de recensement en 1852. Les districts et sous-districts frontaliers ont été identifiés à l'aide de cartes géographiques du Canada en 1855, en 1860 et en 1868. Même si les

²⁴ RC est le rapport des cotes. Plus il est proche de 1, moins il y a de différence entre les groupes comparés. En dessous de 1 et plus il est proche de 0, moins l'évènement d'intérêt est susceptible de se produire dans un groupe X par rapport au groupe de référence. Au dessus de 1, l'évènement d'intérêt est plus susceptible de se produire dans un groupe X par rapport au groupe de référence.

cartes utilisées font partie d'une collection numérisée (Bibliothèque et Archives Nationales du Québec), il a été difficile d'y identifier les noms de tous les districts et sous-districts frontaliers en raison de la qualité de l'image ainsi que des possibles changements en ce qui a trait aux divisions territoriales entre 1852, 1855, 1860 et 1868. Malgré ces difficultés, le résultat obtenu est conforme à nos attentes : le fait d'habiter dans une zone frontalière en 1852 a réduit significativement les chances d'être jumelé ($RC=0,925$, $p<5\%$), mais cet effet est moins fort que celui associé au fait d'avoir un nom commun. La proportion de garçons habitant près de la frontière avec les États-Unis en 1852 (tableau 3.3.) est effectivement plus élevée dans la sous-population correspondante (35,2%) que dans l'échantillon jumelé (31,7%).

En plus de l'émigration, la mortalité est un autre facteur qui aurait pu empêcher le jumelage de certains individus. L'impact de la mortalité sur la probabilité d'être jumelé est en partie reflété par les résultats relatifs au groupe d'âge en 1852. Même si la majorité des jumelés étaient âgés de 0 à 5 ans en 1852 (37,3%), la proportion correspondante dans la population était un peu plus élevée (40,8%). Ceci serait principalement dû à la mortalité : le calcul de la proportion de survivants de 1851 à 1881 par groupe d'âge (annexe V) montre bien que c'est parmi les enfants les plus petits (âgés de 0 à 4 ans en 1851) que l'on s'attendrait à trouver le moins de survivants en 1881 (73,6%). Le fait d'être âgé de plus de 5 ans en 1852 a augmenté significativement les chances d'être jumelé, tel qu'indiqué par les résultats du tableau 3.4.

Le métier de cultivateur est associé avec des caractéristiques particulières qui seraient avantageuses pour le jumelage. Ces caractéristiques sont la stabilité géographique (Darroch, 2015; Gagnon et Bohnert, 2012; Dillon, 2002) et des niveaux de mortalité plus bas comparativement à d'autres travailleurs (Gagnon et al., 2011). Les cultivateurs sont effectivement surreprésentés dans notre échantillon jumelé : le tableau 3.3. montre que la proportion de garçons habitant dans un ménage où le chef était cultivateur en 1852 est plus importante dans l'échantillon jumelé (64%) que dans le sous-groupe correspondant dans la population (58,4%). De même, le pourcentage de fils de cultivateur (il s'agit des cultivateurs chefs de ménage) est plus élevé parmi nos jumelés (56,4%) que parmi l'ensemble de garçons (51,1%). La surreprésentation des cultivateurs dans l'échantillon jumelé est également suggérée par la distribution selon l'occupation en 1881. Le tableau 3.4. montre que le fait d'être fils d'un chef de ménage cultivateur augmente significativement les chances d'être jumelé ($RC=1,272$, $p<0,1\%$). Par ailleurs, le fait d'être fils du chef de ménage (peu importe le métier de ce dernier)

est avantageux pour le jumelage, car le pourcentage de fils du chef est plus élevé parmi les jumelés (87,9%) que parmi les garçons de la sous-population correspondante en 1852 (82,6%).

La fréquentation scolaire des garçons semble également avoir favorisé le jumelage de leurs enregistrements. La proportion de garçons qui fréquentaient l'école (tableau 3.3.) est plus élevée parmi les jumelés (28,1%) que parmi les garçons de la sous-population correspondante (24,7%). Les résultats du tableau 3.4. suggèrent que cette différence est significative : la fréquentation scolaire aurait effectivement augmenté les chances d'être jumelé (RC=1,133, $p < 1\%$).

Tableau 3.4. Régression logistique : probabilité d'être jumelé automatiquement, garçons âgés de 0 à 15 dans l'échantillon de 20% du recensement de 1852

Variabes	Rapp. cotes
Nom commun	0,315 ***
Résidence dans un district frontalier	0,925 *
Groupe d'âge	
0 à 5 (<i>réf</i>)	
6 à 10	1,084 &
11 à 15	1,180 ***
Fils de cultivateur	1,272 ***
Fréquentation scolaire en 1852	1,133 **
Lieu de naissance	
Canada (province non spécifiée) (<i>réf</i>)	
Québec	1,230 ***
Ontario	1,052
Angleterre	1,547 ***
Irlande	0,787 **
Écosse	0,828
Autre	1,127
Inconnu	0,127 ***
Type du lieu de résidence	
Rural (<i>réf</i>)	
Village	1,052
Ville	1,088
Chef de ménage journalier	0,935
<i>N</i> =57023	

Source : Base de données jumelées entre les recensements canadiens de 1852 et de 1881 (HDRU et PRDH).

*** $p < 0.001$, ** $p < 0.01$, * $p < 0.05$, & $p < 0.1$

RC : rapport des cotes; E. Std. : erreur standard

Les résultats précédents en ce qui a trait à l'effet de la fréquentation scolaire sur les chances d'être jumelé nous amènent à considérer la possibilité que les garçons qui avaient le moins de chances de fréquenter l'école soient sous-représentés dans l'échantillon jumelé. Parmi les groupes de statut socioprofessionnel, la probabilité d'envoyer les enfants à l'école aurait pu être plus faible dans les familles où le chef était journalier. Dans ces familles, le travail des enfants était souvent indispensable afin de compléter le revenu dont la famille avait besoin (Thernstrom, 1973). De plus, considérant la possibilité que les journaliers aient pu être, dans l'ensemble, moins instruits comparativement aux individus dans les autres groupes socioprofessionnels, il est vraisemblable que les enfants qui habitaient dans un ménage où le chef était journalier en 1852 aient des réponses moins précises dans ce recensement, ce qui aurait certainement été une contrainte pour le jumelage de leurs enregistrements. La distribution selon l'occupation du chef de ménage en 1852 indique que la proportion de garçons habitant dans un ménage où le chef était journalier ou serviteur est moins élevée parmi les jumelés (10,3%) que parmi les garçons dans la population (12,7%). Cependant, l'indicateur correspondant dans le tableau 3.4., soit la caractéristique « chef de ménage journalier », n'est pas significatif ($RC=0,935$, $p>10\%$).

La comparaison selon le lieu de naissance indique clairement que la part d'individus nés au Canada (soit au Québec, soit en Ontario, soit au « Canada ») est plus importante parmi les jumelés (90,3%) que parmi les sous-populations correspondantes (84,2% en 1852 et 75% en 1881). Ce biais en faveur des natifs est quand même surprenant si l'on considère que, pendant les quatre dernières décennies du 19^e siècle, l'émigration du Canada vers les États-Unis aurait été plus élevée parmi les canadiens de naissance que parmi les immigrants (McInnis, 2000a). Si les natifs semblent avoir été favorisés dans le processus de jumelage comparativement aux immigrants, être né au Québec aurait augmenté encore plus les chances d'être jumelé. La proportion d'individus nés au Québec est plus élevée dans l'échantillon jumelé (33,7%) que dans le sous-groupe correspondant dans la population (27,8%).²⁵ Les résultats du tableau 3.4. indiquent également que, par rapport aux garçons nés au « Canada » (sans province spécifiée), la

²⁵ En ce qui a trait au lieu de naissance à l'intérieur du Canada, les réponses fournies en 1881 ont été plus détaillées qu'en 1852. En 1852, la majorité des canadiens n'ont pas indiqué leur province de naissance alors qu'en 1881 ce manque de précision est minime.

probabilité d'avoir été jumelé est significativement plus élevée pour ceux nés au Québec (RC=1,230, $p<0,1\%$). Ce résultat est plutôt surprenant si l'on considère que la grande majorité de la population du Québec était d'origine canadienne-française, groupe ethnoculturel à l'intérieur duquel l'homogénéité des noms de famille aurait été plus importante comparativement aux canadiens-anglais (Charbonneau et al., 2000). L'annexe VI montre que la proportion de garçons nés ou résidant au Québec en 1852 est plus élevée parmi ceux ayant un nom commun (32,8% et 47,5%) que parmi ceux n'ayant pas un nom commun (27,5% et 45,5% respectivement). Cette homogénéité ne semble pas avoir posé de contraintes au jumelage des canadiens-français.

Un autre groupe qui semble être surreprésenté dans l'échantillon jumelé est celui des garçons nés en Angleterre. La proportion de garçons nés dans ce pays est plus élevée dans l'échantillon jumelé (3,1%) que dans la sous-population correspondante en 1852 (2,1%). Le tableau 3.4. suggère qu'être né en Angleterre aurait significativement augmenté les chances d'être jumelé (RC=1,547, $p<0,1\%$). Cet effet est même plus fort que celui correspondant aux individus nés au Québec. Les enfants anglo-protestants auraient pu être plus susceptibles d'aller à l'école ainsi que d'habiter dans de meilleures conditions socioéconomiques comparativement aux garçons des autres groupes ethnoculturels (Gauvreau et Olson, 2008). Cependant, nous observons que l'effet d'être né en Angleterre est significatif même en contrôlant pour la fréquentation scolaire. En ce qui a trait à la deuxième possibilité, nous avons essayé plusieurs modèles logistiques avec toutes les catégories de statut socioprofessionnel du chef de ménage en 1852 ou avec des indicateurs binaires sur le fait d'habiter dans un ménage où le chef était travailleur non-manuel en 1852 afin d'examiner si des changements se produisaient au niveau de la catégorie « né en Angleterre » de la variable lieu de naissance. Dans tous les cas, le résultat pour les garçons nés en Angleterre s'est maintenu tel que dans le tableau 3.4. et les résultats relatifs au fait d'habiter dans un ménage où le chef était travailleur non-manuel en 1852 n'ont pas été significatifs. À partir des données disponibles dans le recensement de 1852, il ne nous a pas été possible d'avoir une meilleure idée de la raison pour laquelle les garçons nés en Angleterre ont été favorisés dans la procédure de jumelage automatique.

Contrairement aux canadiens-français et aux garçons nés en Angleterre, les irlandais semblent être sous-représentés dans l'échantillon jumelé. Le pourcentage de garçons nés en Irlande est de 3,5% parmi les jumelés et de 4,4% dans le sous-groupe correspondant dans la population en 1852 (tableau 3.3.). Le tableau 3.4. indique que comparativement à être né au Canada, le fait d'être né en Irlande aurait réduit significativement les chances d'être jumelé (RC=0,787, $p < 5\%$). Une possible explication pour la sous-représentation des garçons irlandais dans l'échantillon jumelé est qu'ils aient été surreprésentés parmi les groupes sociaux les plus vulnérables. Certaines études suggèrent que les irlandais étaient surreprésentés dans le groupe occupationnel le moins favorisé, soit celui des journaliers (Gauvreau et Olson, 2008; Katz, 1975; Thernstrom, 1973). Dans leur projet de jumelage entre le recensement canadien de 1901 et les actes de décès de l'état civil québécois, Pilon-Marien et al. (2009) suggèrent que la « mortalité précoce » parmi les enfants de journaliers pourrait jouer un rôle dans la sous-représentation de ce groupe dans l'échantillon jumelé. Nous avons regardé la distribution des garçons de la sous-population d'intérêt selon le lieu de naissance et le statut occupationnel du chef de ménage en 1852 : 26,4% des garçons nés en Irlande habitaient dans un ménage où le chef était journalier. Les pourcentages correspondants pour les garçons nés dans d'autres pays varient entre 10% et 20%. Quoique ces pourcentages indiquent que les garçons nés en Irlande habitaient plus souvent dans un ménage où le chef était journalier comparativement aux autres garçons en 1852 – et ce malgré l'absence de la majorité des données sur les plus grandes villes en 1852 –, l'effet négatif d'être né en Irlande sur les chances d'être jumelé se maintient lorsqu'on contrôle pour le fait d'habiter dans un ménage où le chef était journalier (tableau 3.4.). Il faut prendre en considération que parmi les garçons nés en Irlande qui ont été recensés au Canada en 1852 entre les âges de 0 et 15 ans, certains auraient pu être des immigrants ayant échappé avec leur famille à la grande famine des années 1840s dans leur pays de naissance. En raison des mauvaises conditions dans lesquelles ces familles vivaient lors de leur arrivée en Amérique du Nord (Crowley et al., 2012), il est possible que la mortalité ait été particulièrement forte chez ces enfants. Dans ce cas, leurs probabilités d'avoir survécu jusqu'à 1881 seraient plus faibles comparativement aux autres garçons, ce qui diminue certainement leurs chances d'être jumelés.

Malheureusement, le recensement de 1852 ne contenait pas de question relative à l'origine ethnoculturelle, ce qui nous empêche de savoir si, par exemple, le fait d'être d'origine irlandaise (sans être nécessairement né en Irlande) avait le même effet négatif sur la probabilité d'être jumelé. Les distributions selon l'origine ethnoculturelle en 1881 (tableau 3.3.) appuient la surreprésentation des canadiens-français ainsi que la sous-représentation des irlandais (tant catholiques que protestants) dans l'échantillon jumelé. Cependant, nous soulignons que la sous-population correspondante d'hommes dans la population en 1881 diffère par rapport au sous-groupe de jumelés, ce qui nous empêche d'avoir une meilleure idée de la représentativité selon le groupe ethnoculturel.

L'un des aspects selon lequel l'échantillon jumelé semble être bien représentatif de la sous-population correspondante en 1852 est le type du lieu de résidence : la distribution des jumelés selon le type du lieu de résidence en 1852 est très similaire à celle du sous-groupe correspondant en 1852. Nous soulignons que cette sous-population correspondante provient de l'échantillon de 20% du recensement de 1852, lequel contient une sous-représentation de la population habitant dans les plus grandes villes. Pour 1881, la comparaison se base sur la colonne qui contient toutes les villes, car l'échantillon jumelé comprend des individus qui ont été recensés dans les grandes villes (149 à Montréal, 48 à Toronto, 12 à London et 10 à Kingston). Cette comparaison montre que la proportion d'individus habitant en milieu rural est supérieure parmi les jumelés (74,2%) que parmi les hommes dans le même groupe d'âge en 1881 (68,7%). Cependant, en plus des facteurs qui font en sorte que la sous-population « correspondante » en 1881 ne soit pas vraiment équivalente au groupe initial d'intérêt en 1852 – soit la mortalité, l'émigration et l'immigration –, cette sous-population correspondante en 1881 peut comprendre des individus qui habitaient dans les grandes villes en 1852, lesquels ne peuvent pas être observés en raison de la disparition de la majorité des manuscrits urbains (chapitre 2). Pour cette raison, les distributions de 1881 en ce qui a trait au type du lieu de résidence ne sont pas vraiment comparables.

Finalement, il semble que le fait de se marier entre 1852 et 1881 ait été favorable pour le jumelage. Il est plausible qu'en raison des responsabilités associées à l'établissement et au soutien d'une nouvelle famille, les hommes mariés aient eu des

comportements ayant favorisé leur survie ainsi que leur stabilité géographique. Ces facteurs auraient certainement été avantageux pour le jumelage de leurs enregistrements.

En somme, les analyses précédentes suggèrent que, en dépit du fait que la technique de jumelage vise à augmenter la fiabilité et la représentativité des liens, l'échantillon jumelé n'est pas représentatif de certains sous-groupes de la population d'intérêt en 1852. Les observations précédentes suggèrent qu'être natif – notamment canadien-français – ou être né en Angleterre, être fils de cultivateur, avoir 5 ans ou plus en 1852 et fréquenter l'école sont des caractéristiques qui auraient augmenté les chances d'être jumelé. Le fait que les cultivateurs aient plus de chances d'être jumelés automatiquement a également été souligné dans d'autres études canadiennes (par exemple, les analyses de Dillon (2002) sur un échantillon jumelé entre les recensements canadiens de 1871 et de 1881 et les analyses de Darroch (2015) sur un échantillon jumelé pour l'Ontario créé à partir des recensements de 1861 et de 1871). Dillon (2002) a également suggéré l'avantage d'être canadien-français né au Québec pour le jumelage automatique. Par contre, avoir un nom de famille commun, être né en Irlande ou dans un lieu inconnu et habiter dans un district frontalier avec les États-Unis sont des facteurs qui auraient posé des contraintes au jumelage automatique. En plus des variables que nous avons pu examiner, il est possible que d'autres facteurs non mesurés aient joué un rôle dans le processus de jumelage, par exemple la propension à émigrer vers les États-Unis et la capacité des adultes dans le ménage à fournir des réponses précises aux recensements. Nous avons considéré d'appliquer la méthode d'Heckman afin de corriger ce biais dans nos analyses sur la mobilité sociale, mais par les raisons présentées au chapitre 2 nous avons décidé de ne pas l'appliquer. Même si nos méthodes ne nous permettent pas de corriger la sous-représentation de certains sous-groupes dans la population visée par cette étude, du moins elles nous ont permis de mieux savoir qui sont les jumelés. Ces précisions seront de grande utilité à l'étape de l'interprétation des résultats sur la mobilité sociale, car elles nous permettront de délimiter la portée de ces derniers.

Chapitre 4 – La mobilité occupationnelle entre pères et fils : analyse comparative entre le Québec et l’Ontario

Les transformations économiques qui se sont produites au Canada durant les dernières décennies du 19^e siècle, lesquelles ont été brièvement présentées au premier chapitre, ont également provoqué des changements dans la structure socioprofessionnelle. La distribution de la population masculine en âge de travailler selon la catégorie socioprofessionnelle a effectivement changé durant cette période en réponse à la modernisation et au développement de certains secteurs, ainsi qu’à l’apparition de nouveaux besoins tant dans le marché de l’emploi que dans la population. Nous mettons l’accent sur la population masculine, mais l’industrialisation a également eu un impact sur les opportunités économiques chez les femmes.

Avec l’industrialisation, la part des cultivateurs dans la distribution socioprofessionnelle a progressivement diminué. Par contre, la part des travailleurs non-manuels – par exemple, les marchands, les manufacturiers, les professionnels et les cols blancs – ainsi que celle des travailleurs manuels est devenue plus importante. Parmi ces derniers, ce sont surtout les travailleurs qualifiés – par exemple les machinistes, les mécaniciens, les petits fabricants et les maçons – qui ont augmenté leurs nombres, ce qui correspond bien aux nouveaux besoins en ce qui a trait aux compétences de la main d’œuvre industrielle. Cependant, les travailleurs manuels peu ou non qualifiés, notamment les journaliers, ont tout de même continué à former un groupe non négligeable dans la distribution socioprofessionnelle.

Malgré la diminution progressive de la part des cultivateurs durant les dernières décennies du 19^e siècle, ils ont continué à dominer la distribution socioprofessionnelle. Au lieu de perdre son importance, l’agriculture s’est modernisée avec l’industrialisation. Occasionnée par l’apparition de nouvelles techniques et technologies, cette modernisation aurait permis à l’agriculture de s’adapter au nouveau contexte socioéconomique et démographique de l’époque.

4.1. Analyses descriptives

Les transformations générales mentionnées ci-haut sont-elles également visibles dans notre échantillon jumelé? Le tableau 4.1. montre que la distribution des fils et des pères selon leur groupe socioprofessionnel respectif en 1881 et en 1852 va dans le sens des changements économiques signalés : entre 1852 et 1881, le pourcentage de cultivateurs diminue (de 65,7% chez les pères à 50% chez les fils) alors que la part des travailleurs non manuels – soit les commerçants, les professionnels et les cols blancs – ainsi que celle des travailleurs qualifiés augmente. En dépit du fait que la part des cultivateurs diminue, ils continuent à être le plus grand groupe parmi les fils en 1881.

Tableau 4.1. Distribution des pères en 1852 et de leurs fils jumelés en 1881 selon la catégorie socioprofessionnelle et la province de résidence¹

Statut socioprofessionnel	Tous		Québec		Ontario	
	% pères	% fils	% pères	% fils	% pères	% fils
Commerçants et professionnels	4,69	11,05	5,31	10,53	4,09	11,55
Cols blancs	0,41	2,89	0,42	3,65	0,41	2,16
Cultivateurs	65,68	50,05	65,21	46,54	66,14	53,36
Travailleurs qualifiés	11,86	16,00	12,11	16,62	11,62	15,41
Ouvriers semi- et non-qualifiés	2,04	3,83	1,91	4,00	2,16	3,68
Journaliers et serviteurs	11,15	12,00	11,46	14,33	10,86	9,80
Occupation inconnue	4,16	4,19	3,58	4,34	4,73	4,05
<i>N</i>	3389 ²	4226	1676	2052	1713	2174

Source : base de données jumelées entre l'échantillon de 20% du recensement de 1852 et le recensement de 1881 (PRDH et HDRU).

¹ Province de résidence en 1852. La grande majorité des jumelés (88,5%) ont été recensés dans la même province dans les deux années d'observation.

² Certains frères ont été jumelés ($N=999$). Cependant, dans ce tableau chaque père est compté 1 seule fois.

Les distributions selon la province (tableau 4.1.) sont similaires parmi les pères, alors que parmi les fils nous observons quelques différences. Par exemple, malgré la diminution généralisée du groupe des cultivateurs, le pourcentage de fils cultivateurs en 1881 est plus important en Ontario (53,4%) qu'au Québec (46,5%). En fait, la proportion de jumelés qui habitaient en milieu rural tant en 1852 qu'en 1881 est plus élevée parmi les résidents de l'Ontario (84,9%) que parmi les résidents du Québec (75,9%, voir l'annexe VII). Une autre différence entre les provinces se trouve dans la catégorie des journaliers et

des serviteurs, dont la proportion augmente chez les fils par rapport aux pères au Québec (de 11,5% à 14,3%), mais diminue légèrement chez les fils Ontariens (de 10,9% à 9,8%).

Le tableau 4.1. montre la distribution occupationnelle des pères et celle des fils jumelés sans prendre en compte la relation entre chaque fils et son père. Par exemple, nous observons une diminution de cultivateurs ainsi qu'une augmentation de travailleurs non-manuels chez les fils comparativement aux pères, mais nous ne savons pas si ce sont nécessairement les fils des cultivateurs qui font diminuer l'une et augmenter l'autre de ces catégories. Quel a été le destin des fils de cultivateur ayant laissé l'agriculture? Quelle était l'origine socioprofessionnelle des fils commerçants ou professionnels dont le père se trouvait dans une autre catégorie en 1852? Le fait que la part des travailleurs manuels les moins qualifiés ainsi que celle des journaliers ait si peu changé indique-t-elle une certaine reproduction intergénérationnelle du statut social dans ces catégories? Le tableau 4.2. compare chaque fils jumelé avec son père selon leur groupe socioprofessionnel respectif en 1881 et en 1852. Cette comparaison fournit une meilleure idée de la fluidité entre catégories socioprofessionnelles ou de la stabilité intergénérationnelle (laquelle est représentée par la diagonale en gras). Dans l'ensemble, nous observons une transition vers la catégorie de cultivateur, car, dans chaque catégorie socioprofessionnelle du père (à l'exception des travailleurs non-manuels), la proportion la plus élevée de fils se trouve dans la catégorie des cultivateurs en 1881.

La stabilité intergénérationnelle était particulièrement importante parmi les cultivateurs : 59% des fils ayant un père cultivateur se trouvaient dans cette même catégorie en 1881. Également, la stabilité semble avoir été plus importante parmi les travailleurs non-manuels que parmi les travailleurs manuels. Il est vraisemblable que les fils des commerçants et des professionnels aient visé à préserver ce statut, car, pour ces individus, un changement de catégorie socioprofessionnelle impliquait une mobilité sociale descendante la plupart du temps. Les fils jumelés dont le père était commerçant ou professionnel en 1852 se trouvent majoritairement dans cette même catégorie en 1881 (32,9%). Si nous considérons l'ensemble des travailleurs non-manuels, soit les commerçants, les professionnels et les cols blancs, cette proportion s'élève à 45%. Les cols blancs constituent une petite catégorie dans les deux générations, surtout chez les pères (annexe VIII). Pour cette raison, nous l'avons fusionnée avec celle des

**Tableau 4.2. Distribution des fils jumelés selon le statut socioprofessionnel de leur père en 1852
et leur propre statut socioprofessionnel en 1881¹**

Statut socioprofessionnel du père en 1852	Statut socioprofessionnel du fils en 1881							Total (N=4226) ²	Total (N=3389) ³
	Commerçant / professionnel	Col blanc	Cultivateur	Travailleur qualifié	Ouvrier semi- ou non-qualifié	Journalier / serviteur	Inconnu		
Commerçant / professionnel	32,95	13,64	20,45	16,48	3,41	8,52	4,55	4,16	4,69
Col blanc	20	6,67	26,67	26,67	13,33	6,67	0	0,35	0,41
Cultivateur	8,88	1,59	59,04	12,30	3,22	10,90	4,07	61	65,68
Travailleur qualifié	15,86	3,74	31,72	30,62	4,19	9,03	4,85	10,74	11,86
Ouvrier semi- ou non-qualifié	24,39	9,76	20,73	17,07	15,85	12,20	0	1,94	2,04
Journalier / serviteur	5,99	2,07	41,71	19,12	4,38	22,35	4,38	10,27	11,15
Inconnu									
Occupation inconnue / illisible	11,04	6,75	42,94	16,56	4,91	14,72	3,07	3,86	4,16
Père décédé / parents absents	12,65	3,40	43,52	19,44	3,70	11,73	5,56	7,67	
Total⁴	11,05	2,89	50,05	16	3,83	12	4,19	100	100

Source : base de données jumelées entre l'échantillon de 20% du recensement de 1852 et le recensement de 1881 (PRDH et HDRU).

¹ La distribution présentée est le pourcentage par ligne à partir des effectifs présentés dans l'annexe VIII.

² Pourcentage de fils dans chacune des catégories occupationnelles (ou inconnues) chez les pères en 1852.

³ Distribution des pères (en pourcentage) selon leur propre statut socioprofessionnel en 1852. Chaque père est compté une seule fois.

⁴ Distribution des fils (en pourcentage) selon leur propre statut socioprofessionnel en 1881.

commerçants et des professionnels dans le reste de tableaux à et de figures de ce chapitre. Ces deux groupes n'étaient probablement pas égaux, notamment en ce qui concerne le niveau d'autorité et de compétences, mais il a été suggéré que le statut de col blanc était souvent un pont vers des occupations non-manuelles plus qualifiées (Darroch et Ornstein, 1980), c'est-à-dire vers des postes dans la catégorie des commerçants et des professionnels, laquelle inclut aussi les manufacturiers et les superviseurs.

Une proportion importante de fils dont le père était commerçant ou professionnel en 1852 se trouve dans la catégorie des cultivateurs en 1881 (20,5%). Toutefois, il faut prendre en compte que certains « véritables producteurs » se seraient désignés comme « cultivateurs » lors du recensement de 1881, alors qu'en fait ils exploitaient des superficies de terre plus vastes et/ou possédaient des troupeaux en plus grande quantité comparativement aux « petits déclarants » (Séguin et al., 1995). Parmi les jumelés « cultivateurs » dont le père était dans la catégorie des commerçants et des professionnels en 1852, il est alors possible que certains se trouvent dans cette situation.

Il y a plus de mobilité entre catégories socioprofessionnelles parmi les fils des travailleurs manuels. Par exemple, parmi les fils ayant un père travailleur qualifié en 1852, il y a légèrement plus de cultivateurs (31,7%) que de travailleurs qualifiés (30,6%). Une proportion non négligeable de ces fils sont devenus travailleurs non-manuels (19,6%) – c'est-à-dire commerçants, professionnels ou cols blancs – alors que peu auraient subi une rétrogradation sociale en devenant ouvriers semi- ou non-qualifiés, journaliers ou serviteurs (13,2%). Concernant les ouvriers semi- et non-qualifiés, ils constituent une petite catégorie tant chez les pères que chez les fils (annexe VIII). Par cette raison, nous les avons fusionnés avec la catégorie des journaliers et des serviteurs dans le reste des tableaux et des figures (après le tableau 4.2.). Parmi les fils ayant un père journalier, la majorité étaient cultivateurs en 1881 (41,7%). Un peu plus que le quart sont devenus eux-mêmes journaliers ou ouvriers semi- ou non-qualifiés et une partie considérable se trouvait dans la catégorie des travailleurs qualifiés en 1881 (19,1%).

Concernant les jumelés dont le statut socioprofessionnel du père en 1852 est inconnu, il s'agit d'un groupe certainement assez hétérogène sur le plan socioéconomique, car il est constitué de fils dont le père (présent en 1852) était probablement au chômage ou à la retraite, de fils ayant probablement déjà quitté le foyer

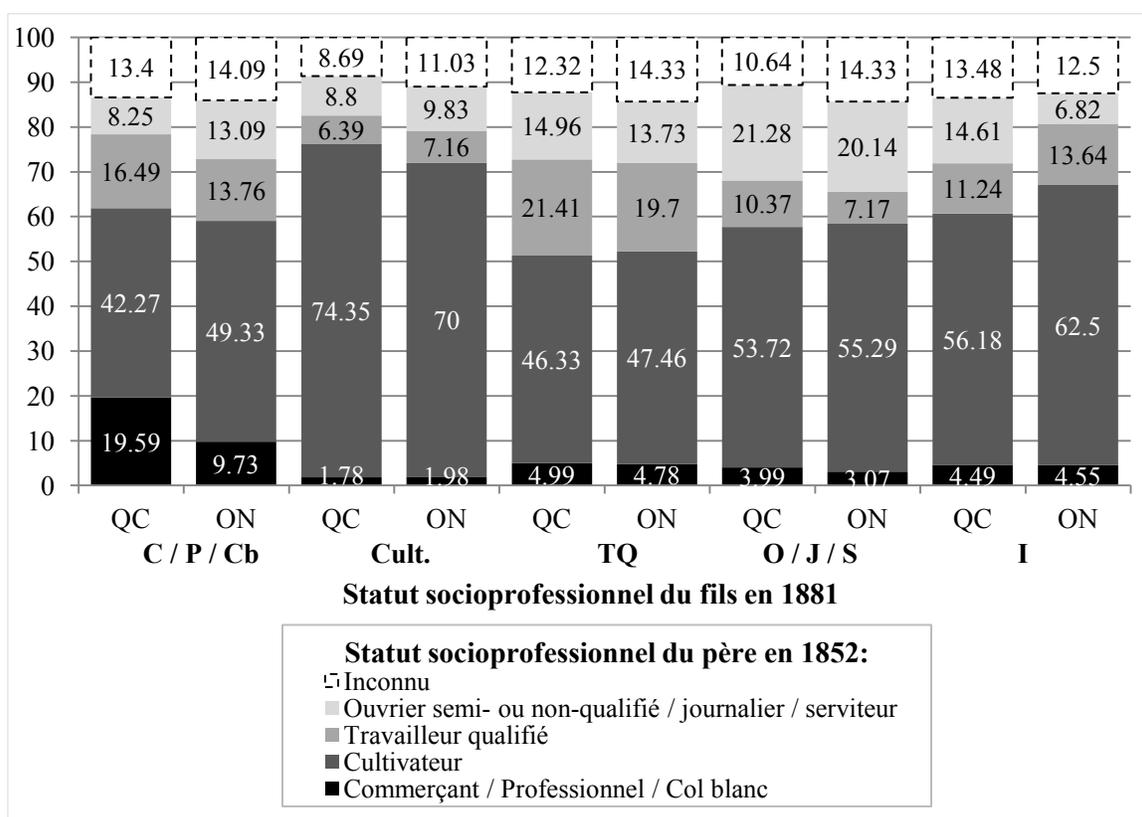
parental et de fils dont le père était déjà décédé lors du recensement de 1852. Parmi les fils dont le statut du père en 1852 est inconnu en raison de l'absence ou du décès de ce dernier (tableau 4.2.), une proportion importante (35,5%) se trouve dans les catégories d'emploi non-manuel ou dans la catégorie de travail manuel qualifié. Il est possible que certains de ces fils aient fréquenté l'école loin de la maison parentale en 1852, ce qui expliquerait l'absence de l'information sur l'occupation du père pour certains des fils qui n'habitaient avec aucun de leurs deux parents en 1852 ($N=164$). Par ailleurs, la proportion la plus petite de fils ayant un père décédé ou absent en 1852 se trouve parmi les fils cultivateurs en 1881 (6,7%, annexe VIII), ce qui pourrait correspondre au fait que ce métier était associé avec un meilleur état de santé (Gagnon et al., 2011) ainsi qu'à des âges plus élevés lors du départ du foyer parental, tel qu'indiqué au chapitre 2. Quant aux fils, leur statut social en 1881 est inconnu dans 177 cas. Puisque le fait de ne pas fournir une occupation pourrait indiquer le chômage dans certains cas – soit une situation particulière sur le plan socioéconomique – nous n'avons pas exclu ces fils des analyses.

La figure 4.1. décompose les informations de l'annexe VIII par province de résidence. Contrairement aux observations faites à partir du tableau 4.2., lesquelles prennent surtout en compte le point de vue des pères, la figure 4.1. illustre le point de vue des fils. Dans le premier cas, il s'agit d'une perspective qui s'intéresse au destin des fils, c'est-à-dire, à l'intérieur de chacune des catégories socioprofessionnelles chez les pères en 1852, comment se distribuent les fils dans l'une ou l'autre des catégories en 1881 (pourcentage par ligne)? Dans le deuxième cas, l'accent est mis sur l'origine des fils en termes socioprofessionnels et, dans une certaine mesure, socioéconomiques, c'est-à-dire, à l'intérieur de chacune des catégories socioprofessionnelles chez les fils en 1881, quelle est la part des pères dans l'une ou l'autre des catégories en 1852 (pourcentage par colonne)? Peu importe le statut socioéconomique du fils en 1881, la figure 4.1. est dominée par la présence de pères cultivateurs en 1852.

Malgré la présence importante des pères cultivateurs, la proportion de fils selon le statut socioprofessionnel du père est toujours plus élevée à l'intérieur de la même catégorie (figure 4.1.). Par exemple, même si la majorité des jumelés – peu importe leur statut socioprofessionnel en 1881 – ont eu un père cultivateur, la proportion est beaucoup plus importante parmi les fils cultivateurs que parmi les fils dans les autres catégories

socioprofessionnelles en 1881. Ce même constat s'applique aux commerçants, professionnels et cols blancs, aux travailleurs qualifiés ainsi qu'aux ouvriers semi- ou non-qualifiés, journaliers et serviteurs. À l'exception que la proportion de fils commerçants, professionnels ou cols blancs ayant hérité le métier de leur père est plus important au Québec (19,6%) qu'en Ontario (9,7%), la distribution présentée dans la figure 4.1. est assez similaire entre les deux provinces.

Figure 4.1. Distribution des pères selon leur statut socioprofessionnel en 1852, la province de résidence et le statut de leur fils en 1881¹



Source : base de données jumelées entre l'échantillon de 20% du recensement de 1852 et le recensement de 1881 (PRDH et HRDU).

C / P / Cb : Commerçants / Professionnels / Cols blancs; TQ : Travailleurs qualifiés; O / J / S : Ouvriers semi- ou non-qualifiés / Journaliers / Serviteurs; I : Statut Inconnu

¹Puisque chaque fils est comparé avec son père, les pères qui ont deux fils ou plus dans l'échantillon jumelé sont comptés plus qu'une seule fois. La distribution ne change pas lorsqu'on prend en compte seulement les fils qui n'ont pas de frères dans l'échantillon jumelé.

Bien que la stabilité occupationnelle entre les pères et les fils semble avoir été plus importante parmi les travailleurs non-manuels et les cultivateurs que parmi les

travailleurs manuels (tableau 4.2.), la perspective présentée dans la figure 4.1., soit celle de l'origine socioprofessionnelle des fils, montre qu'une proportion importante de fils commerçants, professionnels ou cols blancs ainsi que de fils cultivateurs en 1881 avaient un père dans une catégorie occupationnelle différente en 1852. En fait, la majorité des fils qui sont devenus travailleurs non-manuels avaient un père dans une autre catégorie occupationnelle en 1852 (80,4% au Québec et 90,3% en Ontario, voir également l'annexe IX). De même, une proportion non négligeable de fils cultivateurs avait un père dans une autre catégorie occupationnelle en 1852 (25,7% au Québec et 30% en Ontario).

Jusqu'ici, les distributions présentées dans les tableaux 4.1. et 4.2. ainsi que dans la figure 4.1. nous ont permis d'observer que le statut socioprofessionnel du père en 1852 avait un effet important sur celui des fils en 1881, notamment parmi les cultivateurs et les travailleurs non-manuels. Dans ces catégories, la stabilité socioprofessionnelle du point de vue intergénérationnel semble avoir été plus importante comparativement aux groupes de travail manuel : tant parmi les travailleurs manuels qualifiés que parmi les moins qualifiés, nous avons observé plus de mobilité occupationnelle – notamment vers le métier de cultivateur – entre la génération des pères et celle des fils (tableau 4.2.). Bien que la stabilité occupationnelle entre les pères et les fils semble avoir été plus fréquente parmi les travailleurs non-manuels et les cultivateurs, nous avons observé une transition vers ces catégories : la proportion de fils commerçants, professionnels ou cols blancs ainsi que celle de fils cultivateurs ayant un père dans une catégorie socioprofessionnelle différente en 1852 est considérable (figure 4.1.). La transition vers la catégorie des travailleurs non-manuels était attendue en raison de l'expansion des emplois dans ce secteur au cours de l'industrialisation. Par contre, la transition vers le métier de cultivateur est plutôt surprenante : malgré la diminution de la part des cultivateurs dans la structure occupationnelle entre 1852 et 1881 (tableaux 4.1. et 4.2.), il continuait à exister des opportunités dans l'agriculture, et ce non seulement pour les fils des cultivateurs sinon aussi pour des individus avec d'autres origines socioprofessionnelles.

4.2. Analyses multivariées

Nous pouvons examiner si les constats précédents en ce qui a trait à l'effet du statut socioprofessionnel du père sur celui du fils se maintiennent lorsque d'autres variables pertinentes sont prises en compte. Le tableau 4.3. montre le risque relatif pour les fils jumelés d'être dans chacune des catégories socioprofessionnelles (vs. être cultivateur) en 1881. Ce modèle inclut toutes les variables indépendantes qui ont été présentées dans le chapitre 2. Nous avons introduit une variable à la fois, ce qui a été très utile afin d'avoir une meilleure idée des corrélations possibles entre les variables indépendantes. La catégorie de référence de la variable dépendante est celle des cultivateurs, car même si la proportion de cultivateurs chez les fils a diminué par rapport aux pères, la majorité des jumelés sont tout de même devenus cultivateurs. Alors, puisque le destin le plus traditionnel sur le plan occupationnel était celui de devenir cultivateur, quelles étaient les probabilités pour les fils jumelés d'être dans une catégorie socioprofessionnelle différente en 1881?

Parmi les variables indépendantes incluses dans le tableau 4.3., le statut socioprofessionnel du père en 1852 est celle dont les effets des catégories sont les plus forts et les plus constants, même avec l'ajout de variables successives. Pour presque toutes les catégories de la variable Statut socioprofessionnel du père en 1852 (par rapport aux pères cultivateurs), les risques relatifs indiquent une augmentation significative des chances d'avoir un destin autre que celui de cultivateur. Alors, lorsque le père n'avait pas été cultivateur en 1852, les fils auraient eu plus de chances d'être dans tout autre groupe occupationnel en 1881 que d'être cultivateurs. Dans d'autres mots, le fait d'avoir un père cultivateur aurait été un déterminant important pour les fils de devenir eux-mêmes cultivateurs. Ceci est bien illustré dans la figure 4.2., laquelle fournit une représentation plus visuelle des résultats relatifs au statut socioprofessionnel du père et à la province de résidence compte tenu des autres variables indépendantes incluses dans le tableau 4.3. La figure 4.2. montre également que, à l'exception des fils ayant un statut socioprofessionnel inconnu en 1881, la probabilité de se trouver dans chaque catégorie est la plus élevée lorsque le père se trouvait dans le même groupe en 1852. Ces probabilités sont notamment plus élevées parmi cultivateurs et les travailleurs non-manuels – soit les

commerçants, les professionnels et les cols blancs –, ce qui appuie les observations précédentes sur le fait que la stabilité intergénérationnelle semble avoir été plus importante dans ces deux groupes socioprofessionnels.

Tableau 4.3. Risque relatif d'être dans une catégorie socioprofessionnelle donné (vs. être cultivateur) en 1881, échantillon jumelé

Variables	Modèle 1 C / P / Cb	Modèle 2 TQ	Modèle 3 O / J / S	Modèle 4 I
Province de résidence 1852 - 1881				
<i>(réf. Québec - Québec)</i>				
Ontario – Ontario	1.009	0.989	0.890	0.665
Québec – autre	0.998	0.678	1.321	0.872
Ontario – autre	1.112	1.026	1.173	1.557
Statut socioprofessionnel du père en 1852				
<i>(réf. Cultivateur)</i>				
Commerçant/Professionnel/Col blanc	9.321***	3.309***	2.381**	2.854**
Travailleur qualifié	2.781***	3.948***	1.646**	2.140**
Ouvrier/Journalier/Serviteur	1.504*	2.067***	2.513***	1.347
Inconnu	1.977**	1.675*	1.790*	1.035
Fréquentation scolaire en 1852 (réf. Non)				
Oui	1.274*	1.246*	0.898	0.884
Origine ethnoculturelle (1881, réf. Française)				
Anglaise	0.989	0.758	0.659*	1.065
Irlandaise (catholique)	0.883	0.931	1.159	1.025
Irlandaise (protestante)	0.839	0.660&	0.449***	1.012
Écossaise	0.730	0.695	0.372***	0.736
Allemande	0.555*	0.740	0.647&	1.488
Autre	0.510&	0.658	0.680	1.269
Statut migratoire (réf. Natif)				
Immigrant	1.280	1.411*	1.735**	1.199
Père présent en 1852 (réf. Oui)				
Non (mère veuve)	0.729	1.263	0.892	2.511
Âge en 1881				
	0.984	0.982&	0.997	0.973
Position dans la fratrie (réf. Aîné)				
Milieu	1.039	1.118	1.225&	1.065
Cadet	1.063	1.037	1.615***	1.231
Inconnu	1.008	1.147	0.551&	1.261
Nombre de frères et sœurs en 1852				
	0.955*	0.994	0.949*	1.004
Type du lieu de résidence en 1852				
<i>(réf. Rural)</i>				
Urbain	2.616***	2.557***	1.532&	1.298
<i>N=4226</i>				

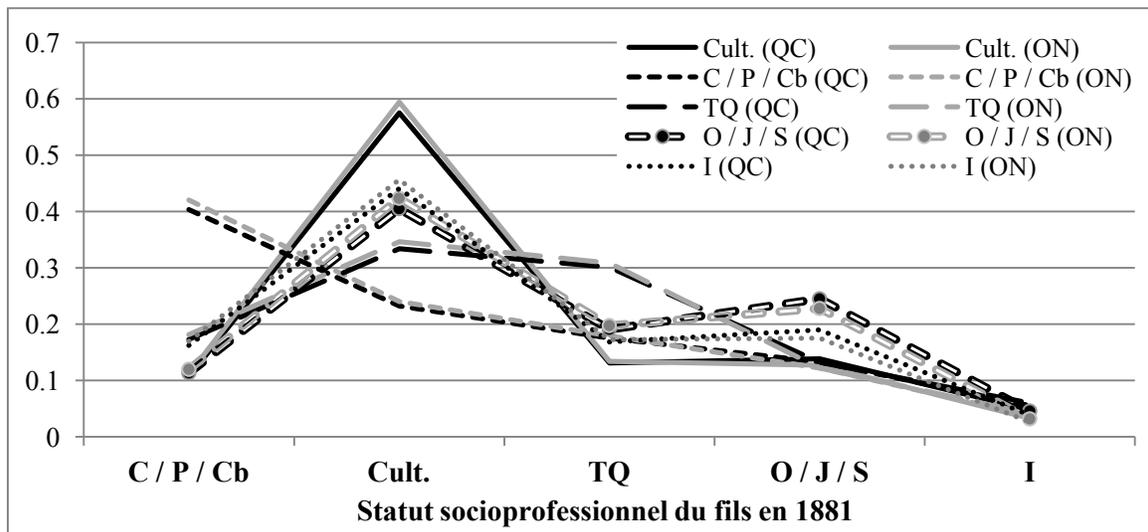
C / P / Cb : Commerçants / Professionnels / Cols blancs; TQ : Travailleurs qualifiés; O / J / S : Ouvriers semi- ou non-qualifiés / Journaliers / Serviteurs; I : Statut Inconnu

Nous avons contrôlé pour la corrélation des observations à l'intérieur des ménages (N clusters = 3665)

*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05, & p<0.1

La figure 4.2. suggère aussi que certaines transitions étaient plus fréquentes, par exemple, celle de devenir cultivateur lorsque le père était travailleur qualifié ou ouvrier semi- ou non-qualifié, journalier ou serviteur, et ce un peu plus en Ontario qu’au Québec. Par contre, d’autres transitions auraient été plus rares, par exemple, celle de devenir cultivateur lorsque le père était commerçant, professionnel ou col blanc en 1852.

Figure 4.2. Probabilités prédites d’être dans chaque catégorie socioprofessionnelle en 1881 selon le statut socioprofessionnel du père en 1852 et la province de résidence



C / P / Cb : Commerçants / Professionnels / Cols blancs; TQ : Travailleurs qualifiés; O / J / S : Ouvriers semi- ou non-qualifiés / Journaliers / Serviteurs; I : Statut Inconnu
 Probabilités prédites calculées à partir des modèles 1 à 4 en gardant toutes les autres caractéristiques à leur moyenne (le graphique n’aurait pas beaucoup changé si nous avions attribué des valeurs aux autres variables). L’annexe X contient un exemple du calcul des probabilités prédites.

Concernant les fils jumelés dont le statut socioprofessionnel du père en 1852 est inconnu, la courbe de leurs probabilités prédites est similaire à celle des ouvriers semi- ou non-qualifiés, journaliers et serviteurs, et ce tant au Québec qu’en Ontario (figure 4.2.). Cependant, ces jumelés semblent avoir eu plus de probabilités de devenir commerçants, professionnels ou cols blancs et moins de probabilités de devenir ouvriers semi- ou non-qualifiés, journaliers ou serviteurs comparativement aux jumelés dans cette dernière catégorie. Tel que mentionné plus haut, l’absence d’information sur le statut du père parmi certains de ces jumelés pourrait être due à la fréquentation scolaire loin de la maison parentale en 1852. Parmi les jumelés dont le statut du père en 1852 est inconnu,

30% fréquentaient l'école en 1852 alors que la proportion correspondante parmi les fils dont le père était ouvrier semi- ou non-qualifié, journalier ou serviteur était de 24%.

Comparativement au tout premier modèle, lequel incluait la province de résidence en 1852 et en 1881 comme seule variable indépendante (annexe X), aucun des résultats relatifs à cette variable n'est significatif dans les modèles 1 à 4. Par exemple, le premier modèle (annexe X) indiquait que les chances d'être ouvrier semi- ou non-qualifié, journalier ou serviteur (vs. être cultivateur) étaient significativement moins élevées chez les jumelés ayant été recensés en Ontario en 1852 et en 1881 que chez ceux ayant été recensés au Québec dans ces deux années ($RRR = \exp(-0,472) = 0,624$, $p < 0,1\%$)²⁶. Cet effet, de même que tous les autres effets significatifs sur la province de résidence ont cessé d'être significatifs suite à l'introduction de l'origine ethnoculturelle du sujet en 1881 et du statut socioprofessionnel du père en 1852. Il est possible qu'il y ait de la multicollinéarité dans le tableau 4.3., car l'origine ethnoculturelle est liée dans une certaine mesure à la province de résidence. Par exemple, la grande majorité (90,3%) des jumelés recensés au Québec en 1852 puis en 1881 étaient d'origine française. Par contre, les jumelés recensés en Ontario étaient d'origines plus diverses (34,3% étaient anglais, 26,4% étaient irlandais, 18,4% étaient allemands et 12,4% étaient écossais).²⁷ De plus, pour les jumelés natifs, la province de résidence en 1852 est la même province de naissance dans la plupart des cas, ce qui a justifié de faire seulement la distinction entre natifs et immigrants en ce qui a trait au lieu de naissance (variable Statut migratoire dans le tableau 4.3.). Concernant la relation entre la province de résidence et le statut socioprofessionnel du père, nous avons fait une interaction entre ces variables, laquelle est incluse dans le tableau 4.4.

La variable sur la fréquentation scolaire indique que les chances d'être travailleur non-manuel ou d'être travailleur qualifié (vs. être cultivateur) en 1881 étaient significativement plus élevées pour les jumelés qui avaient fréquenté l'école à un moment de leur enfance : comparativement aux jumelés qui ne fréquentaient pas l'école vers 1852, le risque relatif augmente de 27,4% et de 24,6% ($p < 5\%$ dans les deux cas) pour ceux qui allaient à l'école et qui sont devenus commerçants / professionnels / cols blancs

²⁶ RRR est le rapport des risques relatifs. Il peut être interprété comme un rapport de cotes.

²⁷ Nous avons essayé d'introduire une interaction entre l'origine ethnoculturelle et la province de résidence dans les analyses, mais elle n'est pas significative, probablement en raison de la multicollinéarité.

ou travailleurs qualifiés respectivement (voir également l'annexe IX, lequel montre que les proportions les plus élevées de garçons ayant fréquenté l'école en 1852 se trouvent parmi les fils qui sont devenus travailleurs non-manuels ou travailleurs manuels qualifiés). Ce résultat va dans la direction attendue, car les nouveaux emplois industriels ce trouvaient majoritairement dans ces secteurs. L'effet de cette variable est devenu significatif suite à l'introduction de l'origine ethnoculturelle, ce qui nous a encouragés à faire une interaction entre ces deux variables (tableau 4.4.).

Concernant l'origine ethnoculturelle, l'effet de cette variable semble être particulièrement important parmi les jumelés qui sont devenus ouvriers semi- ou non-qualifiés, journaliers ou serviteurs, car les risques relatifs sont significatifs pour la plupart des catégories : les jumelés d'origine irlandaise (de religion protestante), écossaise et, dans une moins grande mesure, ceux d'origine anglaise ou allemande, avaient moins de chances de se trouver dans cette catégorie en 1881 (vs. être cultivateurs) par rapport aux canadiens-français. Les irlandais catholiques et les jumelés dans la catégorie « autre » – il s'agit d'individus d'origine hollandaise pour la plupart – ne semblent pas différer dans cet aspect par rapport aux canadiens-français. Puisque l'effet de la variable école est devenu significatif suite l'introduction de l'origine ethnoculturelle, nous avons calculé certaines probabilités prédites en changeant la valeur de ces deux variables à titre d'exemple. Ces calculs sont illustrés dans l'annexe XI.a., lequel nous aide à mieux visualiser l'importance de la fréquentation scolaire selon l'origine ethnoculturelle et le statut occupationnel du père.

À l'exception du fait que les probabilités d'être travailleur manuel (tant qualifié que peu ou non qualifié) sont légèrement plus élevées au Québec qu'en Ontario, l'annexe XI.a. suggère qu'il n'y avait pas beaucoup de différences entre les provinces en ce qui a trait à l'atteinte d'un statut socioprofessionnel donné selon l'origine ethnoculturelle, la fréquentation scolaire et la catégorie occupationnelle du père en 1852. Par contre, les différences à l'intérieur de chaque province selon l'origine ethnoculturelle et la fréquentation scolaire semblent avoir été plus importantes, notamment lorsque le fils avait, en 1881, le même statut socioprofessionnel que son père 29 ans plus tôt. Par exemple, lorsque le père avait été commerçant, professionnel ou col blanc en 1852, la probabilité de se trouver dans ce même groupe en 1881 était plus élevée pour les fils

ayant fréquenté l'école, surtout pour ceux d'origine anglaise ou irlandaise-protestante. Également, lorsque le père avait été travailleur qualifié en 1852, la probabilité d'être dans ce même groupe en 1881 augmentait avec la fréquentation scolaire et était plus élevée pour les jumelés canadiens-français ou ceux d'origine irlandaise-catholique. Au contraire, lorsque le père avait été ouvrier semi- ou non-qualifié, journalier ou serviteur en 1852, la probabilité d'être dans cette même catégorie en 1881 était plus faible pour les fils ayant fréquenté l'école en 1852, notamment pour les irlandais-protestants et les anglais.

Parmi les fils dont le père était cultivateur en 1852, la fréquentation scolaire semble ne pas avoir significativement affecté leurs chances de devenir travailleurs non-manuels ou travailleurs manuels qualifiés, car leurs probabilités d'être commerçants, professionnels ou cols blancs ou d'être travailleurs qualifiés changent peu avec la fréquentation scolaire, peu importe l'origine ethnoculturelle (annexe XI.a.). Par contre, leurs probabilités d'être ouvriers ou journaliers diminuent avec la fréquentation scolaire pour chaque groupe ethnoculturel. Parmi les fils des cultivateurs, la fréquentation scolaire semble alors avoir été surtout favorable pour conserver le même statut socioprofessionnel que le père, en diminuant les chances de devenir journalier ou ouvrier peu qualifié.

De retour aux résultats du tableau 4.3., nous observons que le statut d'immigrant est une autre caractéristique qui semble avoir augmenté les chances d'être travailleur manuel, surtout en tant qu'ouvrier semi- ou non-qualifié, journalier ou serviteur (ce qui est également suggéré par l'annexe IX) : les risques relatifs pour les jumelés nés à l'étranger qui sont devenus travailleurs qualifiés ou ouvriers semi- ou non-qualifiés / journaliers / serviteurs augmentent respectivement de 41,1% et de 73,5% (significatifs aux niveaux de 5% et de 1% respectivement) par rapport aux natifs (modèles 2 et 3). Comparativement aux jumelés nés au Canada, les immigrants étaient proportionnellement plus nombreux à habiter en milieu urbain (9,5% vs. 5,1% chez les natifs) et à avoir un père travailleur qualifié (12,6% vs. 10,5% chez les natifs) ou ouvrier semi- ou non-qualifié / journalier / serviteur en 1852 (24,6% vs. 10,9% chez les natifs). Cependant, même en contrôlant pour ces caractéristiques dans les modèles 1 à 4, les résultats relatifs au statut migratoire indiquent clairement que les immigrants avaient plus de chances que les natifs d'être dans une catégorie socioprofessionnelle de travail manuel et peu qualifié, ce qui est conforme à nos attentes (chapitre 1).

En ce qui a trait à l'effet du décès du père pendant l'enfance, aucun des résultats de la variable Père présent en 1852 n'est significatif dans les modèles 1 à 4. Étant donné l'impact négatif du décès du père sur le processus d'atteinte de statut socioprofessionnel chez les fils souligné par certaines études (chapitre 1), nous nous attendions à ce que le fait d'habiter avec sa mère veuve en 1852 augmente les chances d'être dans une catégorie occupationnelle peu favorisée (par exemple, celle des ouvriers semi- ou non-qualifiés, journaliers et serviteurs). Nous n'observons pas un tel effet dans nos résultats. Cependant, il faut prendre en considération que notre mesure du décès du père pendant l'enfance est limitée par la nature transversale des données – ce qui a déjà été expliqué au chapitre 2. Cette limite pourrait nous empêcher d'apprécier le vrai effet du décès du père sur le statut socioprofessionnel des fils en 1881.

Nous nous attendions à ce que les probabilités d'être travailleur non-manuel ou travailleur manuel qualifié augmentent avec l'âge (chapitre 1). Contrairement à nos attentes, le résultat relatif à l'âge en 1881 est significatif uniquement dans le modèle 2 : le risque relatif d'être travailleur qualifié (vs. être cultivateur) en 1881 diminue de 2% avec chaque année d'âge. Nous avons considéré la possibilité que ce résultat indique un effet de cohorte : en raison de l'augmentation graduelle de la part des travailleurs qualifiés ainsi que du déclin progressif de la part des cultivateurs dans la structure occupationnelle entre 1852 et 1881, les cohortes plus vieilles pourraient être surreprésentées parmi les cultivateurs alors que les cohortes plus jeunes auraient pu être plus portées à quitter l'agriculture et à essayer leur sort dans d'autres occupations (par exemple dans des emplois manuel qualifiés). Cette hypothèse ne semble pas être appuyée par nos données, car l'âge moyen des fils cultivateurs ne diffère pas beaucoup de celui des fils travailleurs qualifiés en 1881 (36,4 ans et 36,2 ans respectivement, voir l'annexe IX). Une autre possible explication pour ce résultat est que la transition entre travailleur manuel et cultivateur, laquelle semble avoir été fréquente du point de vue intergénérationnel (figure 4.2.), ait également été courante du point de vue intragénérationnel, c'est-à-dire au cours de la vie du même individu.

Les variables sur la fratrie suggèrent que les chances d'être ouvrier semi- ou non-qualifié, journalier ou serviteur (vs. être cultivateur) augmenteraient selon le rang de naissance, car le rapport des risques relatifs positif et significatif pour les enfants nés vers

le milieu de la vie reproductive de leurs parents (RRR=1,225, $p < 10\%$) est encore plus fort pour les enfants nés vers la fin de la vie reproductive de leurs parents, soit les « cadets » (RRR=1,615, $p < 0,1\%$, voir modèle 3). Il est possible que certains cadets se trouvaient encore dans le foyer parental en 1881, où ils attendaient leur tour en tant que journaliers pour devenir chefs de ménage cultivateurs (les aînés seraient probablement déjà partis du foyer parental et auraient probablement déjà formé leur propre famille). Une autre possibilité est que, comparativement aux aînés, les cadets – soit les nouvelles générations – aient été plus portés à aller vers les villes, où les opportunités économiques qui se seraient présentées à eux auraient pu être le plus souvent dans la catégorie des ouvriers et des journaliers. Aucune de ces possibilités n'est appuyée par nos données : la distribution des jumelés selon la relation par rapport au chef du ménage (par exemple, chef, fils du chef ou apparenté du chef) et selon le type du lieu de résidence en 1852 puis en 1881 (par exemple, rural-rural ou rural-urbain) est très similaire parmi les différents groupes de position dans la fratrie.

La catégorie « inconnu » de la variable position dans la fratrie est pour les garçons dont aucun des deux parents n'habitait dans le même logement en 1852 ($N=164$). Ces enfants étaient plus âgés que les garçons dans les trois autres catégories : ils avaient 10,9 ans et 39,8 ans en moyenne en 1852 et en 1881 respectivement. Les aînés, les garçons nés vers le milieu de la vie reproductive de leurs parents et les cadets étaient âgés de 7,5 ans et de 36,2 ans en moyenne en 1852 et en 1881 respectivement. Ceci suggère que les garçons dans la catégorie « inconnu » de la variable position dans la fratrie étaient probablement les « vrais » aînés. Ces garçons avaient significativement moins de chances que les « aînés » de devenir ouvriers semi- ou non-qualifiés, journaliers ou serviteurs : le risque relatif d'être dans cette catégorie occupationnelle (vs. être cultivateur) diminue de 45% parmi ces garçons par rapport aux aînés (modèle 3). Ce résultat avec ceux mentionnées précédemment par rapport à l'effet de la position dans la fratrie sont plutôt surprenants, car la littérature suggère que le système de reproduction familiale n'accordait pas de bénéfices aux garçons selon leur rang de naissance (Bouchard, 1996). Selon les réponses inscrites dans la colonne Occupation du recensement de 1852, certains de ces enfants étaient étudiants, d'autres apprentis, d'autres serviteurs et d'autres journaliers en 1852.

Quant aux résultats sur le nombre de frères et sœurs en 1852²⁸, avoir une fratrie de plus grande taille semble avoir augmenté les chances d'être cultivateur au lieu d'être commerçant, professionnel ou col blanc (RRR=0,955, p<5%, modèle 1) ou d'être ouvrier semi- ou non-qualifié, journalier ou serviteur (RRR=0,949, p<5%, modèle 3). Ceci pourrait indiquer que les réseaux familiaux jouaient un rôle important parmi les cultivateurs. Cependant, ces résultats sont limités par la mesure utilisée : nous ne savons pas si les résultats seraient différents si nous avions pu observer la taille finale de la fratrie au lieu du nombre de frères et sœurs des jumelés à un seul moment de leur enfance (soit en 1852).

Enfin, le tableau 4.3. montre que, par rapport à être cultivateur en 1881, l'effet d'habiter en milieu urbain en 1852 est positif et significatif pour presque toutes les catégories de la variable dépendante (sauf celle d'avoir un statut occupationnel inconnu en 1881). Autrement dit, le fait d'habiter en milieu rural en 1852 aurait significativement augmenté les chances de devenir cultivateur vs. devenir travailleur non-manuel ou travailleur manuel (tant qualifié que peu ou non qualifié). Nous avons essayé d'introduire une variable sur les mouvements rural-urbain (soit le fait d'habiter dans un endroit rural ou urbain en 1852 puis en 1881) au lieu du type du lieu de résidence en 1852 seulement. Puisque la grande majorité des fils cultivateurs (soit la catégorie de référence de la variable dépendante) habitaient en milieu rural dans ces deux années, les risques relatifs obtenus pour ceux ayant été recensés en milieu rural en 1852 puis en milieu urbain en 1881 sont extrêmement élevés, car les fils dans les autres catégories socioprofessionnelles ont été plus nombreux à faire ce type de déplacement (voir l'annexe IX).

Au fur et à mesure que nous avons ajouté une variable à la fois dans les modèles du tableau 4.3., nous avons constaté que l'introduction de certaines variables a occasionné des changements au niveau des résultats d'autres variables. Puisque ces changements indiquent des possibles associations entre les variables indépendantes, nous avons réalisé une deuxième série de modèles (tableau 4.4.), lesquels contiennent les mêmes variables que celles incluses dans les modèles 1 à 4 ainsi que des interactions

²⁸ Les résultats sont les mêmes lorsqu'on introduit le nombre de frères seulement.

entre les variables suivantes : 1) la province de résidence et le statut socioprofessionnel du père en 1852, 2) l'origine ethnoculturelle et la fréquentation scolaire en 1852, et 3) le statut migratoire et l'âge du jumelé en 1881. L'inclusion des interactions entre ces variables pourrait mieux refléter les nuances entre les sous-groupes selon certaines caractéristiques.

Nous soulignons, cependant, que les modèles du tableau 4.4. ne sont pas nécessairement meilleurs que ceux du tableau 4.3. (sans les interactions). En fait, selon les critères AIC et BIC²⁹, les modèles sans les interactions seraient meilleurs que ceux avec les interactions. L'un des inconvénients de la régression multinomiale est la quantité de paramètres à estimer : à chaque fois qu'une variable catégorielle est ajoutée, un nouveau paramètre pour chaque catégorie (par rapport à la catégorie de référence) doit être estimé pour chacune des catégories de la variable dépendante (sauf une, soit la catégorie de référence de la variable dépendante). Un modèle ayant plus de paramètres est « pénalisé » dans le calcul du AIC / BIC. Puisque nos interactions ajoutent un nombre considérable de paramètres à estimer, les modèles du tableau 4.4. semblent être moins bons que ceux du tableau 4.3. Nous présentons tout de même les modèles avec les interactions, car la prise en compte de ces termes pourrait apporter des éclaircissements nouveaux.

Dans les modèles 5 à 8 (tableau 4.4.), les risques relatifs de la majorité des catégories du statut socioprofessionnel du père en 1852 augmentent par rapport aux modèles 1 à 4 (tableau 4.3.). C'est-à-dire que lorsque l'effet conjoint de la province de résidence et du statut socioprofessionnel du père en 1852 est contrôlé, l'effet principal de cette dernière variable suggère un impact encore plus fort du statut socioprofessionnel du père en 1852 sur celui du fils en 1881. Cette augmentation générale des risques relatifs souligne le fait qu'avoir un père non-cultivateur en 1852 aurait augmenté les chances d'être dans toute autre catégorie socioprofessionnelle (sauf celle des cultivateurs) en

²⁹ AIC (Akaike's Information Criteria) et BIC (Bayesian Information Criteria) sont deux mesures utilisées pour examiner ou comparer des modèles non nécessairement emboîtés. « All else being equal, smaller values suggest a better fitting model » (Long, 1997).

Tableau 4.4. Risque relatif d'être dans une catégorie socioprofessionnelle donné (vs. être cultivateur) en 1881, échantillon jumelé (avec interactions)

Variables	Modèle 5 C / P / Cb	Modèle 6 TQ	Modèle 7 O / J / S	Modèle 8 I
Province de résidence 1852 (réf. Québec)¹				
Ontario	1.239	1.074	1.000	0.789
Statut socioprofessionnel du père (SSP) en 1852¹ (réf. Cultivateur)				
Commerçant/Professionnel/Col blanc	15.36***	3.854***	3.011**	3.331*
Travailleur qualifié	3.532***	4.379***	2.081**	2.301*
Ouvrier/Journalier/Serviteur	1.383	2.421***	3.017***	2.180*
Inconnu	2.554**	1.877*	2.052*	1.397
SSP du père et province de résidence en 1852²				
Commerçant/Professionnel/Col blanc – Ontario	0.345*	0.816	0.670	0.841
Travailleur qualifié – Ontario	0.646	0.827	0.600	0.869
Ouvrier/Journalier/Serviteur – Ontario	1.147	0.732	0.702	0.325&
Inconnu – Ontario	0.639	0.810	0.819	0.577
Changement de province entre 1852 et 1881 (réf. Non)				
Québec – autre	0.974	0.682	1.291	0.861
Ontario – autre	1.081	1.044	1.310	2.397**
Origine ethnoculturelle (1881, réf. Française)¹				
Anglaise	0.942	0.658&	0.655*	1.030
Irlandaise (catholique)	0.797	1.056	1.263	1.103
Irlandaise (protestante)	0.594&	0.693	0.486**	1.421
Écossaise	0.823	0.671	0.355***	0.864
Allemande	0.414**	0.901	0.748	1.753
Autre	0.535	0.813	0.867	1.499
Fréquentation scolaire en 1852 (réf. Non)¹				
Oui	1.115	1.319&	1.048	1.227
Origine ethnoculturelle et fréquentation scolaire²				
Anglaise – école	1.107	1.396	0.992	1.047
Irlandaise (catholique) – école	1.248	0.526	0.687	0.712
Irlandaise (protestant) – école	2.153*	0.818	0.649	0.094*
Écossaise – école	0.649	0.997	1.089	0.433
Allemande – école	1.671	0.499&	0.576	0.499
Autre – école	0.806	0.540	0.453	0.598
Statut migratoire (réf. Natif)¹				
Immigrant	1.245	2.678*	0.464	2.184
Âge en 1881¹	0.985	0.987	0.987	0.976
Statut d'immigrant et âge en 1881²	1.000	0.953	1.100**	0.961
Père présent en 1852 (réf. Oui)				
Non (mère veuve)	0.709	1.253	0.878	2.400
Position dans la fratrie (réf. Aîné)				
Milieu	1.039	1.123	1.227&	1.056
Cadet	1.072	1.045	1.580**	1.245
Inconnu	1.010	1.158	0.514&	1.228
Nombre de frères et sœurs en 1852	0.954*	0.993	0.950*	1.005
Type du lieu de résidence en 1852 (réf. Rural)				
Urbain	2.556***	2.478***	1.472	1.258
<i>N=4226</i>	*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05, & p<0.1			

¹ Effets principaux. ² Interactions. Chaque catégorie est comparée avec la même catégorie en interaction avec la variable dummy correspondante. Par exemple, C/P/Cb – Ontario est comparée avec C/P/Cb – Québec.

Nous avons contrôlé pour la corrélation des observations à l'intérieur des ménages (N clusters = 3665)

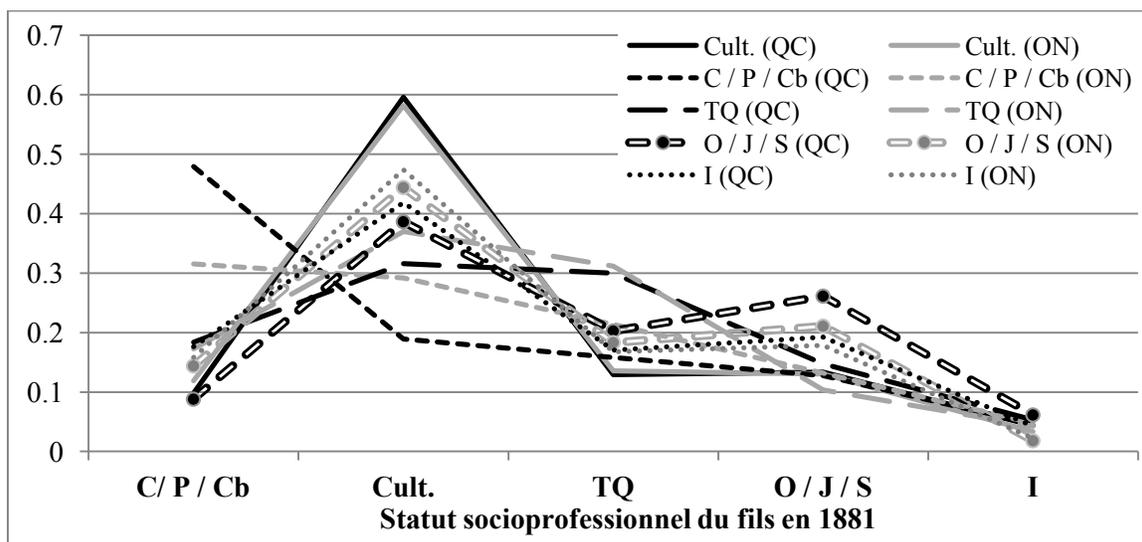
1881. Par ailleurs, nous notons que l'effet d'avoir un père commerçant, professionnel ou col blanc en 1852 est particulièrement fort pour les fils qui se trouvaient dans cette même catégorie occupationnelle en 1881 : pour ces jumelés, le risque relatif d'être dans la même catégorie occupationnelle que leur père (vs. être cultivateurs) est 15 fois plus élevé ($p < 0,1\%$) par rapport aux fils ayant un père cultivateur. Ces résultats appuient ce que nous avons déjà constaté par rapport à la mobilité sociale des différents groupes occupationnels : la stabilité intergénérationnelle semble avoir été particulièrement importante parmi les cultivateurs et parmi les travailleurs non-manuels. L'ajout de l'interaction entre le statut socioprofessionnel du père et la province de résidence en 1852 apporte une nuance que nous ignorions : le fort effet positif d'avoir un père commerçant, professionnel ou col blanc en 1852 pour se trouver dans cette même catégorie occupationnelle en 1881 aurait été plus fort au Québec qu'en Ontario, car l'interaction entre le fait d'avoir un père travailleur non-manuel et d'habiter en Ontario est négative et significative ($RRC=0,345$, $p < 5\%$)³⁰. En effet, la probabilité d'être commerçant, professionnel ou col blanc en 1881 lorsque le père avait été dans ce même groupe occupationnel en 1852 aurait été importante dans les deux provinces, mais plus élevée au Québec (47,9%) qu'en Ontario (31,5%, voir la figure 4.3). Ce résultat pourrait indiquer une certaine attraction particulière du secteur agricole en Ontario. Pour mieux visualiser ces résultats, nous avons calculé des probabilités prédites à partir des modèles 5 à 8 (figure 4.3.).

La prise en compte de l'interaction entre la province de résidence et le statut socioprofessionnel du père en 1852 dans le calcul des probabilités prédites (figure 4.3.) fait en sorte que les probabilités illustrées dans la figure 4.2. (sans cette interaction) changent considérablement. En général, la figure 4.3. indique que la probabilité d'être cultivateur était plus élevée en Ontario qu'au Québec lorsque le père avait été dans une autre catégorie socioprofessionnelle en 1852. Par exemple, la probabilité d'être cultivateur lorsque le père avait été commerçant, professionnel ou col blanc en 1852 est de 18,9% pour les jumelés résidant au Québec et de 29,2% pour ceux habitant en Ontario. De même, la probabilité d'être cultivateur lorsque le père avait été travailleur manuel en

³⁰ Les résultats relatifs aux interactions dans les modèles 5 à 8 ne sont pas des rapports des risques relatifs (RRR) sinon des ratios du rapport des cotes, « ratio of odds ratios » (IDRE, 2014).

1852 est plus élevée parmi les jumelés de l'Ontario (36,9% et 44,4% pour les fils des travailleurs qualifiés et les fils des ouvriers / journaliers / serviteurs respectivement) que parmi ceux habitant au Québec (31,6% et 36,6% respectivement pour les deux mêmes groupes mentionnés). Ceci appuie l'observation précédente sur l'attraction du secteur agricole en Ontario, lequel semble avoir eu une certaine ouverture particulière pour les fils des non-cultivateurs : ces fils auraient eu davantage d'opportunités dans le secteur agricole en Ontario qu'au Québec. La transition vers le métier de cultivateur (tableau 4.2.) aurait alors pu être plus marquée en Ontario qu'au Québec.

Figure 4.3. Probabilités prédites d'être dans chaque catégorie socioprofessionnelle en 1881 selon le statut socioprofessionnel du père en 1852 et la province de résidence (avec interactions)



C / P / Cb : Commerçants / Professionnels / Cols blancs; TQ : Travailleurs qualifiés; O / J / S : Ouvriers semi- ou non-qualifiés / Journaliers / Serviteurs; I : Statut Inconnu

Probabilités prédites calculées à partir des modèles 5 à 8 en gardant toutes les autres caractéristiques à leur moyenne (le graphique n'aurait pas beaucoup changé si nous avions attribué des valeurs aux autres variables).

De retour aux résultats du tableau 4.4., l'introduction de l'interaction entre la fréquentation scolaire et l'origine ethnoculturelle a occasionné des changements au niveau des effets principaux de ces deux variables. En ce qui a trait à la fréquentation scolaire, son effet est devenu non-significatif pour les commerçants, les professionnels et les cols blancs (RRR=1,115 dans le modèle 5 vs. 1,274 significatif au seuil de 5% dans le modèle 1) et est devenu moins significatif pour les travailleurs qualifiés (RRR=1,319

significatif au seuil de 10% dans le modèle 6 vs. 1,266 significatif au seuil de 5% dans le modèle 2). Dans le cas des commerçants, des professionnels et des cols blancs, le résultat non significatif relatif à l'effet de la fréquentation scolaire pourrait indiquer que, étant donné la forte stabilité socioprofessionnelle entre les pères et les fils à l'intérieur de ce groupe, le fait d'aller à l'école changeait peu les chances d'hériter le métier du père. Par contre, considérant que la stabilité intergénérationnelle semble avoir été moins courante parmi les travailleurs qualifiés, la fréquentation scolaire aurait augmenté les chances d'être dans ce groupe occupationnel en 1881.

Concernant l'origine ethnoculturelle et contrairement à nos attentes (chapitre 1), les résultats du modèle 5 (de même que ceux du modèle 1) indiquent que les probabilités d'être commerçant, professionnel ou col blanc n'auraient pas été significativement plus élevées parmi les jumelés d'origine anglaise que parmi les canadiens-français, et ce en dépit du fait que la proportion la plus élevée de jumelés anglais se trouve dans la catégorie des travailleurs non-manuels (voir l'annexe IX). Par contre, les chances d'être travailleur manuel (notamment en tant qu'ouvrier semi- ou non-qualifié, journalier ou serviteur) semblent avoir été plus faibles parmi les anglais comparativement aux canadiens-français (RRR=0,655, $p<5\%$). Les résultats relatifs aux écossais sont similaires à ceux des anglais, avec la différence qu'ils semblent avoir eu encore moins de chances d'être ouvriers semi- ou non-qualifiés, journaliers ou serviteurs comparativement aux canadiens-français (RRR=0,355, $p<0,1\%$). Malgré les résultats positifs de l'interaction entre le fait d'être d'origine anglaise et d'aller à l'école pour les catégories des travailleurs non-manuels (RRC=1,107) et des travailleurs manuels qualifiés (RRC=1,396), ces résultats ne sont pas statistiquement significatifs, ce qui suggère que la fréquentation scolaire n'avait pas d'impact significatif sur les chances d'être dans une catégorie socioprofessionnelle favorisée parmi les anglais.

Les résultats relatifs aux irlandais catholiques suggèrent qu'ils ne se distinguaient pas significativement des canadiens-français en ce qui a trait aux possibilités d'être dans l'une ou l'autre des catégories socioprofessionnelles en 1881. Conformément à nos attentes (chapitre 1), ils auraient eu moins de chances d'être travailleurs non-manuels (RRR=0,797) et plus de chances d'être ouvriers ou journaliers (RRR=1,263) comparativement aux canadiens-français en 1881, mais ces différences ne sont pas

significatives. Même si les résultats de l'interaction entre le fait d'être irlandais catholique et d'avoir fréquenté l'école vers 1852 ne sont pas significatifs, nous observons que la fréquentation scolaire parmi les garçons de ce groupe ethnoculturel aurait pu augmenter leurs probabilités d'être commerçants, professionnels ou cols blancs (RRC=1,248) et réduire leurs chances d'être travailleurs manuels, tant qualifiés (RRC=0,526) qu'ouvriers peu qualifiés ou journaliers (RRC=0,687). Les résultats de l'interaction entre l'origine ethnoculturelle et la fréquentation scolaire pour les jumelés allemands sont similaires à ceux des irlandais catholiques, avec la différence que parmi les allemands, la fréquentation scolaire semble avoir diminué encore plus les chances d'être travailleur manuel, notamment en tant que travailleur qualifié (RRC=0,499, $p < 10\%$) mais aussi en tant que ouvrier peu qualifié ou journalier (RRC=0,576).

Quant aux irlandais de religion protestante, les résultats du tableau 4.4. suggèrent que, contrairement à leurs homologues catholiques, ils se distinguaient des canadiens-français. Par exemple, ils semblent avoir eu plus de chances d'être cultivateurs comparativement aux canadiens-français, car leurs rapports des risques relatifs sont négatifs dans tous les cas (modèles 5 à 7), à l'exception de la catégorie de statut occupationnel inconnu en 1881 (modèle 8). La différence la plus grande entre les irlandais protestants et les canadiens-français se trouve dans la catégorie des ouvriers semi- ou non-qualifiés, journaliers et serviteurs : par rapport aux canadiens-français, le risque relatif d'être dans cette catégorie (vs. être cultivateur) en 1881 diminue de 51,4% ($p < 1\%$) parmi les irlandais protestants. Le fait que l'interaction entre l'origine ethnoculturelle et la fréquentation scolaire vers 1852 dans le modèle 5 soit significative uniquement pour les jumelés irlandais de religion protestante (RRC=2,153, $p < 5\%$) indique que dans ce groupe ethnoculturel, la fréquentation scolaire aurait pu jouer un rôle particulièrement important dans l'atteinte d'une meilleure position socioéconomique.

À partir des résultats du tableau 4.4., nous avons calculé certaines probabilités prédites, lesquelles sont illustrées dans l'annexe XI.b. Ces probabilités prédites suggèrent que la fréquentation scolaire aurait été particulièrement importante parmi les irlandais (notamment ceux de religion protestante) afin d'atteindre un meilleur statut socio-professionnel comparativement au père. Par exemple, par rapport aux garçons pour lesquels il n'y a aucune indication de fréquentation scolaire vers 1852, la probabilité

d'être ouvrier peu qualifié ou journalier diminuait considérablement parmi les irlandais qui avaient fréquenté l'école. Ces différences selon la fréquentation scolaire sont moins importantes parmi les canadiens-français ainsi que parmi les jumelés d'origine anglaise. Dans le même ordre d'idée, la fréquentation scolaire aurait visiblement augmenté les chances de devenir travailleur non-manuel parmi les irlandais (notamment parmi les protestants) alors que, encore une fois, il n'y a pas de différence selon la fréquentation scolaire parmi les canadiens-français ni parmi les anglais. Dans ces deux derniers groupes ethnoculturels, la fréquentation scolaire semble avoir eu un effet plus important lorsque le père était travailleur qualifié afin de conserver le statut du père, c'est-à-dire afin d'éviter une mobilité sociale descendante. Ces observations pourraient indiquer une plus forte tendance à hériter le métier du père parmi les canadiens-français ainsi que parmi les anglais. Concernant les irlandais (tant catholiques que les protestants), l'effet du statut socioprofessionnel du père sur celui du fils aurait certes été important, mais l'éducation semble avoir joué un rôle particulier à l'intérieur de ce groupe ethnoculturel en tant que stratégie de mobilité sociale ascendante.

Finalement, concernant l'interaction entre le statut migratoire et l'âge du jumelé en 1881 (tableau 4.4.), elle est significative uniquement dans la catégorie des ouvriers semi-ou non-qualifiés, journaliers ou serviteurs (modèle 7). Les chances d'être dans cette catégorie socioprofessionnelle en 1881 (vs. être cultivateur) augmenteraient avec l'âge chez les immigrants ($RRC=1,10$, $p<0,1\%$). Ce résultat pourrait illustrer un effet de cohorte : puisque les immigrants semblent avoir eu plus d'opportunités dans les occupations manuelles – tant qualifiées (modèles 2 et 6) que peu ou non-qualifiées (modèle 3) –, les chances d'être dans la catégorie des travailleurs manuels les moins qualifiés auraient pu être plus élevées parmi les immigrants plus âgés que parmi les plus jeunes (modèle 7). Il est possible qu'en raison de l'expansion graduelle de l'éducation durant la deuxième moitié du 19^e siècle ainsi que de l'augmentation de la demande de main d'œuvre spécialisée, les immigrants plus jeunes aient pu trouver plus de places dans le secteur des emplois manuels qualifiés comparativement aux plus âgés.

4.3. Conclusion

Les analyses présentées dans ce chapitre indiquent que la distribution des fils selon le statut socioprofessionnel en 1881 a changé par rapport à celle des pères au milieu du 19^e siècle : la part des cultivateurs a diminué alors que celle des travailleurs non-manuels et celle des travailleurs manuels – surtout les qualifiés – a augmenté. Les cultivateurs ont tout de même continué à dominer la distribution socioprofessionnelle au début des années 1880s. Les transformations économiques qui sous-tendent ces changements semblent également avoir provoqué des différences entre les provinces, car la distribution selon le statut socioprofessionnel était similaire entre le Québec et l’Ontario vers 1850 (soit parmi les pères), alors que 30 ans plus tard, dans la génération des fils, les différences entre les provinces étaient plus marquées (tableau 4.1.). Parmi ces différences, nous soulignons que la probabilité d’être cultivateur aurait été plus élevée en Ontario qu’au Québec, où les chances d’être travailleur non-manuel ou travailleur manuel (notamment en tant qu’ouvrier semi- ou non-qualifié, journalier ou serviteur) étaient plus élevées qu’en Ontario.

Parmi toutes les variables incluses dans nos modèles, le statut socioprofessionnel du père en 1852 est celle dont les effets sont les plus forts. Même si la grande majorité des fils jumelés avaient un père cultivateur en 1852, la proportion de fils selon le statut socioprofessionnel du père était toujours plus élevée à l’intérieur de la même catégorie (figure 4.1.). Dans d’autres mots, les probabilités pour un fils d’être dans une catégorie socioprofessionnelle donnée (en 1881) étaient les plus élevées dans la même catégorie du père (en 1852). Malgré cette apparente reproduction intergénérationnelle du statut socioprofessionnel, nos résultats suggèrent qu’il y avait des groupes plus stables et d’autres plus mobiles.

La stabilité intergénérationnelle semble avoir été plus importante parmi les travailleurs non-manuels – soit les commerçants, les professionnels et les cols blancs – ainsi que parmi les cultivateurs. Alors, la majorité des fils ayant un père dans l’une ou l’autre de ces deux catégories « héritaient » le statut socioprofessionnel de leur père. Nos résultats indiquent qu’à l’intérieur d’une fratrie, les chances de devenir cultivateur étaient réduites parmi les cadets comparativement aux aînés. Nés dans une époque plus récente,

il est possible que les cadets aient eu plus de chances de quitter l'agriculture comparativement à leurs frères aînés. Les cadets semblent avoir eu plus de chances d'être ouvriers ou journaliers que d'être cultivateurs comparativement aux aînés. Nous soulignons que même si parmi nos jumelés certains étaient des frères (la plupart du temps il s'agit d'un seul frère jumelé), nous aurions besoin d'un échantillon où le nombre maximum de frères soit jumelé afin d'examiner si cet héritage de statut paternel variait plus selon la taille de la fratrie et la position dans la fratrie. Concernant les groupes les plus mobiles sur le plan socioprofessionnel, nos résultats suggèrent qu'une transition fréquente était celle de devenir cultivateur lorsque le père était travailleur manuel (tant qualifié que semi- ou non-qualifié, journalier ou serviteur) et ce plus en Ontario qu'au Québec.

Malgré notre mesure limitée de l'éducation – soit la fréquentation scolaire vers 1852 –, les résultats suggèrent qu'aller à l'école pouvait avoir un impact sur l'atteinte de statut socioprofessionnel. Même si le statut occupationnel du père était un déterminant important du statut chez les fils, la fréquentation scolaire semble avoir été un moyen pour éviter la mobilité sociale vers le bas ou pour encourager la mobilité sociale vers le haut. Dans le premier cas, il s'agit d'une stratégie visant à conserver le statut du père par le moyen de l'éducation. Cette stratégie semble surtout correspondre aux enfants des travailleurs qualifiés (annexe XI.b.) mais aussi aux fils des travailleurs non-manuels d'origine irlandaise (notamment ceux de religion protestante). Dans le deuxième cas, il s'agit d'une stratégie visant à atteindre un meilleur statut social comparativement au père, ce qui s'applique surtout aux fils des ouvriers semi- et non-qualifiés, journaliers ou serviteurs. Cette stratégie de mobilité sociale ascendante semble avoir été particulièrement importante parmi les irlandais, notamment ceux de religion protestante. Pour ce qui est des cultivateurs, le fait d'aller à l'école n'aurait pas beaucoup affecté le processus d'atteinte de statut socioprofessionnel, car la probabilité d'être cultivateur chez les fils de cultivateur ne semble pas avoir significativement changé selon la fréquentation scolaire.

Finalement, nos résultats appuient les arguments selon lesquels les immigrants auraient eu plus de chances dans les catégories d'emploi manuel, notamment dans celle des ouvriers et des journaliers, comparativement aux natifs.

Chapitre 5 – Discussion et conclusion

La deuxième moitié du 19^e siècle a été une période marquée par des profondes transformations sur les plans socioéconomique et démographique au Canada. En plus de l'implantation de nouvelles usines et de la modernisation du secteur agricole, la conception même du travail a changé, car la notion de « spécialisation » est devenue de plus en plus importante, comme le laisse transparaître l'évolution des instructions aux recenseurs (chapitre 2). Par ailleurs, l'urbanisation, l'expansion progressive de l'éducation et l'amélioration des réseaux et des moyens de transport et de communication sont d'autres développements qui auraient eu un impact sur le destin socioprofessionnel des individus au cours de cette période. Ces transformations n'ont pas toutes eu lieu simultanément dans les deux plus grandes provinces canadiennes à l'époque, soit le Québec et l'Ontario. Parmi ces différences, nous notons l'évolution et les caractéristiques des secteurs économiques ainsi que les comportements de fécondité. Par ailleurs, les deux provinces se distinguaient en ce qui a trait à la composition ethnoculturelle de leur population ainsi à la configuration urbaine – c'est-à-dire au nombre et à la taille des villes. Malgré ces différences, l'absence d'études comparatives entre le Québec et l'Ontario sur la mobilité sociale intergénérationnelle dans cette époque de transformations est remarquable. Pour cette raison, nous avons tiré profit du jumelage de données censitaires et nous avons consacré des efforts à l'analyse de l'effet de la province de résidence sur l'atteinte de statut socioprofessionnel du point de vue intergénérationnel.

Les caractéristiques contextuelles présentées brièvement ci-haut nous ont amené à nous poser la question suivante au début de cette étude : quelle était la probabilité pour un fils habitant au Québec ou en Ontario au milieu du 19^e siècle d'avoir un destin socioprofessionnel différent de son père? Nous avons en outre formulé plusieurs hypothèses (chapitre 1) que nous pouvons maintenant mettre en perspective à partir des résultats obtenus (chapitre 4).

Notre première hypothèse était que malgré les importantes transformations économiques qui ont eu lieu entre 1852 et 1881, le statut socioprofessionnel du père aurait continué à être un déterminant puissant du statut chez les fils, notamment parmi les

cultivateurs. Cette hypothèse est appuyée par nos résultats, car nous avons observé une tendance plus marquée à « hériter » le statut socioprofessionnel du père. En fait, parmi toutes les variables indépendantes que nous avons incluses dans nos modèles, le statut socioprofessionnel du père en 1852 est celle dont l'effet sur le statut socioprofessionnel du fils en 1881 est le plus fort. Alors, malgré les changements dans la structure du marché du travail et la création de nouveaux emplois durant l'industrialisation, le statut socioprofessionnel du père serait resté un déterminant important du statut socioprofessionnel chez les fils. L'importance de ce facteur a également été souligné dans d'autres études sur la mobilité sociale intergénérationnelle (par exemple, Tremblay et Vézina, 2008; Long, 2005; de Sève et Bouchard, 1998). L'une des raisons par lesquelles le statut socioprofessionnel du père aurait un effet si fort sur le statut des fils est que cette variable représenterait, en fait, une partie importante du rôle de la famille d'origine dans le processus d'atteinte de statut socioprofessionnel ou socioéconomique chez les enfants (Knigge et al. 2014). Le processus de transmission de connaissances du père au fils ainsi que l'introduction au réseau du père pourraient également expliquer le fort effet du statut socioprofessionnel du père sur celui du fils (Van Poppel et al., 1998). Puisque cette transmission du père au fils aurait diminué avec l'expansion de l'éducation à partir de la deuxième moitié du 19^e siècle (Knigge et al., 2014; Zijdeman, 2010), nous aurions besoin d'avoir plus de cohortes jumelées afin d'observer si le fort effet du statut socioprofessionnel du père sur celui du fils diminue parmi des cohortes plus récentes.

Cette reproduction intergénérationnelle du statut socioprofessionnel semble avoir été plus importante parmi les cultivateurs et les travailleurs non-manuels – soit les commerçants, les professionnels et les cols blancs – que parmi les travailleurs manuels (tant les qualifiés que les peu ou non qualifiés). Dans le cas des cultivateurs, malgré le déclin général de ce groupe entre la génération des pères (65,7%) et celle des fils (50%), le fait d'avoir un père cultivateur aurait été un déterminant important pour que les fils deviennent eux-mêmes cultivateurs. La reproduction intergénérationnelle du statut socioprofessionnel parmi les cultivateurs évoque le modèle canadien de reproduction familiale en milieu rural (Bouchard, 1996a), car elle suggère la transmission de la terre des pères vers les fils. Pour ce qui est de la stabilité occupationnelle parmi les cultivateurs, Van Leeuwen et Maas mentionnent que « sons of farmers become farmers

themselves, farmers marry farmers' daughters, and once a farmer always a farmer » (1997, p. 627). Dans notre échantillon jumelé, la grande majorité des fils cultivateurs en 1881 avaient un père cultivateur en 1852 (74,4% au Québec et 70% en Ontario). De plus, les cultivateurs auraient continué à être le groupe le plus important dans la distribution occupationnelle au début des années 1880s, tant en Ontario (53,4%) qu'au Québec (46,5%).

Cette importance soutenue de l'agriculture, en dépit du déclin du groupe des cultivateurs entre 1852 et 1881, pourrait être expliquée par au moins deux facteurs, lesquels pourraient avoir opéré simultanément dans certains cas: 1) la disponibilité de la terre dans certaines régions, et ce tant au Québec qu'en Ontario (Tremblay et Vézina, 2008; Courville, 1996; Bouchard, 1996; Séguin et al., 1995; Gaffield, 1991; Darroch et Soltow, 1994; Darroch et Ornstein, 1984), et 2) la modernisation et la commercialisation de l'agriculture, facteurs qui auraient certainement pu motiver certains fils à tirer profit de la production agricole (Bouchard, 1996; Séguin et al., 1995; Gentilcore et al., 1993). Nous soulignons, cependant, que nos résultats sont affectés par surreprésentation des cultivateurs dans l'échantillon jumelé : en plus du manque de données sur la population habitant dans les plus grandes villes canadiennes en 1852, les fils de cultivateur semblent avoir été avantagés dans le processus de jumelage automatique (chapitre 3). Nous aurions donc besoin d'augmenter le nombre de non-cultivateurs ou d'individus résidant en milieu urbain (à Québec ou à Hamilton) dans l'échantillon jumelé. Néanmoins, malgré la surreprésentation des cultivateurs dans notre échantillon, nos résultats sont appuyés par d'autres études qui ont également souligné l'importance de l'agriculture au Canada dans les dernières décennies du 19^e siècle (Tremblay et Vézina, 2008; Courville, 1996; Séguin et al., 1995), voire une transition vers le métier de cultivateur (Darroch et Ornstein, 1984).

Dans le cas des travailleurs non-manuels, étant donné que la mobilité sociale pour les individus et les familles qui se trouvaient dans ce groupe impliquait une direction descendante la plupart du temps, il est vraisemblable qu'ils aient fait des efforts ou employé des stratégies particulières afin de conserver ce statut socioprofessionnel. Par exemple, parmi les familles privilégiées ou bien établies (« well-established families ») l'éducation des enfants aurait souvent été un moyen pour éviter que ceux-ci subissent une

mobilité sociale descendante (Gaffield, 1991). Parmi les fils jumelés qui avaient un père commerçant, professionnel ou col blanc en 1852, 45% se trouvaient dans cette même catégorie socioprofessionnelle en 1881. Concernant la stratégie de l'éducation mentionnée précédemment, nos résultats suggèrent qu'en effet, la fréquentation scolaire aurait encouragé l'atteinte du statut de travailleur non-manuel chez les fils (modèle 1 du tableau 4.3. et colonne 1 de l'annexe IX). Cet effet aurait varié selon l'origine ethnoculturelle (modèle 5 du tableau 4.4. et annexe XI.b) : les irlandais (notamment les protestants) constituent le groupe ethnoculturel qui semble avoir profité le plus de la fréquentation scolaire pour conserver le statut de travailleur non-manuel du père.

Tant dans le cas des travailleurs non-manuels que dans celui des cultivateurs, la stabilité socioprofessionnelle semble avoir été plus importante au Québec qu'en Ontario : la proportion de fils commerçants, professionnels, cols blancs ou cultivateurs ayant hérité le métier de leur père est plus importante au Québec qu'en Ontario (figure 4.1.). En d'autres mots, les possibilités d'être travailleur non-manuel ou cultivateur lorsque le père avait été dans une autre catégorie socioprofessionnelle en 1852 auraient été plus élevées en Ontario qu'au Québec. En ce qui concerne la possibilité de devenir cultivateur, il est pertinent ici de mentionner que l'attitude par rapport à l'agriculture semble avoir été particulièrement optimiste en Ontario (McInnis, 2000a; Darroch, 1999). Cette différence entre le Québec et l'Ontario n'avait pas été identifiée jusqu'à maintenant, en raison de l'absence d'études comparatives entre ces deux provinces en ce qui a trait à la mobilité sociale intergénérationnelle dans le contexte du troisième quart du 19^e siècle.

Bien que la stabilité socioprofessionnelle entre les pères et les fils semble avoir été importante parmi les travailleurs non-manuels, nous avons observé une certaine transition de cette catégorie vers celle des cultivateurs : parmi les fils dont le père était commerçant ou professionnel en 1852, 20,5% étaient cultivateurs en 1881. Nous avons souligné la possibilité que parmi ces « nouveaux cultivateurs », il y en ait eu certains qui étaient en fait des « véritables producteurs agricoles » – dans le sens indiqué par Séguin et al. (1995) –, lesquels auraient pu se désigner comme cultivateurs lors du recensement de 1881. Même si parmi nos jumelés certains auraient pu être dans cette situation, nos résultats indiquent une ouverture du secteur agricole, notamment en Ontario, à des individus ayant des « origines » socioprofessionnelles ou socioéconomiques différentes.

En fait, les deux groupes où la stabilité intergénérationnelle semble avoir été plus importante – soit celle des travailleurs non-manuels et celle des cultivateurs –, auraient été ouverts à des individus ayant d'autres origines socioéconomiques : nous avons observé une transition vers ces catégories, car les proportions de fils travailleurs non-manuels ou cultivateurs en 1881 dont le père avait été dans une catégorie socioprofessionnelle différente en 1852 sont considérables. Cette ouverture peut certainement être associée à l'augmentation du nombre d'emplois non-manuels et à la modernisation du secteur agricole, processus qui ont eu lieu dans cette époque d'industrialisation.

Ce qui précède nous amène à notre deuxième hypothèse : même si dans notre première hypothèse nous avons évoqué la possibilité qu'avoir un père cultivateur ait été un déterminant important pour que les fils deviennent eux-mêmes cultivateurs, nous nous attendions à observer tout de même une diminution de ce groupe chez les fils comparativement aux pères. Ce déclin aurait impliqué une augmentation des catégories des travailleurs non-manuels et manuels (notamment les qualifiés). Nous avons effectivement observé une augmentation de la part de ces deux catégories dans la distribution occupationnelle entre les pères et les fils, notamment des travailleurs non-manuels (tableau 4.1.). La transition vers le groupe des commerçants, des professionnels et des cols blancs ainsi que vers celui des travailleurs qualifiés va dans le sens de l'expansion des emplois dans ces secteurs au cours de la période étudiée (Gauvreau et Olson, 2008; Delger et Kok, 1998; Gagan, 1976). Parmi les nouveaux commerçants, professionnels ou cols blancs, il y avait surtout des fils de cultivateurs, mais aussi des fils de travailleurs manuels, notamment qualifiés (annexe IX, colonne 1). Parmi les nouveaux travailleurs qualifiés, il y avait surtout des fils de cultivateurs, mais aussi des fils de travailleurs manuels peu qualifiés ou journaliers (annexe IX, colonne 3). En fait, dans toutes les catégories socioprofessionnelles en 1881, la majorité des fils avaient eu un père cultivateur en 1852 (figure 4.1. et annexe IX).

Nous avons également considéré la possibilité que, malgré les exigences dans le nouveau marché du travail, la part des travailleurs manuels les moins qualifiés ait aussi pu augmenter entre les pères et les fils. Une telle augmentation a été observé parmi les jumelés qui habitaient au Québec, mais non pas parmi leurs homologues de l'Ontario

(tableau 4.1.). Dans notre cas, l'explication la plus plausible pour ce résultat est qu'en raison de l'ouverture particulière de certains secteurs – notamment de l'agriculture – en Ontario, les fils des travailleurs manuels les moins qualifiés y aient eu davantage d'opportunités d'améliorer leur situation socioprofessionnelle par rapport à leur père comparativement aux fils qui habitaient au Québec. Au niveau de la population, il est possible que d'autres facteurs aient pu faire en sorte que la probabilité d'être ouvrier peu qualifié ou journalier ait été plus faible en Ontario qu'au Québec. Parmi ces facteurs il y a le type de production dans lequel se spécialisaient les grands centres urbains de chaque province :

southern Ontario specialized in producer goods such as agricultural implements and factory machinery. Capitalizing on a large, cheap labour pool, Montreal's development was oriented towards labour intensive manufacturing of consumer goods, such as textiles, clothing and shoes (Walder et Hiebert, 1993).

Par exemple, le pourcentage de travailleurs employés dans la construction et dans l'entretien du chemin de fer – des travailleurs qualifiés pour la plupart – était plus élevé dans les villes ontariennes que québécoises (2,2% et 1,2% en 1871 respectivement, selon Walder, 1993). Ces caractéristiques auraient effectivement pu avoir un impact important sur l'atteinte de statut social dans la population, mais elles ne s'appliquent pas vraiment à notre échantillon jumelé en raison du peu d'individus recensés dans les grandes villes (alors que la population des grandes villes est sous-représentée dans le recensement de 1852, le nombre de jumelés qui habitaient à Montréal, Toronto, Québec, Hamilton, Kingston, London ou Ottawa en 1881 n'est pas très grand, $N=373$).

Contrairement aux travailleurs non-manuels et aux cultivateurs, parmi lesquels la stabilité intergénérationnelle était importante, nous avons observé plus de mobilité socioprofessionnelle parmi les travailleurs manuels, tant les qualifiés que les moins qualifiés. À notre surprise, cette mobilité a été surtout vers le métier de cultivateur : en dépit du déclin de la part des cultivateurs parmi les fils comparativement aux pères, nous avons observé une transition vers ce groupe. En fait, la période couverte par notre étude se trouve au cœur de transformations économiques importantes, notamment la modernisation de l'agriculture. Cette modernisation, de même que la disponibilité de terres cultivables dans certaines régions et le développement graduel des réseaux de transport, sont des facteurs ayant pu attirer des fils de non-cultivateurs vers l'agriculture.

Parmi les nouveaux cultivateurs, il y avait des fils de travailleurs non-manuels ainsi que des fils de travailleurs manuels (tant qualifiés que peu ou non qualifiés). Ceci indique que malgré le déclin général de la part des cultivateurs au cours de la période étudiée, il existait des opportunités dans l'agriculture, et ce non seulement pour les fils des cultivateurs sinon aussi pour des individus avec d'autres origines socioprofessionnelles. Dans ce sens, nous pouvons considérer l'agriculture de la période 1852-1881 non seulement comme le destin « traditionnel » des fils de cultivateur. Certes, la reproduction intergénérationnelle du statut socioprofessionnel était importante parmi les cultivateurs. Cependant, durant cette période nous observons également une ouverture de l'agriculture à des fils ayant d'autres origines socioéconomiques, ouverture qui serait liée à la modernisation de l'agriculture. Dans notre échantillon jumelé, la transition des catégories de travail non-manuel ou manuel (chez les pères) vers celle des cultivateurs (chez les fils) semble avoir été plus fréquente en Ontario qu'au Québec (figures 4.1 et 4.3.).

Les considérations précédentes sur la transmission du statut socioprofessionnel du père vers le fils appartiennent à la dimension dite « héritée » dans l'étude de la mobilité sociale intergénérationnelle. Au chapitre 2 nous avons brièvement expliqué la différence entre ce mécanisme et celui de la réussite dans le processus d'atteinte de statut socioprofessionnel. L'éducation fait partie du mécanisme de la réussite. Concernant ce facteur, nous avons formulé l'hypothèse suivante : les probabilités d'être dans un métier peu ou non qualifié auraient été plus élevées parmi les moins (ou pas) instruits, alors que ceux ayant fréquenté l'école auraient réduit leurs chances d'être dans ce type de métiers en augmentant leurs probabilités d'avoir une occupation non-manuelle ou manuelle qualifiée. Cependant, en raison des limitations concernant notre mesure de l'éducation, nous avons anticipé la possibilité de ne pas pouvoir apprécier le vrai impact de ce facteur sur l'atteinte d'un statut socioprofessionnel donné chez les fils.

À notre grande surprise, notre proxy sur l'éducation, soit le fait d'avoir fréquenté l'école à un moment donné en 1851-1852, a fourni des résultats qui appuient notre hypothèse : la fréquentation scolaire aurait été favorable pour devenir travailleur non-manuel ou travailleur manuel qualifié (tableaux 4.3. et annexe IX). Ceci est cohérent avec le fait que, dans le nouveau marché du travail, l'acquisition des compétences nécessaires pour avoir une occupation dans l'une ou l'autre de ces catégories avait lieu de plus en

plus à l'école et de moins en moins à la maison (Knigge et al., 2014). Les résultats des régressions logistiques multinomiales (tableaux 4.3. et 4.4.) montrent que la fréquentation scolaire aurait significativement augmenté les chances d'être travailleur qualifié (modèles 2 et 6). Concernant les travailleurs non-manuels, nous avons précédemment discuté que dans cette catégorie socioprofessionnelle, l'effet de la fréquentation scolaire semble avoir été particulièrement important parmi les irlandais (surtout les protestants) afin de conserver le statut socioprofessionnel de leur père. Même si les résultats relatifs à la fréquentation scolaire dans les modèles 3 et 7 (soit ceux sur le fait d'être ouvrier ou journalier en 1881) ne sont pas significatifs, le calcul des probabilités prédites (annexe XI.b.) suggère que lorsque le père avait été ouvrier ou journalier en 1852, les chances pour un fils de se trouver dans cette même catégorie en 1881 étaient un peu moins élevées parmi ceux qui avaient fréquenté l'école (notamment parmi les irlandais) que parmi ceux pour lesquels il n'y a aucune indication de fréquentation scolaire en 1852. En fait, dans les familles peu favorisées, la fréquentation scolaire n'aurait pas toujours été conçue comme une stratégie de mobilité sociale ascendante : « education was not generally expected to permit significant upward social mobility. Rather, it was primarily intended (...) to permit the attainment of basic security for the children of materially disadvantaged families » (Gaffield, 1991, p. 186). Cet argument semble être appuyé par la très courte fréquentation scolaire des enfants parmi les familles les moins favorisées (Gauvreau et Olson, 2008; Gaffield et Bouchard, 1989; Thernstrom, 1973) : il semble que parmi ces familles, il était possible d'envoyer les enfants à l'école, mais cette fréquentation était assez limitée comparativement aux enfants des familles plus favorisées.

Les résultats remarquables pour les irlandais en ce qui a trait à l'effet de la fréquentation scolaire suggèrent que dans ce groupe ethnoculturel, l'éducation aurait joué un rôle particulièrement important en tant que stratégie de mobilité sociale ascendante ou de maintien du statut socioprofessionnel du père lorsque ce dernier était dans une catégorie favorisée (par exemple, travailleur non-manuel). Ces résultats sont à prendre avec précaution, car les irlandais qui se trouvent dans notre échantillon jumelé auraient pu être des individus « exceptionnels » : nos analyses sur la probabilité d'être jumelé (chapitre 3) indiquent que le fait d'être irlandais (être né en Irlande particulièrement)

aurait réduit les chances d'être jumelé, probablement en raison du niveau de mortalité plus élevé parmi les garçons de ce groupe ethnoculturel. Alors, les irlandais qui se trouvent dans notre échantillon jumelé pourraient être des individus favorisés ou ayant des talents particuliers, ce qui aurait augmenté leurs chances d'être observés. Malgré cette possibilité de sélection, il y a tout de même d'autres études qui soulignent l'importance particulière que les irlandais accordaient à l'éducation. Olson et Thornton (2002) signalent que dans la communauté irlandaise catholique de Montréal durant la deuxième moitié du 19^e siècle, l'ascension sociale était encouragée par un ensemble de facteurs, parmi lesquels il y avait l'éducation, mais aussi d'autres comportements tels que le délai du mariage, la solidarité entre frères et sœurs et la formation de larges ménages, ce qui augmentait les sources de revenu. Même si parmi les irlandais que nous observons en 1852, certains auraient pu fuir de leur pays de naissance à cause de la famine et auraient pu vivre dans des conditions très difficiles lors de leur arrivée au Canada (Crowley et al., 2012), cela n'empêchait pas qu'ils aient des stratégies (dont la fréquentation scolaire) qui auraient amélioré leurs conditions socioéconomiques au cours du temps. De plus, ces immigrants auraient trouvé une communauté d'irlandais déjà organisés et installés, par exemple à Montréal (Olson et Thornton, 2002), dont le support aurait été important.

Finalement, dans la section sur les hypothèses (chapitre 1) nous avons indiqué les effets possibles que nous pourrions observer au niveau des autres variables pertinentes à partir de ce qui est suggéré par la littérature. Nous allons discuter brièvement les résultats qui concernent la position relative dans la fratrie. Les résultats sur les autres variables par rapport auxquelles nous avons des attentes particulières ont déjà été présentés dans le chapitre 4. Bien que dans le système de reproduction familial les fils n'auraient pas, en principe, été discriminés selon leur rang de naissance (Bouchard, 1996a), nous avons prévu la possibilité d'observer des différences entre les jumelés selon leur position relative dans la fratrie. En particulier, les cadets auraient pu avoir moins de chances d'atteindre un meilleur statut socioprofessionnel que celui de leur père comparativement aux aînés (Van Bavel, 2006). Dans notre échantillon jumelé, nous avons observé que, par rapport aux aînés, les cadets avaient effectivement plus de chances d'être ouvriers ou journaliers en 1881. Alors, si dans la question de la transmission du patrimoine familial les garçons n'auraient pas été discriminés sur la base de leur rang de naissance, la

question des comportements des cohortes plus jeunes se pose. En effet, il est possible qu'en raison de la transformation progressive du paysage rural ainsi que de la création de nouveaux emplois dans la catégorie du travail manuel, les enfants des nouvelles cohortes aient considéré le fait d'essayer leur sort ailleurs, et ce peut-être dans une plus grande mesure par rapport à leurs frères et sœurs aînés. Selon Tremblay et Vézina (2008) « les cadets peuvent se sentir plus libres de choisir une orientation professionnelle différente parce qu'ils sont généralement moins responsables de la continuité familiale que leurs aînés » (p. 84). S'il est peu vraisemblable que le métier de journalier ait constitué un choix, cette « liberté » parmi les cadets aurait pu impliquer, dans certains cas, un début à un niveau plus bas.

Nous discutons maintenant des aspects relatifs aux données. Malgré les critiques (par exemple : Curtis, 2001 et 1994; Gagan, 1974) et les difficultés associées à l'utilisation du recensement canadien de 1852 (notamment la disparition de la majorité des données sur la population urbaine), nous avons pu tirer profit des informations disponibles dans ce recensement ainsi que de la disponibilité du recensement complet de 1881 afin d'étudier la mobilité sociale intergénérationnelle au Québec et en Ontario dans une époque de transformations socioéconomiques profondes. Nous avons, certes, rencontré quelques problèmes par rapport aux données. Par exemple, certaines variables qui pourraient avoir eu un impact sur la mobilité sociale des fils jumelés ne sont pas disponibles dans nos sources de données censitaires. Ces variables sont la capacité à lire et à écrire chez le père, l'âge au mariage et les caractéristiques socioéconomiques de la conjointe au moment du mariage. Dans d'autres cas, le type d'information disponible dans les recensements a limité notre mesure de certains facteurs. Par exemple, l'éducation, le décès du père pendant l'enfance, la position dans la fratrie et la taille de cette dernière ont été mesurés par des variables approximatives. Malgré ces limites, nous avons pu prendre en compte la majorité des variables suggérées par la littérature. En raison de la quantité de facteurs qui affectent la mobilité sociale, rares sont les études qui peuvent inclure toutes les variables qu'il serait souhaitable de considérer. Le jumelage d'individus entre l'échantillon de 20% du recensement de 1852 et le recensement de 1881 a joué un rôle central afin d'explorer l'aspect de la mobilité entre les pères et les fils.

En dépit du fait que la stratégie de jumelage automatique à partir de laquelle nous avons obtenu notre échantillon à l'étude vise à augmenter la représentativité des liens, nous avons constaté que certaines caractéristiques semblent avoir augmenté et autres diminué les chances d'être jumelé. Par exemple, être natif du Canada ou être né en Angleterre, fréquenter l'école, avoir au moins 5 ans en 1852 et être fils de cultivateur sont des facteurs qui auraient favorisé le jumelage. Au contraire, être un immigrant (notamment d'origine irlandaise), avoir un nom commun et habiter dans un district frontalier avec les États-Unis en 1852 sont des caractéristiques qui auraient été nuisibles pour le jumelage (chapitre 3). Alors, parmi la sous-population d'intérêt, soit les garçons âgés de 0 à 15 ans, habitant majoritairement en milieu rural au Québec ou en Ontario en 1852, nos résultats concernent davantage les natifs, ayant un lien avec l'agriculture et un peu plus scolarisés. Nous soulignons que l'intervalle de temps entre nos observations est considérablement long, ce qui augmente les défis pour le jumelage de données en raison des facteurs qui peuvent affecter la composition de la population entre temps, par exemple la mortalité et les mouvements migratoires. La technique de jumelage automatique nous a permis tout de même d'obtenir des liens de bonne qualité, car les résultats de la vérification du jumelage automatique à partir du jumelage manuel avec les registres de mariage sont satisfaisants (annexe IV).

Les observations précédentes en ce qui a trait au jumelage de données nous amènent à considérer le rôle important que ce type de procédure pourrait avoir dans la recherche sur la mobilité sociale au Canada au 19^e et au 20^e siècle³¹. D'abord, l'ajout d'autres points d'observation, c'est-à-dire le jumelage avec d'autres recensements, permettrait d'étendre l'étude sur plusieurs cohortes ainsi que d'avoir des histoires de vie un peu plus complètes pour chaque individu. Dans le premier cas, l'analyse de plusieurs cohortes permettrait de prendre en compte des différences entre les régions en ce qui a trait à la vitesse des transformations associées à l'industrialisation. Par exemple, les études sur le Saguenay incluses dans la revue de la littérature montrent bien que dans cette région, les changements majeurs dans la structure occupationnelle se sont produits à

³¹ Il faut prendre en considération que la procédure même du jumelage constitue une problématique en soi ainsi que l'objet de nouveaux projets. Malgré l'évolution des techniques, il n'y a pas encore de technique de jumelage parfaite. De plus, le risque de faire des faux liens pourrait être plus élevé si l'on veut trouver le même individu dans plusieurs sources.

partir des premières décennies du 20^e siècle (Gagnon et al., 2011; Tremblay et Vézina, 2008; de Sève et Bouchard, 1998). Éventuellement, l'inclusion de cohortes plus récentes permettrait de prendre en compte les femmes dans l'étude de la mobilité sociale, étant donné l'augmentation graduelle de leur participation dans le marché de l'emploi. Dans le deuxième cas, l'ajout de points d'observation complémentaires dans la trajectoire de vie (professionnelle) des individus permettrait d'analyser la mobilité sociale dans une perspective intragénérationnelle – c'est-à-dire au cours de la vie du même individu.

Le phénomène de la mobilité sociale au Canada pourrait également être examiné plus en profondeur si les recensements agraires ou industriels qui subsistent aujourd'hui étaient jumelés aux recensements personnels. Par exemple, le recensement agricole de 1852 – pour lequel un exercice de saisie est en cours au PRDH – pourrait être jumelé au recensement personnel de la même année, ce qui permettrait d'avoir plus d'informations économiques sur les cultivateurs, tels que le nombre d'acres possédés et en culture. Au cours de nos analyses, nous avons noté la difficulté de bien connaître le statut social des cultivateurs étant donné les différences qui pourraient exister à l'intérieur de ce groupe. Les informations du recensement agricole seraient alors utiles pour mieux identifier ces différences.

L'exercice de jumelage manuel entre l'échantillon jumelé automatiquement entre les recensements de 1852 et de 1881 et les registres de mariage du fichier BALSAC s'est avéré particulièrement prometteur, car en plus de nous permettre d'évaluer la qualité des liens générés automatiquement, il nous a fourni la possibilité d'ajouter certaines variables pertinentes qui ne sont pas disponibles dans les données censitaires, à savoir, l'âge au mariage et le statut socioprofessionnel du père de l'épouse. En raison du temps considérable qu'implique le jumelage manuel, nous n'avons pu faire le lien entre les registres de mariage et l'échantillon jumelé de 1852 à 1881 que pour 276 individus. Par cette raison, nous n'avons pas inclus les deux variables mentionnées dans nos analyses sur la mobilité sociale. Cependant, nous encourageons le jumelage entre les recensements et les registres de mariage, car cet exercice permet de compléter les informations sur la composition et les caractéristiques socioéconomiques des ménages (disponibles dans les recensements) avec des renseignements liés à la nuptialité (disponibles dans les registres de mariage).

Le jumelage avec les recensements américains constitue une autre possibilité intéressante, étant donné la presque simultanéité des recensements de la population au Canada et aux États-Unis ainsi que l'existence de bases de données harmonisées grâce au travail du North Atlantic Population Project (NAPP). À partir de la technique de jumelage automatique utilisée pour l'obtention de notre échantillon jumelé, il serait possible par exemple, de jumeler l'échantillon de 20% du recensement canadien de 1852 au recensement complet de la population qui habitait aux États-Unis en 1880. Un tel exercice de jumelage permettrait notamment d'étudier plus en profondeur les caractéristiques des émigrants canadiens ainsi que l'impact de la migration sur la mobilité sociale intergénérationnelle.

Ce mémoire finit avec une note positive sur les opportunités que le jumelage de données historiques offre pour la recherche sur la population canadienne. Grâce à la couverture de notre échantillon jumelé, nous avons pu découvrir des différences importantes entre le Québec et l'Ontario en ce qui a trait à la mobilité occupationnelle entre les pères et les fils dans la période 1852-1881, soit une époque de transformations socioéconomiques et démographiques importantes. Malgré les différences entre le Québec et l'Ontario dans plusieurs aspects qui auraient pu avoir un impact sur la mobilité sociale des individus – tels que la configuration urbaine et le développement des secteurs économiques –, ces différences n'avaient pas encore été explorées dans d'autres études canadiennes, car elles se concentrent majoritairement sur des régions particulières à l'intérieur d'une province donnée. Notre étude souligne ainsi la pertinence d'étudier la mobilité sociale intergénérationnelle dans une perspective comparative. Une telle perspective contribue à la discussion sur la mobilité sociale à une époque de changements socioéconomiques profonds, ce qui constitue justement l'intérêt du projet *Mining Microdata*. De plus, nos découvertes peuvent contribuer à la réflexion autour des changements démographiques qui ont caractérisé la deuxième moitié du 19^e siècle au Canada. Par exemple, nos découvertes relatives à l'éducation des enfants suggèrent l'existence de différentes stratégies familiales, lesquelles auraient varié selon l'origine ethnoculturelle. Ces stratégies sont à considérer dans le cadre des comportements ayant contribué au déclin de la fécondité en Ontario et au Québec à partir des années 1870s.

Bibliographie

- ANTONIE, L., P. BASKERVILLE, L. Y. DILLON, K. INWOOD, E. ROBERTS et C. TORRES. 2014a. « Social Mobility in Canada, Great Britain, and the United States, 1850-1911: Methodological Challenges », Communication présentée dans le cadre de l'*European Social Science History Conference*, Vienna.
- ANTONIE, L., K. INWOOD et A. J. ROSS. 2014b. « Dancing with dirty data : problems in the extraction of life-course evidence from historical censuses », Communication présentée dans le cadre de l'atelier *Population Reconstruction*, International Institute of Social History, Amsterdam.
- BASKERVILLE, P. 2000. « Displaying the Working Class: The 1901 Census of Canada », *Historical Methods*, 33 (4) : 229-234.
- BASKERVILLE, P. et E. W. SAGER. 1998. *Unwilling idlers : the urban unemployed and their families in late Victorian Canada*. Toronto: University of Toronto Press.
- BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA. 2013. « À propos du recensement de 1881 », [En ligne] <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1881/Pages/propos-recensement.aspx>.
- BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC. 1855. « Map of Canada, East and West », [En ligne] <http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0000104960>.
- BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC. 1860. « The Province of Canada », [En ligne] <http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0000227145>.
- BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC. 1868. « New map of the Dominion of Canada », [En ligne] <http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0000105567>.
- BLAU, P. M. et O. D. DUNCAN. 1967. *The American Occupational Structure*. New York: Willey.
- BOARD OF REGISTRATION AND STATISTICS. 1853. *Census of the Canadas, 1851-2*. Québec: J. Lovell.
- BONNEUIL, N. et P-A. ROSENTAL. 1999. « Changing Social Mobility in Nineteenth-Century France », *Historical Methods*, 32 (2) : 53-73.
- BOUCHARD, G. 1996a. *Quelques arpents d'Amérique : population, économie, famille au Saguenay (1838-1971)*. Montréal : Boréal.
- BOUCHARD, G. 1996b. *Tous les métiers du monde : le traitement des données professionnelles en histoire sociale*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- BOURBEAU, R., J. LÉGARÉ et V. ÉMOND. 1997. *Nouvelles tables de mortalité par génération au Canada et au Québec, 1801-1991*. Ottawa: Statistique Canada, Division de la démographie.
- BRADBURY, B. 1993. *Working families : age, gender, and daily survival in industrializing Montreal*. The Canadian social history series. Toronto: McClelland and Stewart.
- BUSHWAY, S., B. JOHNSON et L. A. SLOCUM. 2007. « Is the magic still there? The use of the Heckman two-step correction for selection bias in criminology », *Journal of Quantitative Criminology*, 23 : 151-178.
- CAMPBELL, C., S. KUROSU, M. MANFREDINI, M. NEVEN et T. BENGTSSON. 2004. « Appendix: Sources and Measures », Dans *Life under Pressure: Mortality and Living Standards in Europe and Asia, 1700-1900*, Cambridge, Mass: The MIT Press, pp. 441-476.
- CHARBONNEAU, H., B. DESJARDINS, J. LÉGARÉ et H. DENIS. 2000. « The population of the St. Lawrence Valley, 1608-1760 », Dans *A Population History of North America*, Michael R. Haines et Richard H. Steckel (ed.), New York: Cambridge University Press, pp. 99-142.
- COURVILLE, S. 1996. « L'expansion démographique du XIXe siècle (1831-1871) », Dans *Atlas historique du Québec : Population et territoire*, Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval.
- CROWLEY, J., M. MURPHY, C. ROCHE et W. SMYTH (ed). 2012. « The Scattering », Dans *Atlas of the Great Irish Famine*, New York: New York University Press.

- CURTIS, B. 1994. « On the local construction of statistical knowledge: Making up the 1861 census of the Canadas », *Journal of Historical Sociology*, 7 (4) : 416-434.
- CURTIS, B. 2001. *The politics of population: state formation, statistics, and the census of Canada, 1840-1875*. Toronto: University of Toronto Press.
- DARROCH, G. 1981. « Migrants in the Nineteenth Century: Fugitives or Families in Motion? », *Journal of Family History*, 6 (3): 257-277.
- DARROCH, G. 1999. « Domestic revolution and cultural formation in nineteenth-century Ontario, Canada », *The History of the Family*, 4 (4): 427-445.
- DARROCH, G. 2003. « Speaking notes ». Canadian Historical Association Round Table, celebrating the 2002 Macdonald Prize Winner, Bruce Curtis, for *The Politics of Population: State Formation, Statistics and The Census of Canada, 1840-1875*.
- DARROCH, G. 2007. « Families, Fostering, and Flying the Coop: Lessons in Liberal Cultural Formation, 1871-1901 », Dans *Household Counts: Canadian Households and Families in 1901*, Eric W. Sager et Peter Baskerville (ed.), Toronto: University of Toronto Press, pp. 197-246.
- DARROCH, G. 2015 (à paraître). « Lives in Motion: Revisiting the ‘Agricultural Ladder’ in 1860s Ontario, a Study of Linked Microdata », Dans *Lives in Transition: Longitudinal Analysis from Historical Sources*, Peter Baskerville et Kris Inwood (ed). Montréal: McGill-Queen’s University Press.
- DARROCH, G. et M. ORNSTEIN. 1980. « Ethnicity and Occupational Structure in Canada in 1871: The Vertical Mosaic in Historical Perspective », *Canadian Historical Review*, 61 (3): 305-333.
- DARROCH, G. et M. ORNSTEIN 1984. « Ethnicity and Class, Transitions over a Decade: Ontario, 1861-1871 », *Historical Papers*, 19(1) : 111-137.
- DARROCH, G. et M. ORNSTEIN. 1999. *Coding and Data Processing for the Feasibility Study: Canadian Historical Mobility Project*. Paper written for the Institute for Behavioural Research. Toronto: York University.
- DARROCH, G. et L. SOLTOW. 1994. *Property and inequality in Victorian Ontario : structural patterns and cultural communities in the 1871 census*. Toronto: University of Toronto Press.
- DE SÈVE, M. et G. BOUCHARD. 1998. « Long-Term Intergenerational Mobility in Quebec (1851-1951): The Emergence of a New Social Fluidity Regime », *Canadian Journal of Sociology/Cahiers Canadiens de Sociologie*, 23 (4): 349-367.
- DELGER, H., et J. KOK. 1998. « Success or selection? The effect of migration on occupational mobility in a dutch province, 1840-1950 », *Histoire & Mesure*, 13 (3/4): 289-322.
- DEPARTMENT OF AGRICULTURE (CENSUS BRANCH). 1881. *Manual containing « The Census Act » and the instructions to officers employed in the taking of the Second Census of Canada*. Ottawa.
- DÉPARTEMENT DE L’AGRICULTURE (BUREAU DU RECENSEMENT). 1882. *Census of Canada / Recensement du Canada, 1880-1881*. Ottawa: MacLean, Roger.
- DEPARTMENT OF AGRICULTURE (CENSUS BRANCH). 1891. *Manual containing « The Census Act » and the instructions to officers employed in the taking of the third census of Canada (1891)*. Ottawa: Brown Chamberlin.
- DILLON, L. Y. 2000. « International Partners, Local Volunteers and Lots of Data: The 1881 Canadian Census Project », *History & Computing*, 12 (2) : 163-175.
- DILLON, L. Y. 2002. « Challenges and Opportunities for Census Record Linkage in the French and English Canadian Context », *History and Computing*, 14 (1-2) : 185-212.
- DILLON, L. Y. 2005. « La création de la base de données du recensement canadien de 1852 », *Cahiers québécois de démographie*, 34 (2) : 297-313.
- DILLON, L. Y. 2008. *The Shady Side of Fifty: Age and Old Age in Late Victorian Canada and the United States*. Montréal: McGill-Queen’s University Press.

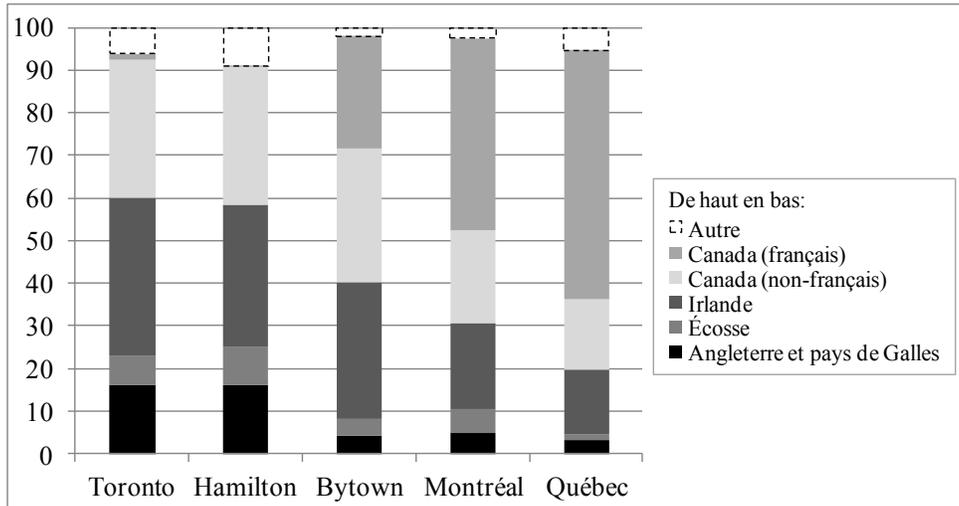
- DILLON, L. Y., et K. JOUBERT. 2012. « Dans les pas des recenseurs : une analyse critique des dimensions géographiques et familiales du recensement canadien de 1852 », *Cahiers québécois de démographie*, 41 (2): 299-339.
- DRIBE, M., et C. LUNDH. 2010. « Marriage choices and social reproduction: The interrelationship between partner selection and intergenerational socioeconomic mobility in 19th-century Sweden », *Demographic Research*, 22 (14): 347-382.
- DUBIN, J. A., et D. RIVERS. 1989. « Selection bias in linear regression, logit and probit models », *Sociological Methods & Research*, 18: 360-390.
- GAFFIELD, C. 1991. « Children, Schooling, and Family Reproduction in Nineteenth-Century Ontario », *Canadian Historical Review*, 72 (2): 157-191.
- GAFFIELD, C., et G. BOUCHARD. 1989. « Literacy, Schooling, and Family Reproduction in Rural Ontario and Quebec », *Historical Studies in Education*, 1 (2): 201-218.
- GAGAN, D. 1974. « Enumerator's instructions for the Census of Canada, 1852 and 1861 », *Histoire Sociale/ Social History*, 7 (14): 355-365.
- GAGAN, D. 1976a. « Geographical and social mobility in nineteenth-century Ontario: a microstudy », *The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 13 (2): 152-164.
- GAGAN, D. 1976b. « The Indivisibility of Land: A Microanalysis of the System of Inheritance in Nineteenth-Century Ontario », *Journal of Economic History*, 36 (1): 126-141.
- GAGNON, A., et N. BOHNERT. 2012. « Early life socioeconomic conditions in rural areas and old-age mortality in twentieth-century Quebec », *Social Science & Medicine*, 75: 1497-1504.
- GAGNON, A., M. TREMBLAY, H. VÉZINA et J. A. SEABROOK. 2011. « Once were farmers: Occupation, social mobility, and mortality during industrialization in Saguenay-Lac-Saint-Jean, Quebec 1840-1971 » *Explorations in Economic History*, 48 (3): 429-440.
- GAUVREAU, D., D. GERVAIS et P. GOSSAGE. 2007. « Les débuts de la transition, qu'en disent les recensements? », Dans *La fécondité des Québécoises, 1870-1970 : d'une exception à l'autre*, Montréal: Boréal, pp. 107-134.
- GAUVREAU, D. et P. GOSSAGE. 2001. « Canadian fertility transitions: Quebec and Ontario at the turn of the twentieth century », *Journal of Family History*, 26 (2): 162-188.
- GAUVREAU, D., et S. OLSON. 2008. « Mobilité sociale dans une ville industrielle nord-américaine: Montréal, 1880-1900 », *Annales de démographie historique*, 115 (1): 89-114.
- GENTILCORE, R. L. 1993. *The land transformed, 1800-1891*. Historical Atlas of Canada, Vol. 2. Toronto: University of Toronto Press.
- GENTILCORE, R. L., D. MEASNER et D. NORRIS. 1993. « Agricultural change in Ontario, 1851-1891 », Dans *The land transformed, 1800-1891*. Historical atlas of Canada, Vol. 2. Toronto: University of Toronto Press.
- GILLILAND, J. A. 1998. « Modeling residential mobility in Montreal, 1860-1900 », *Historical Methods*, 31 (1): 27-42.
- GOSSAGE, P. 1991. « Family Formation and Age at Marriage in Saint-Hyacinthe, Quebec 1854-1891 », *Social History / Histoire Sociale*, 24 (47): 61-84.
- HECKMAN, J. J. 1979. « Sample Selection Bias as a Specification Error », *Econometrica*, 47 (1): 153-161.
- INSTITUTE FOR DIGITAL RESEARCH AND EDUCATION (IDRE). 2014. « Statistical Computing Seminars: Deciphering Interactions in Logistic Regression », [En ligne] http://www.ats.ucla.edu/stat/stata/seminars/interaction_sem/interaction_sem.htm.
- LONG, J. et J. FERRIE. 2013. « Intergenerational Occupational Mobility in Great Britain and the United States Since 1850 », *The American Economic Review*, 103 (4): 1109-1137.

- KATZ, M. B. 1975. « Transiency and Social Mobility », Dans *The people of Hamilton, Canada West : family and class in a mid-nineteenth-century city*, Cambridge: Harvard University Press, pp. 94-175.
- KERR, C, J. T. DUNLOP, F. H. HARBISON, et C. A. MYERS. 1960. *Industrialism and Industrial Man: The Problems of Labor and Management in Economic Growth*. Cambridge: Harvard University Press.
- KENNEDY, P. 2008. *A Guide to Econometrics (6th edition)*. Malden: Blackwell publishing.
- KNIGGE, A., I. MAAS, M. H. D. VAN LEEUWEN et K. MANDEMAKERS. 2014. « Status Attainment of Siblings during Modernization », *American Sociological Review*, 79 (3): 549-574.
- LAMBERT, P. S., R. J. ZIJDEMAN, M. H. D. VAN LEEUWEN, I. MAAS et K. PRANDY. 2013. « The Construction of HISCAM : A Stratification Scale Based on Social Interactions for Historical Comparative Research », *Historical Methods*, 46 (2): 77-89.
- LITTLE, J. 1992. « Ethnicity, family structure and seasonal labor strategies on Quebec's appalachian frontier, 1852-1881 », *Journal of Family History*, 18 (3): 289-302.
- LONG, J. S. 1997. *Regression models for categorical and limited dependent variables*. Advanced quantitative techniques in the social sciences. Thousand Oaks: Sage Publications.
- LONG, J. S. et J. FREESE. 2006. *Regression Models for Categorical Dependent Variables Using Stata, Second Edition*. College Station, TX: Stata Press.
- LONG, J. 2005. « Rural-Urban Migration and Socioeconomic Mobility in Victorian Britain », *The Journal of Economic History*, 65 (1): 1-35.
- LONG, J. et J. FERRIE. 2007. « The Path to Convergence: Intergenerational Occupational Mobility in Britain and the US in Three Eras », *The Economic Journal*, 117 (519): C61-C71.
- MCINNIS, M. 2000a. « La grande émigration canadienne: quelques réflexions exploratoires », *L'actualité économique*, 76 (1): 113-135.
- MCINNIS, M. 2000b. « The population of Canada in the nineteenth century », Dans *A population history of North America*, Michael R. Haines et Richard H. Steckel (ed.), New York: Cambridge University Press, pp. 371-432.
- OLSON, S., et P. THORNTON. 2001. « La croissance naturelle des Montréalais au XIXe siècle », *Cahiers québécois de démographie*, 30 (2): 191-230.
- OLSON, S., et P. THORNTON. 2002. « The Challenge of the Irish Catholic Community in Nineteenth-Century Montreal ». *Histoire Sociale/ Social History*, 35 (70): 331-362.
- OLSON, S., et P. THORNTON. 2011. *Peopling the North American city : Montreal, 1840-1900..* Montréal: McGill-Queen's University Press.
- ORIS, M. et G. ALTER. 2008. « Effets de fratrie et mobilité sociale intergénérationnelle dans la Belgique urbaine et rurale au XIXe siècle », *Annales de démographie historique*, 1(115): 115-138.
- PEIL, T., et M. BONOW. 2013. « Permanence of the Family Farm Questioned: Rural Mobility in the Nineteenth-Century Estonia and Sweden », *Journal of Baltic Studies*, 45 (2): 247-267.
- PILON-MARIEN, L., A. GAGNON, B. DESJARDINS et R. BOURBEAU. 2009. « Conditions de vie durant l'enfance et longévité : évaluation d'une base de données créée à partir du recensement canadien de 1901 et de l'état civil québécois », *Cahiers québécois de démographie*, 38 (1) :171-191.
- PRANDY, K., et W. BOTTERO. 2000. « Reproduction within and between Generations », *Historical Methods*, 33 (1) : 4-15.
- ROBERTS, E. 2012. « Mining Microdata: Economic Opportunity and Spatial Mobility in Britain, Canada and the United States, 1850-1911 », *Digging into Data Challenge, National Science Foundation, Economic and Social Research Council (UK), and Social Science and Humanities Research Council (Canada)*. Project description.

- ROBERTS, E., L. Y. DILLON, M. WOOLLARD, G. THORVALDSEN et C. RONNADER. 2003. « Occupational classification in the North Atlantic Population Project », *Historical Methods*, 36 (2): 89-96.
- ROBY, Y. 1996. « Partir pour les 'États' », Dans *Atlas historique du Québec : Population et territoire*. Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval.
- RUGGLES, S., J. T. ALEXANDER, K. GENADEK, R. GOEKEN, M. B. SCHROEDER et M. SOBEK. 2010. *Integrated Public Use Microdata Series: Version 5.0 [Machine-readable database]*. Minneapolis : University of Minnesota.
- SCHENK, N. et F. VAN POPPEL. 2011. « Social class, social mobility and mortality in the Netherlands, 1850–2004 », *Socioeconomic Inequalities in Death*, 48 (3): 401-417.
- SÉGUIN, N., S. COURVILLE et J-C. ROBERT. 1995. *Le pays laurentien au XIXe siècle : les morphologies de base*. Atlas historique du Québec. Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval.
- STOLZENBERG, R. M. et D. A. RELLES. 1997. « Tools for Intuition about Sample Selection Bias and Its Correction », *American Sociological Review*, 62 (3): 494-507.
- THERNSTROM, S. 1973. *Poverty and Progress: Social Mobility in a Nineteenth Century City*. New York: Atheneum.
- TREIMAN, D. J. 1970. « Industrialization and Social Stratification » Dans *Social Stratification : Research and Theory for the 1970s*, E. Laumann (ed.), Indianapolis: Bobbs-Merrill, pp. 207-234.
- TREMBLAY, M. et H. VÉZINA. 2008. « Caractéristiques de la fratrie d'origine et mobilité socioprofessionnelle intergénérationnelle (Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1840-1970) », *Annales de démographie historique*, 1 (115): 73-88.
- VAN BAVEL, J. 2006. « The effect of fertility limitation on intergenerational social mobility: The quality–quantity trade-off during the demographic transition », *Journal of Biosocial Science*, 38 (4): 553-569.
- VAN LEEUWEN, M. H. D. et I. MAAS. 1997. « Social mobility in a Dutch province, Utrecht 1850-1940 », *Journal of Social History* 30 (3) : 619-644.
- VAN LEEUWEN, M. H. D. et I. MAAS. 2005. « A short note on HISCLASS », *History of Work Information System*, [En ligne] <http://historyofwork.iisg.nl/docs/hisclass-brief.doc>.
- VAN POPPEL, F., J. de JONG ET A. C. LIEFBROER. 1998. « The effects of paternal mortality on sons' social mobility: a nineteenth-century example », *Historical Methods*, 31 (3): 101-112.
- WALDER, R. H. 1993. « Elements of industrial transition, 1851-1871 », Dans *The land transformed, 1800-1891*, Historical Atlas of Canada, Vol. 2, Toronto: University of Toronto Press, plate 47.
- WALDER, R. H. et D. HIEBERT. 1993. « The developing industrial heartland, 1871-1891 », Dans *The land transformed, 1800-1891*. Historical Atlas of Canada, Vol. 2, Toronto: University of Toronto Press, plate 48.
- WARD, W. P. 1990. *Courtship, love, and marriage in nineteenth-century English Canada*. Montréal: McGill-Queen's Univ. Press.
- ZIJDEMAN, R. L. 2010. « Status attainment in the Netherlands, 1811-1941: Spatial and temporal variation before and during industrialization ». Dissertation, Utrecht University.

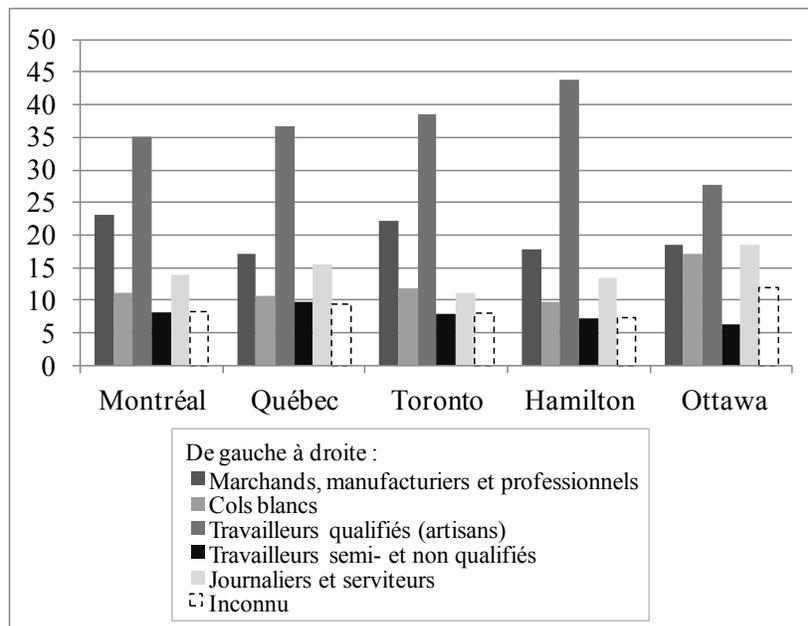
Annexe I : Distribution de la population selon l'origine ethnoculturelle (en 1852) et la catégorie socioprofessionnelle (en 1881, hommes seulement) : comparaison de cinq villes canadiennes

a) Distribution de la population selon l'origine, cinq villes en 1852



Source : Board of Registration and Statistics (1853), "Census of the Canadas, 1851-1852", Vol. 1. Québec: J. Lovell.

b) Distribution de la population masculine âgée de 18 à 65 ans selon la catégorie socioprofessionnelle, cinq villes canadiennes en 1881



Source : Base de données du recensement de 1881 (PRDH).

Annexe II : Enregistrement de l'occupation, instructions aux énumérateurs des recensements canadiens de 1852 et de 1881

Extrait des instructions aux énumérateurs du recensement de 1852:

“Col. 2 – Enter the TRADES, PROFESSIONS and CALLINGS of each person, being careful to note that where a son works for the benefit of his parent, he is to be noted –if the parent be a farmer, as a labourer, but if his parent be of a trade, then of the same trade or calling” (Gagan, 1974, p. 359).

Extrait des instructions aux énumérateurs du recensement de 1881:

“*Column 14.* The profession, trade, or occupation, must be entered in full, as given. When two of these are united in one person, both may, or may not be given; the point being decided by the importance attached to the fact by the person himself. When sons follow the professions or occupations of their fathers, and are associated with them, the same description is to be inserted. For instance, a farmer’s son, working on his father’s farm, is a farmer; a carpenter’s son, in the same way, a carpenter; and so other young men, when studying professions, are to be inscribed as *Medical Student, Law Student &c.*; and when apprenticed to trades, are to be entered in a similar way. Young men at colleges, but not school children, are to be entered as students.

In the case of women, unless they have a definite occupation besides their share in the work of the family or household, the column is to be filled with the sign -; as also in the case of children. If they have a special occupation, such as seamstress, clerk, factory hand, &c., then it should be entered accordingly”. (Department of Agriculture (Census Branch), 1881, p. 30).

Annexe III : Classification socioprofessionnelle de Darroch et Ornstein³²

- 1) Commerçants, fabricants et marchands : ce groupe comprend les occupations qui impliquent clairement le fait d'être propriétaire, par exemple fabricant, meunier, hôtelier, etc. Cette catégorie n'inclut pas les mentions d'occupations relatives aux petits fabricants-propriétaires ni aux fabricants employés. Les cultivateurs, pour lesquels il y a une catégorie à part, sont considérés comme une deuxième catégorie de propriétaires.
- 2) Professionnels et superviseurs : dans ce groupe se trouvent les occupations pour lesquelles une formation spécialisée est nécessaire (par exemple médecin et avocat) et qui suggèrent du travail indépendant. Inclus dans cette catégorie se trouvent également les individus qui ne travaillent pas à leur compte, mais dont la fonction consiste principalement à diriger le travail d'autres personnes (par exemple les gérants, les contremaîtres, les commissaires et les inspecteurs).
- 3) Cols blancs : les occupations qui impliquent des tâches administratives, techniques et de bureau et dont la fonction n'inclut pas la direction du travail d'autres individus composent cette catégorie.
- 4) Travailleurs qualifiés de haut niveau (artisans) : ce groupe est constitué par les occupations qui demandent un haut niveau de compétence ou de spécialisation et dont les procédures suggèrent un certain degré d'autonomie. Dans le document original, Darroch et Ornstein nomment cette catégorie comme celle qui comprend les occupations « artisanales ».
- 5) Travailleurs semi- et non-qualifiés : ou cols bleus, à l'exception des journaliers. Il s'agit des occupations qui demandent moyennement ou peu de compétences, dont le niveau d'autorité ou d'autonomie est minime et dont les procédures impliquent du travail physique et répétitif.

³² Définitions traduites à partir de: Darroch G. et Ornstein, M. (révisé 1999), « Coding and Data Processing for the Feasibility Study: Canadian Historical Mobility Project », York University.

- 6) Journaliers : ils sont inclus dans une catégorie séparée en raison de l'insécurité et des difficultés particulières qui caractérisaient ce type travail au 19^e siècle.

- 7) Serviteurs / domestiques : ils constituent une catégorie séparée en raison des intérêts particuliers par rapport à la classe sociale : « special interests in the class implications of servant employment » (p. 80).

- 8) Cultivateurs : étant donné leur prédominance au 19^e siècle, ils constituent un groupe séparé. Les cultivateurs sont considérés comme une deuxième catégorie de propriétaires.

Annexe IV : Vérification des résultats du jumelage automatique à partir du jumelage manuel avec les registres de mariage (BALSAC)

Résultat de la vérification	<i>N</i>	% (vérifiables)
Échec	109	27.05
L'individu jumelé n'a pas la même épouse en 1881	62	
Un autre individu avec le même nom est marié avec la femme qui apparaît comme épouse en 1881	47	
Réussite	294	72.95
L'individu jumelé a la même épouse en 1881	246	
L'individu jumelé a la même épouse en 1881 mais seulement l'information d'un des parents est égale (probable remariage d'un parent)	5	
L'individu jumelé est resté célibataire ou est devenu veuf dans l'intervalle et autres membres de la famille présents en 1852 apparaissent aussi en 1881, ce qui confirme le lien	30	
Probablement la même épouse (léger changement du prénom)	13	
Non vérifiables	130	
Registre non trouvé et pas d'autres membres de la famille jumelés	107	
Individus n'habitant pas avec leurs parents en 1852 (ex: apprentis)	18	
Plus qu'un seul registre possible	5	
Total	533	
Total (vérifiables)	403	

Sources : base de données jumelées entre l'échantillon de 20% du recensement de 1852 et le recensement complet de 1881 (PRDH et HDRU); registres de mariage du fichier BALSAC.

Annexe V : Survivants selon le groupe d'âge, hommes de moins de 20 ans résidant en milieu rural au Québec ou en Ontario, échantillon de 20% du recensement canadien de 1852

1851			1861				1871				1881			
Groupe d'âge	N	nq_x	Groupe d'âge	Décès*	Survivants	nq_x	Groupe d'âge	Décès*	Survivants	nq_x	Groupe d'âge	Décès*	Survivants	Survivants (%)
0	347	0.18601	10 à 14	2956	15536	0.01954	20 à 24	729	14807	0.03829	30 à 34	1203	13604	73.57
1 à 4	18145	0.12779	15 à 19	945	17070	0.02792	25 à 29	1105	15965	0.04465	35 à 39	1448	14517	80.58
5 à 9	18015	0.03287	20 à 24	754	14671	0.03782	30 à 34	1176	13495	0.04821	40 à 44	1322	12173	78.92
10 à 14	15425	0.02027	25 à 29	925	12713	0.04399	35 à 39	1138	11575	0.05228	45 à 49	1262	10313	75.62

Source : échantillon de 20% du recensement canadien de 1852 (PRDH)

Les quotients de mortalité ont été obtenus à partir des tables de mortalité du moment de Bourbeau et al. (1997) pour la population masculine du Canada en 1851, en 1861 et en 1871. La méthode utilisée pour le calcul de la proportion de survivants masculins de 1852 à 1881 s'inspire de celle utilisée par ces chercheurs.

*Pour chaque groupe d'âge, nombre de décès calculés dans l'intervalle de 10 ans.

Annexe VI : Distribution des garçons âgés de 0 à 15 ans dans l'échantillon de 20% du recensement de 1852 selon le fait d'avoir un nom commun et autres caractéristiques socioéconomiques et démographiques

Caractéristiques	Pas de nom commun	Nom commun
<i>N = 57023</i>	<i>53616</i>	<i>3407</i>
Âge		
0 à 5	40,9	39,8
6 à 10	31,9	31,7
11 à 15	27,2	28,5
Province		
Québec	45,5	47,5
Ontario	54,5	52,5
Type du lieu de résidence		
Rural	91,9	93,95
Village	4	3,11
Ville	4,1	2,94
Lieu de naissance		
Canada (non spécifié)	42,5	39,7
Québec	27,5	32,8
Ontario	14,1	13,3
Angleterre	2,2	1,3
Irlande	4,5	2,8
Écosse	1,7	3,1
Autre	1,7	1,5
Inconnu	5,8	5,5
Catégorie socioprofessionnelle du chef du ménage		
Cultivateur	59,6	65,3
Commerçant / professionnel / col blanc	4,1	2,8
Travailleur qualifié	11,9	9,9
Ouvrier semi- ou non-qualifié / journalier / serviteur	14,4	12,9
Inconnu	10	9,1

Source : PRDH. Échantillon de 20% du recensement canadien de 1852.

**Annexe VII : Distribution des jumelés selon le type du lieu de résidence en
1852 et en 1881**

Type du lieu de résidence en 1852	Type du lieu de résidence en 1881		Total (1852)	
	Rural	Urbain	<i>N</i>	%
Tous				
Rural	80,5	13,96	3992	94,46
Urbain	2,56	2,98	234	5,54
<i>N</i>	3510	716	4226	
%	83,06	16,94		
Québec				
Rural	75,88	16,67	1899	92,54
Urbain	2,97	4,48	153	7,46
<i>N</i>	1618	434	2052	
%	78,85	21,15		
Ontario				
Rural	84,87	11,41	2093	96,27
Urbain	2,16	1,56	81	3,73
<i>N</i>	1892	282	2174	
%	87,03	12,97		

Source : base de données jumelées entre l'échantillon de 20% du recensement de 1852 et le recensement de 1881 (PRDH et HDRU)

**Annexe VIII : Distribution des fils jumelés selon leur statut socioprofessionnel en 1881
et celui de leur père en 1852 (effectifs) ¹**

Statut socioprofessionnel du père en 1852	Statut socioprofessionnel du fils en 1881							Total (N) ²
	Commerçant / professionnel	Col blanc	Cultivateur	Travailleur qualifié	Ouvrier semi- ou non-qualifié	Journalier / serviteur	Inconnu	
Commerçant / professionnel	58 <i>(12,42)</i>	24 <i>(19,67)</i>	36 <i>(1,7)</i>	29 <i>(4,29)</i>	6 <i>(3,7)</i>	15 <i>(2,96)</i>	8 <i>(4,52)</i>	176 <i>159</i>
Col blanc	3 <i>(0,64)</i>	1 (0,82)	4 <i>(0,19)</i>	4 <i>(0,59)</i>	2 <i>(1,23)</i>	1 <i>(0,2)</i>	0 <i>(0)</i>	15 <i>14</i>
Cultivateur	229 <i>(49,04)</i>	41 <i>(33,61)</i>	1522 (71,96)	317 <i>(46,89)</i>	83 <i>(51,23)</i>	281 <i>(55,42)</i>	105 <i>(59,32)</i>	2578 <i>2226</i>
Travailleur qualifié	72 <i>(15,42)</i>	17 <i>(13,93)</i>	144 <i>(6,81)</i>	139 (20,56)	19 <i>(11,73)</i>	41 <i>(8,09)</i>	22 <i>(12,43)</i>	454 <i>402</i>
Ouvrier semi- ou non-qualifié	20 <i>(4,28)</i>	8 <i>(6,56)</i>	17 <i>(0,8)</i>	14 <i>(2,07)</i>	13 (8,02)	10 <i>(1,97)</i>	0 <i>(0)</i>	82 <i>69</i>
Journalier / serviteur	26 <i>(5,57)</i>	9 <i>(7,38)</i>	181 <i>(8,56)</i>	83 <i>(12,28)</i>	19 <i>(11,73)</i>	97 (13,13)	19 <i>(10,73)</i>	434 <i>378</i>
Inconnu								
Occupation inconnue / illisible	18 <i>(3,85)</i>	11 <i>(9,02)</i>	70 <i>(3,31)</i>	27 <i>(3,99)</i>	8 <i>(4,94)</i>	24 <i>(4,73)</i>	5 <i>(2,82)</i>	163 <i>141</i>
Père décédé / parents absents	41 <i>(8,78)</i>	11 <i>(9,02)</i>	141 <i>(6,67)</i>	63 <i>(9,32)</i>	12 <i>(7,41)</i>	38 <i>(7,5)</i>	18 <i>(10,17)</i>	324
Total	467 <i>(100)</i>	122 <i>(100)</i>	2115 <i>(100)</i>	676 <i>(100)</i>	162 <i>(100)</i>	507 <i>(100)</i>	177 <i>(100)</i>	4226 <i>3389</i>

Source : base de données jumelées entre l'échantillon de 20% du recensement de 1852 et le recensement complet de 1881 (PRDH et HDRU)

¹ Pourcentage par colonne entre parenthèses.

² Puisque chaque fils est comparé avec son père, le total comprend tant les pères qui ont un seul fils jumelé que ceux qui ont deux ou plus fils jumelés dans l'échantillon (ces pères sont alors « répétés »). Le total en italique correspond au nombre réel de pères dans chaque catégorie socioprofessionnelle en 1852 (c'est-à-dire que chaque père est compté une seule fois).

**Annexe IX : Distribution des jumelés de chaque catégorie socioprofessionnelle
en 1881 selon certaines caractéristiques familiales et individuelles**

Caractéristiques	C / P / Cb (1)	Cult. (2)	TQ (3)	O / J / S (4)	I (5)	Total
Province de résidence						
1852- 1881						
Québec – Québec	42.78	39.81	46.01	48.43	44.63	42.78
Ontario – Ontario	44.65	49.65	43.93	37.67	40.11	45.74
Québec – autre	6.62	5.34	4.44	7.77	5.65	5.77
Ontario – autre	5.94	5.2	5.62	6.13	9.6	5.7
Statut socioprofessionnel du père en 1852						
C / P / Cb	14.6	1.89	4.88	3.59	4.52	4.52
Cult.	45.84	71.96	46.89	54.41	59.32	61
TQ	15.11	6.81	20.56	8.97	12.43	10.74
O / J / S	10.7	9.36	14.35	20.78	10.73	12.21
I	13.75	9.98	13.31	12.26	12.99	11.52
Origine ethnoculturelle						
Française	41.77	39.48	45.41	50.52	43.5	42.66
Anglaise	24.11	19.86	19.38	17.64	18.64	19.97
Irlandaise (catholique)	5.09	4.82	5.47	8.82	5.08	5.61
Irlandaise (protestant)	12.56	13.29	10.65	7.92	11.86	11.86
Écossaise	8.66	8.79	8.14	4.78	6.21	7.93
Allemande	5.77	10.54	8.28	7.47	11.3	9.06
Autre	2.04	3.22	2.66	2.84	3.39	2.91
Fréquentation scolaire vers 1852						
Non	67.91	72.25	68.79	76.08	76.27	71.86
Oui	32.09	27.75	31.21	23.92	23.73	28.14
Père décédé						
Non	96.6	96.93	95.12	95.52	93.22	96.21
Oui	3.4	3.07	4.88	4.48	6.78	3.79
Position dans la fratrie						
Aîné	54.67	52.96	52.37	49.93	50.85	52.53
Milieu	29.71	31.73	32.84	32.59	32.77	31.8
Cadet	10.19	11.73	10.36	14.5	12.99	11.78
Inconnu	5.43	3.59	4.44	2.99	3.39	3.88
Nombre de frères et sœurs en 1852						
Moyenne	3.9	4.4	4.1	4.1	4.3	4.2
<i>N</i>	589	2,115	676	669	177	4226
%	13.94	50.05	16	15.83	4.19	100

Caractéristiques	C / P / Cb (1)	Cult. (2)	TQ (3)	O / J / S (4)	I (5)	Total
Statut migratoire						
Natif	89.47	91.68	88.61	87.89	91.53	90.27
Immigrant	10.53	8.32	11.39	12.11	8.47	9.73
Âge en 1881						
Min	26	26	25	26	26	25
Max	49	50	50	50	49	50
Moyenne	36.1	36.4	36.2	36.2	35.7	36.2
E. Std	4.7	4.9	4.9	5.0	5.3	4.9
Mouvement rural/urbain (1852 / 1881)						
Rural-rural	51.27	97.35	58.28	75.93	78.53	80.5
Rural-urbain	36.67	0.47	31.21	18.39	16.95	13.96
Urbain-urbain ou rural	12.05	2.17	10.5	5.68	4.52	5.54
Lieu de résidence en 1852						
Rural	87.95	97.83	89.5	94.32	95.32	95.48
Urbain	12.05	2.17	10.5	5.68	4.52	5.54
<i>N</i>	589	2,115	676	669	177	4226
%	13.94	50.05	16	15.83	4.19	100

Source : base de données jumelées entre l'échantillon de 20% du recensement canadien de 1852 et le recensement complet de 1881 (PRDH et HRDU).

C / P / Cb : Commerçants / Professionnels / Cols blancs; TQ : Travailleurs qualifiés; O / J / S : Ouvriers semi- ou non-qualifiés / Journaliers / Serviteurs; I : Statut Inconnu

Annexe X : Calcul des probabilités prédites à partir d'un modèle logit multinomial

Les probabilités prédites présentées dans le chapitre 4 ont été calculées avec la commande *prvalue* de STATA. Nous fournissons ici un exemple du calcul de ces probabilités à partir d'un modèle simple où la variable dépendante est la catégorie socioprofessionnelle des jumelés en 1881 (avec les cultivateurs comme référence) et la seule variable indépendante est la province de résidence en 1852 puis en 1881.

Tableau IX. a) Chances d'être dans une catégorie socioprofessionnelle donné (vs. être cultivateur) en 1881, échantillon jumelé (résultats en coefficients)

	Modèle 1 C / P / Cb	Modèle 2 TQ	Modèle 3 O / J / S	Modèle 4 I
Province				
<i>(Québec – Québec réf.)</i>				
Ontario – Ontario	-0,178&	-0,267**	-0,472***	-0,328&
Québec – autre	0,143	-0,33	0,179	-0,058
Ontario – autre	0,061	-0,067	-0,032	0,499&
Constante	-1,206***	-0,996***	-0,955***	-2,366***

C / P / Cb : commerçants, professionnels et cols blancs; TQ : travailleurs qualifiés; O / J / S : ouvriers semi- et non-qualifiés, journaliers et serveurs; I : inconnu

*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05, & p<0.1

N= 4226, N clusters=3665, p = 0.000, Chi2 = 42.03

La formule pour le calcul des probabilités prédites à partir des coefficients du modèle logit multinomial est :

$$(1) \quad P(Y = Pa) = \frac{\exp(L^{(Pa)})}{1 + \exp(L^{(P1)}) + \dots + \exp(L^{(PJ-1)})}$$

Où P_a est la probabilité d'être dans la catégorie a , $L^{(Pa)}$ est le logarithme des cotes (« log odds ») d'être dans la catégorie a au lieu d'être dans la catégorie de référence (soit les cultivateurs dans notre cas) et J est le nombre de catégories de la variable dépendante. Le dénominateur est la somme (plus 1) de l'exponentiel des logarithmes des cotes d'être dans l'une ou l'autre des catégories (au lieu d'être dans la catégorie de référence). Pour calculer la probabilité d'être dans la catégorie de référence, le numérateur est I mais le dénominateur est le même que celui de la formule (1).

Par exemple, la probabilité d'être travailleur qualifié pour les jumelés recensés en Ontario en 1852 et en 1881 est :

$$P(Y = P_{tq}) = \frac{\exp(L^{(P_{tq})})}{1 + \exp(L^{(P_{c/p/cb})}) + \exp(L^{(P_{tq})}) + \exp(L^{(P_{o/j/s})}) + \exp(L^{(P_i)})}$$

$$P(Y = P_{tq}) = \frac{\exp(\beta_{0tq} + \beta_{ON-ONTq})}{1 + \exp(\beta_{0c/p/cb} + \beta_{ON-ONc/p/cb}) + \dots + \exp(\beta_{0i} + \beta_{ON-ONI})}$$

Où c/p/cb, tq, o/j/s et i correspondent aux catégories de la variable dépendante des commerçants / professionnels / cols blancs, des travailleurs qualifiés, des ouvriers semi-ou non-qualifiés / journaliers / serviteurs, et des jumelés avec un statut socioprofessionnel inconnu en 1881 respectivement. ON-ON correspond à la catégorie Ontario – Ontario de la variable indépendante Province de résidence en 1852 - 1881. À partir des coefficients du modèle correspondant (modèle 2), nous obtenons alors:

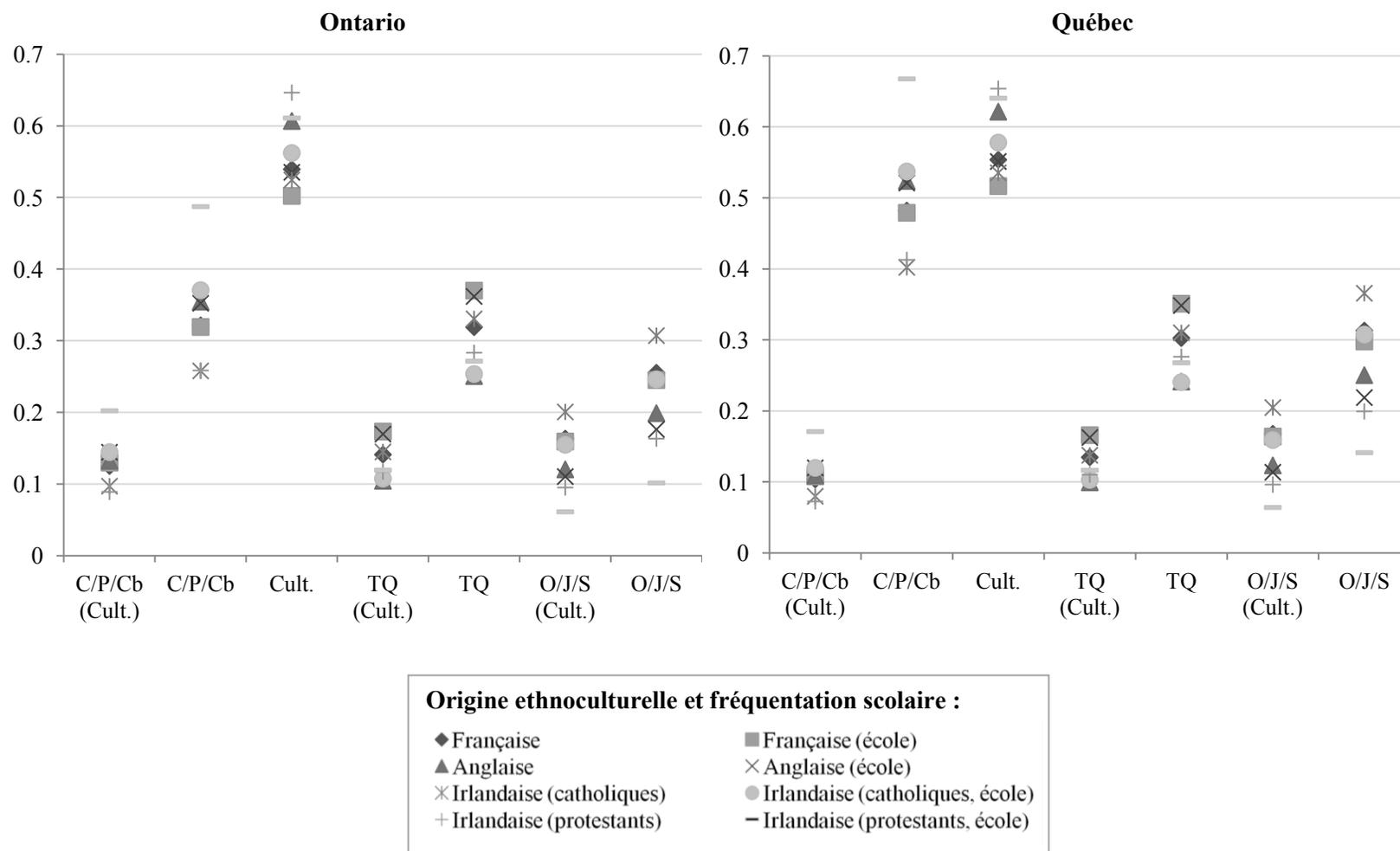
$$P(Y = P_{tq}) = \frac{\exp(-1,263)}{1 + \exp(-1,384) + \exp(-1,263) + \exp(-1,427) + \exp(-2,694)}$$

$$P(Y = P_{tq}) = \frac{0,283}{1,841} = 0,1536$$

La probabilité d'être travailleur qualifié pour les jumelés recensés en Ontario en 1852 et en 1881 est de 15,36%.

Annexe XI (suite)

b) Modèles 5 à 7 (avec interactions)



Source : base de données jumelées entre l'échantillon de 20% du recensement de 1852 et le recensement complet de 1881.

Sur l'axe des x : statut socioprofessionnel (SSP) du fils en 1881 et du père en 1852. La mention entre parenthèses correspond au cas de figure où le père était cultivateur en 1852.

La mention « école » est pour ceux qui fréquentaient l'école vers 1852.